



Septième Rapport National sur le Développement Humain de Madagascar

RNDH



Résilience économique et développement humain



Avant-propos

Parallèlement à la publication annuelle d'un rapport mondial sur le développement humain, chaque pays élabore régulièrement, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un rapport national sur le développement humain (RNDH). Le rapport mondial s'enrichit ainsi des actualités et analyses issues des rapports nationaux publiés par les différents pays membres de l'Organisation des Nations Unies.

Les rapports sur le développement humain mettent en lumière les tendances et enjeux majeurs à travers des données chiffrées, en s'appuyant sur les dimensions essentielles que sont l'éducation, la santé et le revenu. Ils abordent également des thématiques d'actualité qui élargissent la réflexion sur les choix de vie, en valorisant la richesse humaine au-delà de la seule dimension matérielle.

Madagascar en est à son 7^{ème} rapport national, consacré à la résilience. Ce choix s'impose dans un contexte marqué par la succession de chocs majeurs : pandémie de Covid-19, répercussions du conflit russo-ukrainien, crises politiques internes répétées, et aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses, tels que cyclones et sécheresses. Le changement climatique accentue encore la vulnérabilité du pays, mettant à l'épreuve la capacité des systèmes et des populations à faire face.

Ces chocs, aux conséquences multiples sur le développement et l'épanouissement des individus, invitent à repenser les politiques publiques et les stratégies de développement. Il s'agit non seulement d'évaluer les impacts matériels et immatériels de ces perturbations, mais aussi d'identifier les leviers permettant de renforcer la résilience nationale et d'assurer un développement humain durable.

Pour cette 7^{ème} édition, quatre axes majeurs sont explorés : l'autosuffisance alimentaire, l'industrialisation, la protection sociale et l'économie bleue. Chacun de ces axes est étroitement lié à la capacité du pays à prévenir, absorber et surmonter les crises. Les analyses mettent en évidence la nécessité de transformer les vulnérabilités structurelles en opportunités, en valorisant les atouts naturels et humains de Madagascar, et en engageant des réformes structurelles ambitieuses.

Au-delà du diagnostic, le rapport souligne l'importance d'un changement de paradigme : il s'agit de dépasser la gestion de l'urgence et de faire un véritable shift de l'humanitaire vers le développement. Cela implique d'adopter une vision systémique du développement durable, en renforçant la cohérence entre les politiques et stratégies, et en raffermissant les dispositifs de coordination entre acteurs étatiques et non étatiques. Seule une mobilisation collective, portée par un leadership politique fort et une participation active de tous les acteurs – publics, privés, société civile et partenaires de développement – permettra d'engager une transition juste vers la durabilité et l'inclusion.

Le présent rapport ambitionne ainsi d'être un déclencheur pour relancer et approfondir le débat sur la résilience à Madagascar. Il rassemble des éléments qui affinent le diagnostic de l'exposition et de la vulnérabilité des systèmes et des populations malagasy aux chocs. Il creuse les différents sujets et ce, dans diverses directions, pour identifier les causes profondes de la vulnérabilité des systèmes, des entreprises et des communautés, face aux multiples chocs auxquels elles sont exposées. Il propose des pistes concrètes et des recommandations stratégiques pour bâtir une société plus résiliente, où chaque crise devient une opportunité de progrès. Il invite à inscrire l'action publique dans une vision à moyen et long terme, conciliant résilience économique et développement humain durable, dans l'esprit de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Dans l'esprit qui a guidé l'élaboration du 7^{ème} RNDH, une démarche participative et une approche inclusive ont été privilégiées afin de favoriser une appropriation collective des orientations et des analyses présentées. Ce rapport se veut ainsi le reflet d'un travail collaboratif, où la diversité des voix et des expériences a enrichi la réflexion et permis de construire des recommandations adaptées aux réalités du pays. Ensemble, nous pouvons bâtir une société plus forte, plus solidaire et plus résiliente, capable de transformer les défis en opportunités.



Dr. RAMIARISON Herinjatovo Aimé
Ministre de l'Economie et des Finances



Dr Edward A. CHRISTOW,
Représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement - Madagascar

Supervision Générale

Dr Herinjatovo Aimé RAMIARISON, *Ministre de l'Economie et des Finances*
Dr Edward A. CHRISTOW, *Représentant résident du Programme des Nations unies
pour le développement – Madagascar*

Coordination technique

Daniel GBETNKOM, *Conseiller Economique (PNUD)*
Dimby RAKOTO, *Directeur des Etudes et de la Programmation (MEF)*
Marilys RAZAKAMANANA, *Directeur d'Appui, de Suivi et Evaluation (MEF)*
Adamson Andrianirina RASOLOFO, *Economiste national (PNUD)*

Equipe de rédaction

Daniel GBETNKOM, *Conseiller Economique (PNUD)*
Dr. Olivier Tiarinisaina RAMIANDRISOA,
Directeur Général de l'Economie et du Plan (MEF)
Dimby RAKOTO, *Directeur des Etudes et de la Programmation (MEF)*
Marilys RAZAKAMANANA, *Directeur d'Appui, de Suivi et de l'Evaluation (MEF)*
Mickaël Alberteau RAOBISON (MEF)
Gerzhino H. RASOLOFOMANANA (MEF)
Fenolalaina Natacha RANDRIANASOLO (MEF)
Voahirana Tantely RANDRIANANTOANDRO (MEF)
Adamson RASOLOFO, *Economiste national (PNUD)*
Eric RAMILISON, *Expert en statistique (PNUD)*

Consultants associés aux travaux de recherche

Dr. Samuel KABORE
Eric Jean Michel RAKOTOMANANA
Michel BOTOMAZAVA

Equipe de relecture/ Personnes ressources

Marilys RAZAKAMANANA
Eric Norbert RAMILISON (PNUD)
Tianasoa RANDRIAMANIRAKA (PNUD)
Ines RATSIRIMPADY (PNUD)

Equipe d'appui

Jean-François DUBUISSON (PNUD)
Martin MASEMBO (PNUD)
Gazelle ANDRIANARIVELO (PNUD)
Patricia RAZANAKOLONA (PNUD)
Marie-Lys MORY (PNUD)
Richard ANDRIAMANAMPISOA (PNUD)
Hilarion Jimmy ANDRIANTSIAHILIKA (PNUD)

Sigles et abréviations

ACTP	Argent Contre Travail Productif
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
AMP	Aires Marines Protégées
APIPA	Autorité pour la Protection contre les Inondations de la Plaine d'Antananarivo
ARC	African Risk Capacity
ASH	Autorité Sanitaire Halieutique
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CAT DDO	Catastrophe Deferred Drawdown Option
CDA	Centre de Développement de l'Aquaculture
CERC	Contingent Emergency Response Component
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
CPC	Corps de Protection Civile
CRIC	Comité de Réflexion des Intervenants en cas de Catastrophes
CRNM	Centres de Récupération Nutritionnelle et Médicale
CSC	Comité de Surveillance Communautaire
CWG	Cash Working Group
DEA	Disponibilité Énergétique Alimentaire
EAM	Enquête auprès des Ménages
EB	Économie Bleue
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FAO	Food and Agriculture Organization
FERDI	Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FIER	Financement Intégré sur l'Énergie Renouvelable
FMG	Franc Malgache
FOFIFA	Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural
FiTI	Fisheries Transparency Initiative
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
GTPS	Groupe Thématique de la Protection Sociale
HIMO	Haute Intensité de Main-d'Œuvre
HSEQ	Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité
ICAM	Intoxication par Consommation d'Animaux Marins
IDE	Investissements Directs Étrangers
IDG	Indice de Développement du Genre
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
IFVM	Institut de Formation Vétérinaire de Madagascar
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines
INN	Pêche Illícite, Non déclarée et Non réglementée
INSTAT	Institut National de la Statistique
KALY TSINJO	Programme de sécurité alimentaire
LCS	Livelihood Coping Strategy
LMMA	Locally Managed Marine Area
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

MAT	Ministère de l'Aménagement du Territoire
MDAT	Ministère du Développement de l'Aménagement du Territoire
MEAH	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MFA	Ministère des Forces Armées
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
MIHARI	Réseau de pêcheurs
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MSP	Ministère de la Santé Publique
MTM	Ministère des Transports et de la Météorologie
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODOF	One District One Factory
ONN	Office National de la Nutrition
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPJ	Officier de Police Judiciaire
PNA	Plan National d'Adaptation
PNGRC	Politique Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes
PNMM	Politique Nationale de la Météorologie de Madagascar
PNNC	Programme National de Nutrition Communautaire
PNPS	Plan National de Protection Sociale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSRC	Protection Sociale Réactive aux Chocs
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTM	Programme de Transfert Monétaire
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RRC	Réduction des Risques et Catastrophes
SADC	Southern African Development Community
SAMS	Sécurité Alimentaire et Moyen de Survie
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCV	Système de Culture sous Couverture Végétale
SNGRC	Stratégie Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TM	Transfert Monétaire
TMDH	Transfert Monétaire pour le Développement Humain
TMNC	Transfert Monétaire Non Conditionnel
UA	Union Africaine
UNDRR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction
UNICEF	United Nations Children's Fund
USD	United States Dollar
VA	Valeur Ajoutée
VOI	Vondron'Olona Ifotony
WASH	Water, Sanitation and Hygiene
WFP	World Food Programme
ZEE	Zone Économique Exclusive

Table des matières

Avant-propos	3
Equipe de réalisation	4
Sigles et abréviations	5
Table des matières	7
Liste des tableaux	8
Liste des figures	9
Résumé exécutif	10
Introduction	11
1. Evolution de la situation du développement humain	12
1.1. Evolution du développement humain	12
1.2. Evolution récente du développement humain à travers ses composantes	15
2. Développement humain et résilience	18
2.1. Concepts de résilience selon le Système des Nations-Unies	18
2.2. Le développement humain à l'épreuve des chocs	19
2.3. Résilience socio-économique	20
2.4. Capacités de résilience socio-économique et développement humain	21
2.4.1. Capacités de prévention	22
2.4.2. Capacités de résistance	25
2.4.3. Capacités d'absorption	28
2.4.4. Capacités d'adaptation	30
2.4.5. Capacités de réaction et de rétablissement	32
2.4.6. Perspectives d'amélioration de la résilience	35
3. Production et résilience économique	37
3.1. Méthodologie	37
3.2. Dynamique de l'économie malagasy et enjeu de la résilience	38
3.2.1. Chocs majeurs sur l'économie	38
3.2.2. Profil de résilience de l'économie	40
3.2.3. Capacité de résilience des entreprises malagasy	41
3.3. Production agricole, chocs et résilience	42
3.3.1. Chocs sur la production agricole	42
3.3.2. Profil de résilience de la production agricole	43
3.3.3. Contribution du secteur agricole à la résilience de l'économie	45
3.3.4. Capacité de résilience de l'agriculture face aux chocs	45
3.4. Industrialisation, chocs et défis de la résilience	46
3.4.1. Chocs sur le secteur industriel	46
3.4.2. Profil de résilience dans l'industrie	47
3.4.3. Contribution de l'industrie à la résilience de l'économie	50
3.4.4. Capacités de résilience de l'industrie	50
3.5. Economie bleue, chocs et résilience	51
3.5.1. Chocs sur l'économie bleue	51
3.5.2. Profil de résilience de l'EB	51
3.5.3. Contribution de l'EB à la résilience de l'économie	52
3.5.4. Capacités de résilience de l'économie bleue	53
4. Autosuffisance alimentaire et résilience du système alimentaire	54
4.1. Chocs sur le système alimentaire	54
4.2. Résilience du système alimentaire	54
4.3. Mécanismes catalyseurs et capacités de réaction du système alimentaire	57
5. Protection sociale, résilience et développement humain	58
5.1. Généralités sur la protection sociale à Madagascar	58
5.2. Stratégie Nationale de la Protection Sociale (SNPS) 2019-2023	58
5.3. Aperçu des régimes et programmes de protection sociale à Madagascar	59
5.4. Protection sociale et résilience	59
5.5. Protection sociale et développement humain	60
6. Conclusion et recommandations	62
Annexes	71
Annexe 1. Mode de calcul des indicateurs	72
Annexe 2. Indice composite de résilience	73
Annexe 3. Valeurs alternatives des indicateurs de développement humain.....	74
Annexe 4. Stratégie Nationale de gestion des risques et catastrophe	75
Annexe 5. Série des indicateurs de développement humain	78
Annexe 6. Bibliographie	82

Liste des tableaux

Tableau 1 1. Niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH, suivant la valeur de l'IDG	13
Tableau 1 2. Indicateurs macroéconomiques, 1993-2023	17
Tableau 2 1. Acquis en matière de prévention des chocs.....	22
Tableau 2 2. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière de résistances aux chocs	25
Tableau 2 3. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière d'absorption des chocs	28
Tableau 2 4. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière d'adaptation aux chocs	30
Tableau 2 5. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière de réaction et de rétablissement face aux chocs	32
Tableau 2 6. Enjeux, défis, mécanismes et mesures transversales de réalisation et de consolidation de la résilience	35
Tableau 3 1. Profil de résilience de l'économie malagasy, vu à travers la trajectoire du PIB	41
Tableau 3 2. Résumé des capacités de réponse, face à la crise de la Covid-19	41
Tableau 3 3. Contribution de l'agriculture à la résilience générale de l'économie	45
Tableau 3 4. Contribution de l'agriculture à la résilience générale de l'économie - score	45
Tableau 3 5. Comparaison des profils de résilience industrie et économie	50
Tableau 3 6. Scoring des profils de résilience industrie et économie	50
Tableau 3 7. Comparaison des profils de résilience de l'EB et de l'économie	52
Tableau 3 8. Contribution des secteurs à la résilience de l'économie	53
Tableau 4 1. Taux d'autosuffisance alimentaire, par produit (%)	56
Tableau 5 1. Comparaison des régimes contributif et non contributif	59
Tableau 5 2. Évolutions des Indicateurs de Santé et de Nutrition des Bénéficiaires du Programme Fiovota (2016-2018)	61
Tableau 6 1. Modèles économiques possibles pour assurer la résilience	63
Tableau 6 2. Blocs de mesures politiques pour amoindrir les effets des chocs et accroître la résilience par domaine	64



Liste des figures

Figure 1 1. Evolution de l'IDH et ses composantes, 1993 - 2023	12
Figure 1 2. Evolution de l'IDH et de l'IDHI, 2010-2023	13
Figure 1 3. Evolution de l'IDG et des IDH hommes et femmes, 1993-2023	14
Figure 1 4. Evolution des Indices de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP), 1993-2023	14
Figure 1 5. Les indices de développement humain IDH en 2023	15
Figure 1 6. Evolution des taux bruts de scolarisation, primaire, secondaires, et de la durée de scolarisation entre 2002 à 2023	16
Figure 1 7. Evolution des taux de mortalité infantile entre 1993 et 2021	16
Figure 1 8. Evolution du revenu brut par habitant (\$ USD constant, ppa), 1993 - 2023	17
Figure 2 1. Résilience selon les Nations Unies	18
Figure 2 2. Capacités de résilience et développement humain	19
Figure 2 3. Pertes économiques directes, attribuées aux catastrophes naturelles (% du PIB)	19
Figure 2 4. Evolution de l'indice composite de résilience entre 2005 et 2022.	20
Figure 2 5. Evolution des contributions absolue et relative des 5 domaines à l'indice composite de performance entre 2005 et 2022.	21
Figure 3 1. Les différents profils de résilience	37
Figure 3 2. Madagascar : Aperçu de l'économie malagasy depuis 1960	38
Figure 3 3. Madagascar : Trajectoire du PIB réel, 1960-2022	39
Figure 3 4. Madagascar : Rebonds du PIB après les chocs majeurs	40
Figure 3 5. Madagascar : Nombre de chocs et pertes dans la sphère agricole, 1984-2022	42
Figure 3 6. Trajectoire de la VA de l'agriculture	43
Figure 3 7. Profil de résilience de la production agricole, face aux chocs majeurs	44
Figure 3 8. Grand Sud et Grand Sud-Est : indice de production alimentaire, 2014-2020 (2014=100)	44
Figure 3 9. Score LCS1, par district, Grand Sud-Est et Grand Sud, 2020-2021 (%)	46
Figure 3 10. Trajectoire de la Valeur Ajoutée industrielle	47
Figure 3 11. Profil de résilience de la production industrielle	48
Figure 3 12. Evolution de la valeur ajoutée (VA) de l'économie bleue (EB), depuis 1960 (milliards Ar de 2007)	51
Figure 3 13. Profil de résilience de l'économie bleue	52
Figure 4 1. Les trois principaux chocs subis par les ménages (%)	54
Figure 4 2. Disponibilité énergétique alimentaire (DEA)	55
Figure 4 3. Productions, besoins et bilans céréaliers (tonnes)	55
Figure 4 4. Evolution de la production de viande, de poissons et de fruits de mer (Kg/tête)	56
Figure 4 5. Taux d'autosuffisance alimentaire, 2016-2022	56
Figure 4 6. Taux de prévalence de la sous-alimentation à l'échelle nationale	57
Figure 5 1. Evolution du taux brut de scolarisation dans le primaire (TBS) par Région d'intervention du TMDH	60

Liste des encadrés

Encadré 2 1. Madagascar et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles	20
Encadré 4 1. Besoins énergétiques alimentaires minimaux	55
Encadré 4 2. Prévalence de la sous-alimentation (PSA)	57

Résumé exécutif

Madagascar publie aujourd'hui la 7^{ème} édition de son rapport national sur le développement humain, consacrée à la résilience. Ce thème s'est imposé dans un contexte où le pays a dû faire face à une succession de chocs majeurs : pandémie de Covid-19, répercussions du conflit russo-ukrainien, crises politiques internes répétées, ainsi que des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses, tels que les cyclones et la sécheresse. Le changement climatique accentue encore ces vulnérabilités, mettant à l'épreuve la capacité des systèmes et des populations à s'adapter et à surmonter les difficultés.

Malgré des avancées notables dans l'éducation, la santé et l'accès aux services de base, le chemin vers le développement humain demeure semé d'obstacles. La pauvreté persiste, les inégalités régionales et de genre restent marquées, et les pressions environnementales s'intensifient. Face à cette accumulation de difficultés, il devient essentiel de renforcer la résilience nationale afin de permettre au pays d'avancer vers un développement plus inclusif et durable. Dans cette dynamique, la résilience économique s'impose comme un enjeu majeur.

L'économie malgache reste très exposée aux chocs, qu'ils soient d'origine interne ou externe, et les capacités à prévenir, absorber et surmonter les crises demeurent limitées. Cette vulnérabilité structurelle s'explique par plusieurs facteurs : l'éloignement des marchés, l'insuffisance des infrastructures, la faible productivité agricole, un accès restreint au financement et une gouvernance perfectible. Pourtant, Madagascar dispose de nombreuses potentialités. Pour les concrétiser, il est indispensable d'engager des réformes structurelles et de mieux coordonner les politiques publiques, afin de transformer ces fragilités en véritables leviers de résilience.

L'analyse sectorielle révèle que certains piliers, tels que l'agriculture et l'économie bleue, ont su faire preuve d'une capacité de résistance supérieure à celle de l'industrie, particulièrement vulnérable aux chocs. L'agriculture, bien que globalement résiliente, reste confrontée à de fortes vulnérabilités dans le Sud et le Sud-Est, régions exposées à la sécheresse et aux cyclones. L'économie bleue, quant à elle, a su contribuer positivement à la stabilité économique, malgré quelques épisodes de non-résilience. Pour renforcer la résilience sectorielle, il devient essentiel d'adopter des stratégies adaptées, de développer les infrastructures et de soutenir l'innovation, tout en valorisant les secteurs porteurs.

La question de l'autosuffisance alimentaire occupe également une place centrale. Si Madagascar est globalement autosuffisant en produits alimentaires, à l'exception du riz, cette situation reste menacée par la baisse de la production de viande, de lait et d'œufs, la pauvreté des ménages, la faible mobilité des excédents et des habitudes alimentaires peu diversifiées. Les systèmes alimentaires, encore vulnérables aux chocs climatiques et économiques, nécessitent des investissements accrus dans les infrastructures, la productivité, la diversification et la résilience pour garantir la sécurité alimentaire à long terme.

Dans le même temps, la protection sociale s'impose comme un filet indispensable pour soutenir les populations vulnérables. Cependant, sa couverture demeure faible et dépendante des financements extérieurs, tandis que les dispositifs existants peinent à répondre à l'ampleur des besoins, notamment en milieu rural et informel. Pour bâtir un système de protection sociale durable et efficace, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, de diversifier les sources de financement, de renforcer la coordination entre acteurs et d'innover dans les modalités d'intervention.

Face à ces constats, le rapport met en avant plusieurs recommandations stratégiques et sentiers de résilience. Il s'agit avant tout de corriger les faiblesses structurelles – qu'il s'agisse des infrastructures, de la productivité, de la gouvernance ou de l'accès au financement – tout en valorisant les secteurs porteurs comme l'agriculture, l'économie bleue et l'industrialisation verte. Le renforcement de la protection sociale et de l'inclusion, l'investissement dans l'éducation, la santé et l'innovation, ainsi que la promotion de la décentralisation, de la participation communautaire et de la synergie des acteurs, sont autant de leviers à activer. Diversifier les sources de financement et mobiliser les partenaires techniques et financiers s'avère également crucial, tout comme l'intégration de la résilience dans l'ensemble des politiques publiques et sectorielles.

Dans une perspective de moyen et long terme, Madagascar est désormais appelé à concilier résilience économique et développement humain durable, en s'appuyant sur la richesse des analyses et recommandations du 7^{ème} RNDH. Cela implique non seulement de dépasser la gestion de l'urgence, mais aussi d'opérer un véritable basculement de l'humanitaire vers le développement. Il s'agit d'adopter une vision systémique du développement durable, où la cohérence entre les politiques et les stratégies devient un impératif, et où le raffermissement des dispositifs de coordination entre acteurs étatiques et non étatiques s'impose comme une condition essentielle de réussite.

Pour relever les défis de la résilience, il est crucial de privilégier des actions cohérentes et coordonnées, capables de soutenir une transition juste vers la durabilité et l'inclusion. La transformation structurelle du pays, la valorisation de ses atouts naturels et humains, et l'engagement de tous les acteurs – publics, privés, société civile et partenaires de développement – seront déterminants pour bâtir une société plus résiliente, où chaque crise devient une opportunité de progrès. Ce chemin exige persévérance, cohérence et leadership, mais il ouvre la voie à un avenir où la résilience ne sera plus seulement une nécessité, mais un véritable moteur de développement pour Madagascar.

Un leadership politique fort et une convergence des efforts de tous les acteurs permettront ainsi de transformer les vulnérabilités actuelles en opportunités et d'engager Madagascar sur la voie d'un développement humain résilient et durable.

Introduction

Les Rapports Nationaux sur le Développement Humain (RNDH) à Madagascar ont abordé, depuis 1996, divers thèmes clés, entre autres l'éducation, la gouvernance, le genre, les technologies de l'information. Le dernier RNDH, celui de 2018, a mis en lumière la mobilisation des ressources intérieures et le lien de celle-ci avec le développement humain.

Le RNDH 2023 est principalement centré sur la résilience économique. C'est un document qui permet de cerner les moyens de renforcer la résilience économique en vue du développement humain. Divers domaines comme l'autosuffisance alimentaire, l'industrialisation, la protection sociale et l'économie bleue y sont traités, notamment l'interconnexion de ces derniers avec la résilience économique et avec l'amélioration des conditions de vie de la population.

En réponse aux défis actuels, le présent rapport renferme les multiples actions entreprises à différents niveaux, des mesures qui ont été prises pour faire face aux impacts de la pandémie de Covid-19 et de la crise en Ukraine.

Ce document se divise ainsi en cinq sections : la première retrace les tendances récentes du développement humain à Madagascar, à travers l'évolution des indices de développement humain ; la seconde dépeint la résilience économique à Madagascar ; la troisième met le focus sur la résilience face aux chocs qui ébranlent la sécurité alimentaire dans le Pays ; la quatrième met l'accent sur l'apport des politiques et programmes nationaux de protection sociale dans le cadre de la résilience ; la cinquième résume les principaux défis en matière de résilience et énonce les recommandations pour le renforcement de la résilience.



1

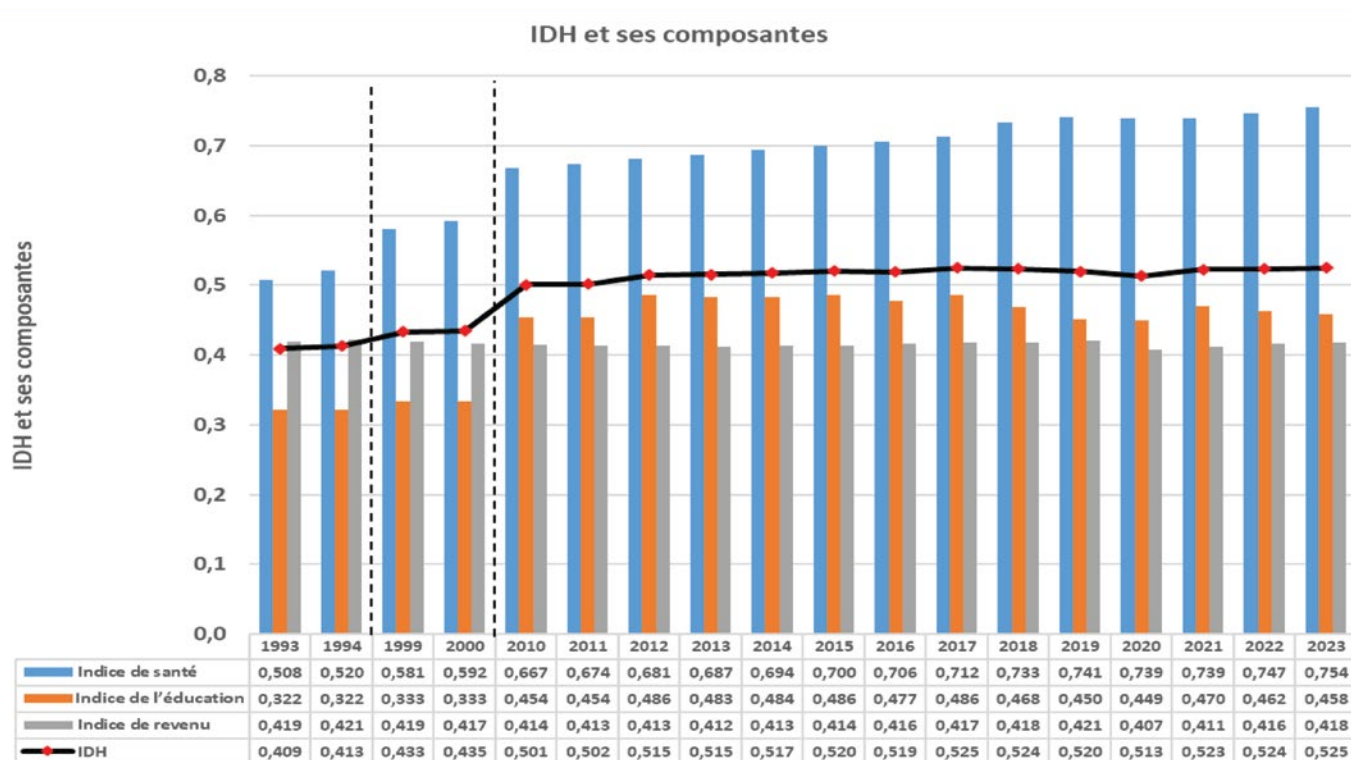
Evolution de la situation du développement humain

1.1. Evolution du développement humain

Redressement du développement humain, après la crise de la Covid-19

Le développement humain continue de progresser lentement à Madagascar. L'indice de développement humain (IDH) qui a fléchi en 2020, du fait des effets de la crise de la covid-19, s'est redressé dès 2021 et s'établit à 0,525¹ en 2023. La progression reste principalement portée par l'amélioration progressive des conditions sanitaires des malagasy.

Figure 1 1. Evolution de l'IDH et ses composantes, 1993 - 2023



Note : L'IDH présenté ici se base sur les données disponibles et confirmées au niveau national, en utilisant les méthodologies de 2021. Des valeurs alternatives, obtenues à partir de données issues de plusieurs autres sources et de séries révisées, ainsi qu'en utilisant les nouvelles méthodologies, sont présentées en annexe.

Source : INSTAT/Nos propres calculs

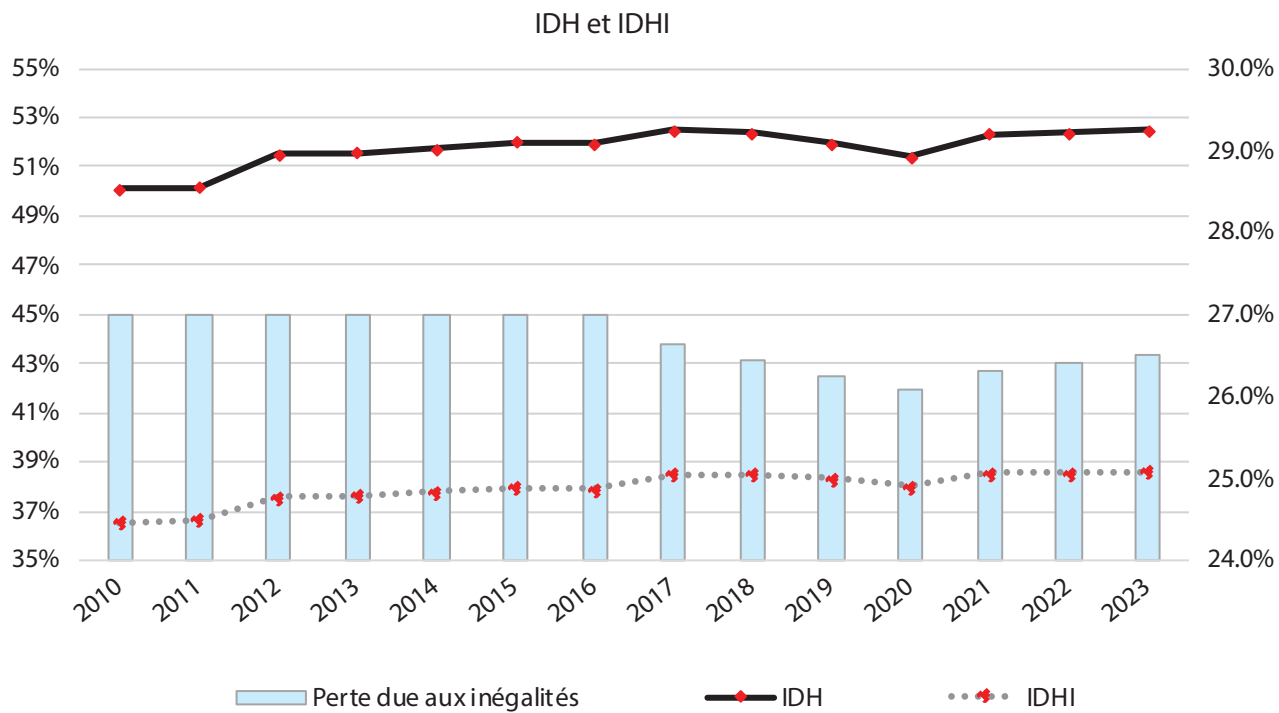
¹ Chiffre calculé à partir des données disponibles et confirmé au niveau national, en utilisant la méthodologie de 2021. Des valeurs alternatives de l'IDH (ainsi que des autres indicateurs de développement humain), obtenues en utilisant des données issues de plusieurs autres sources, des séries révisées, ainsi que les nouvelles méthodologies, sont présentées en annexe.

... mais sur fond d'inégalités persistantes

Les inégalités en matière de capacités persistent. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) est estimé à 0,386 en 2023, soit un écart absolu de 0,139 comparé à la valeur de l'IDH, c'est-à-dire une perte de 26,5% due aux inégalités, cette même année.

C'est dans le domaine de l'éducation que les inégalités sont plus importantes ; l'indice d'éducation ajusté est estimé à 0,284, contre une valeur de l'indice standard de 0,449, soit un écart absolu de 0,169 (ou une perte de 36,8%) en 2023. L'écart du niveau d'instruction – par conséquent, l'écart de la durée moyenne de scolarisation – peut être très important, entre des personnes de milieux différents (urbain ou rural) ou ayant des niveaux de revenu différents. Par exemple, alors que 34% des personnes vivant en zone rurale étaient sans instruction en 2022, seulement 12% de ceux vivant en milieu urbain l'étaient, en 2022 (Instat, 2022)².

Figure 1 2. Evolution de l'IDH et de l'IDHI, 2010-2023



Source : INSTAT/nos propres calculs

L'inégalité entre hommes et femmes, dans le domaine du développement humain persiste également. L'indice de développement de genre – qui est le quotient entre l'IDH des femmes et l'IDH des hommes – est évalué à 0,872, traduisant une disparité assez importante entre hommes et femmes, sur le plan du développement humain. L'IDH des femmes est estimé à 0,513, contre 0,588 pour celui des hommes.

L'IDG de Madagascar s'écarte de 12,8% par rapport à l'unité (i.e. IDG = 1 correspondant à l'égalité parfaite) ; ce qui classe Madagascar parmi les pays à "faible égalité" entre hommes et femmes, du point de vue du développement humain (cf. Tableau 1 1).

Tableau 1 1. Niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH, suivant la valeur de l'IDG

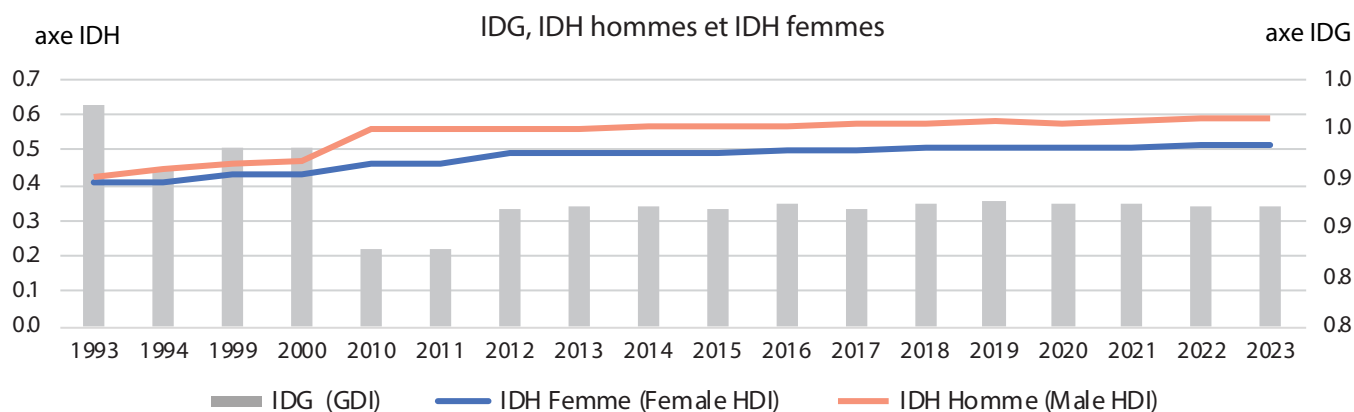
	1. "Très Elevé"	2. "Elevé"	3. "Moyen"	4. "Bas"	5. "Très bas"
IDG	≤ 2,5%	> 2,5 et ≤ 5	> 5 et ≤ 7,5	> 7,5 et ≤ 10	> 10

Source : PNUD

Certes, les femmes sont légèrement plus nombreuses (50,6% de la population) et vivent plus longtemps (3,9 ans de plus en moyenne) que les hommes, par ailleurs la durée de scolarisation des filles est sensiblement supérieure à celle des garçons (6,7 contre 6,1 ans respectivement), toutefois les hommes renversent la situation, avec un avantage plus grand sur le plan économique. En 2023, le revenu estimé du travail des hommes est 1,3 fois plus élevé que celui des femmes (1 821,3 \$PPA contre 1 366,7 \$PPA) et la part des femmes dans les revenus salariaux n'est que de 43,5% pour cette même année.

² Source : "EPM 2021/-2022", Instat, 2022

Figure 1 3. Evolution de l'IDG et des IDH hommes et femmes, 1993-2023



Source : INSTAT/nos propres calculs

L'indice des inégalités de Genre (IIG) – qui rend compte de l'inégalité entre hommes et femmes, en se basant sur les trois dimensions qui sont censées influencer, le plus, la disparité entre hommes et femmes (la santé reproductive des femmes, l'autonomisation et le marché de l'emploi) – est estimé à 0,588, pour Madagascar, en 2023. Ce chiffre, qui est assez élevé (>0,5), indique une disparité assez forte entre hommes et femmes malagasy, du point de vue du développement humain (Il se rapproche davantage de 1 qui correspond à l'inégalité totale, que de 0 qui représente l'égalité parfaite).

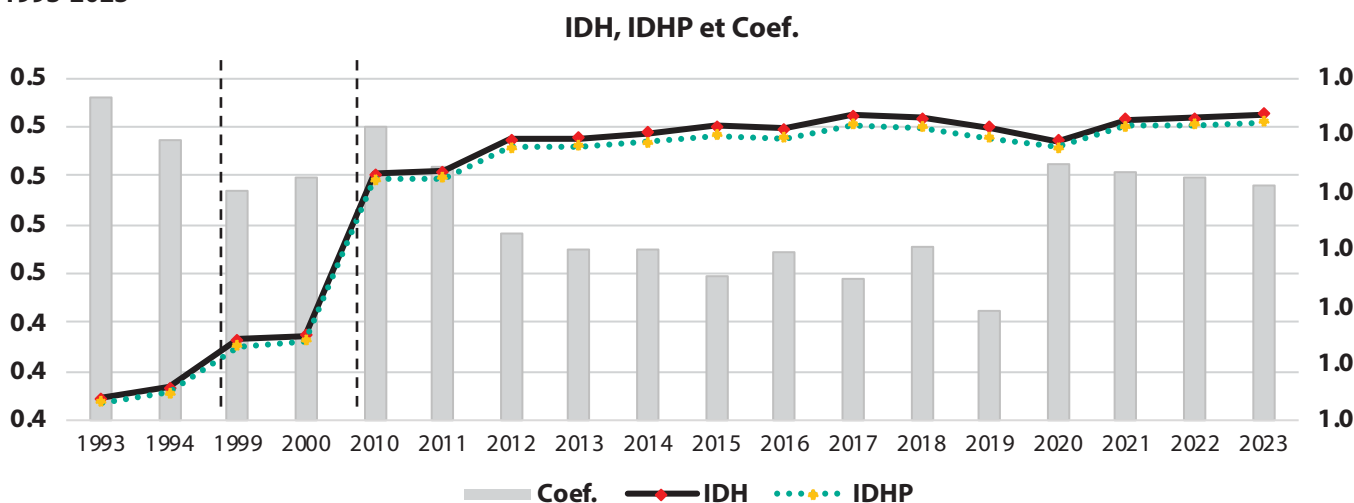
L'inégalité entre hommes et femmes est surtout manifeste dans la santé reproductive, marquée par une mortalité élevée des femmes lors l'accouchement (taux de mortalité maternelle 353 pour 100 000 naissances vivantes en 2023) ; ainsi que dans l'autonomisation, marquée par des opportunités sociales et économiques plus réduites chez les femmes et qui se traduisent par une faible représentativité des femmes dans la vie politique (seulement 17,2% des parlementaires sont des femmes, en 2023).

Faible pression sur la planète

L'Indice de développement humain ajusté des pressions environnementales (IDHP) – qui, par définition, est l'IDH diminué de l'effet de la pression anthropocène – est estimé à 0,521, en 2023. Il reste très proche de l'IDH, estimé, comme souligné plus haut, à 0,523, pour la même année.

L'écart, relativement réduit entre les deux indices, traduit un impact modéré des pressions environnementales sur le développement humain, à Madagascar. En effet, l'émission de CO2 est relativement faible à Madagascar ; elle est de 0,15 tonne métrique par habitant, en 2023 (à titre de comparaison, la moyenne mondiale était de 4,76 tonnes par tête, en 2023). L'empreinte matérielle était de l'ordre de 1,5 tonnes par habitant en 2023 (à titre de repère, la moyenne mondiale était de l'ordre de 12 tonnes par tête, en 2023).

Figure 1 4. Evolution des Indices de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP), 1993-2023

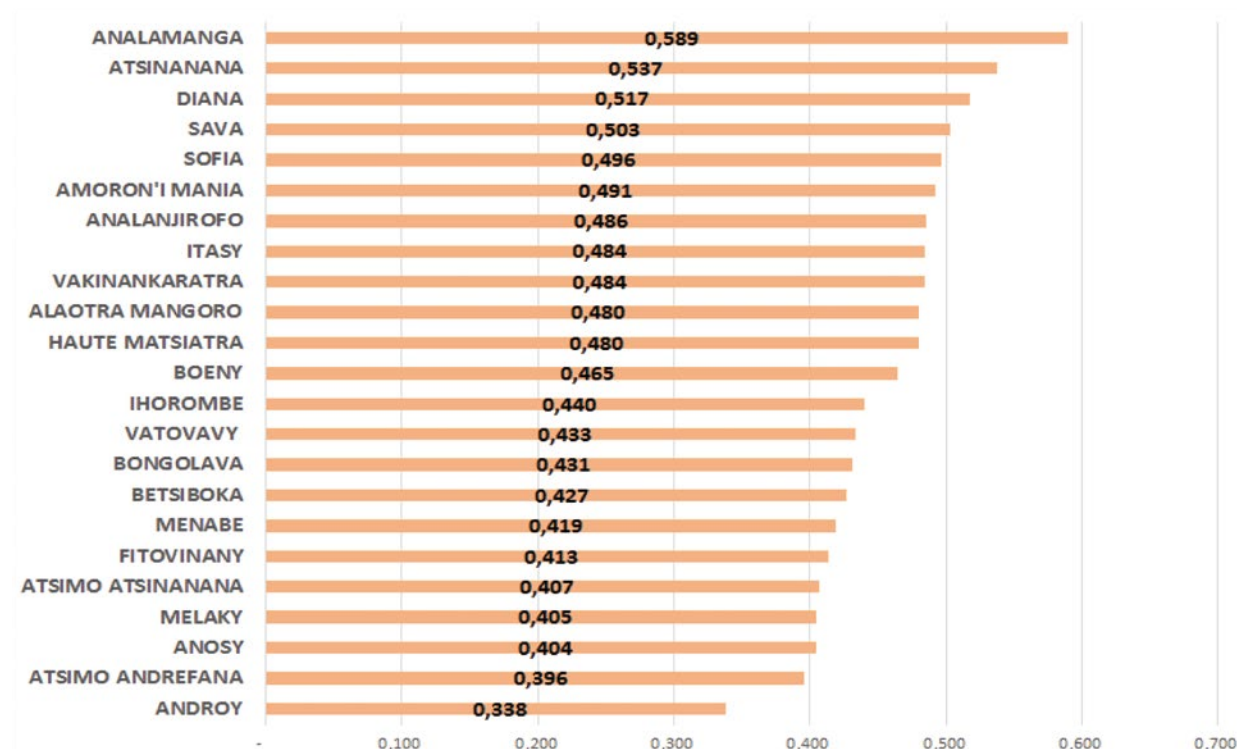


Source : INSTAT/MEDD/BM/nos propres calculs

Disparités interrégionales

Les inégalités ont aussi une dimension spatiale. Les indices de développement humain (IDH) révèlent des disparités entre les différentes régions de la Grande Île.

Figure 1 5. Les indices de développement humain IDH en 2023



Source : INSTAT/nos propres calculs

La région d'Analamanga, qui abrite la Capitale, Antananarivo, se distingue des autres régions, avec un IDH bien plus élevé : 0,589. Analamanga est la seule région à dépasser le seuil de 0,550, faisant d'elle l'unique région de Madagascar (parmi les 23 que compte le pays) à avoir un niveau de développement humain moyen. A l'opposé, la région Androy a un niveau de développement humain relativement faible : 0,338.

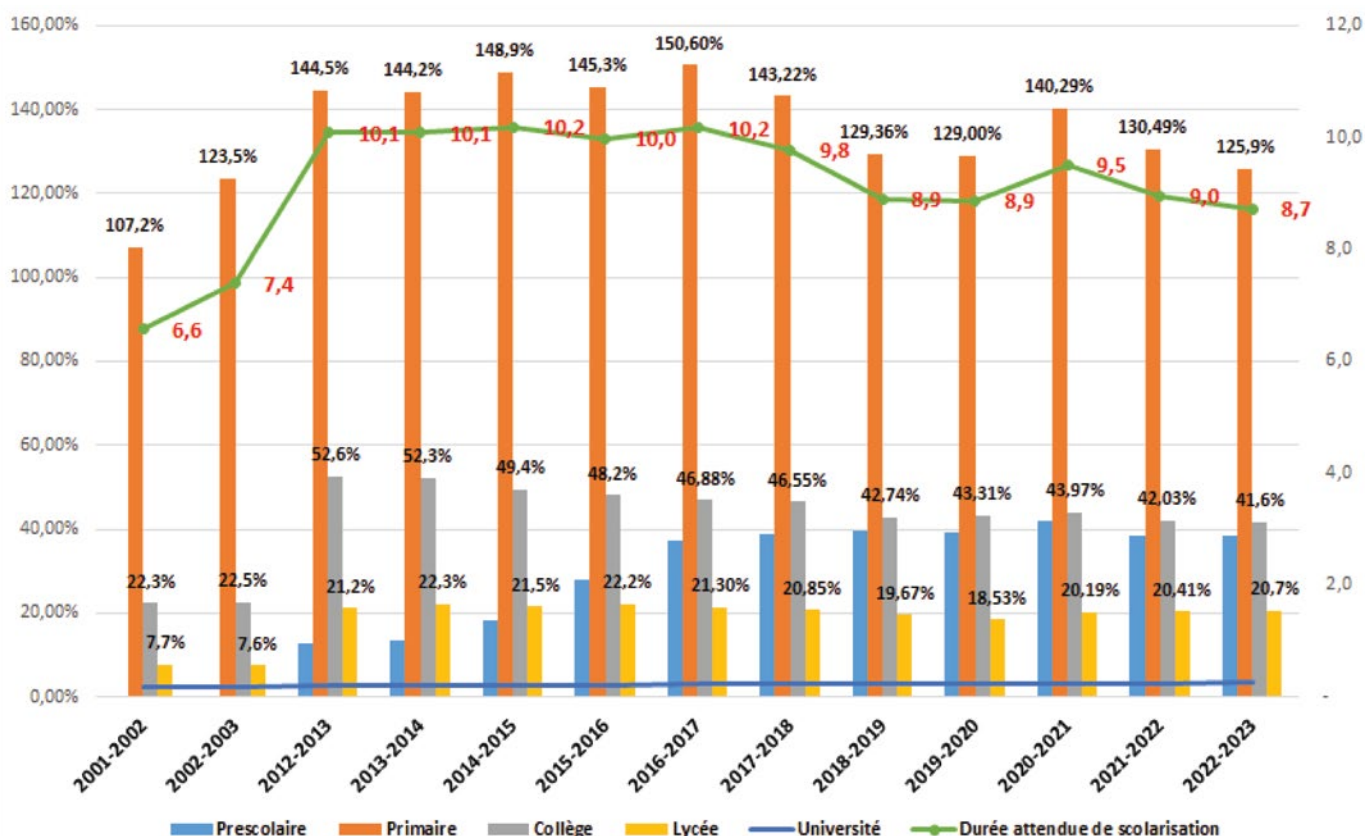
1.2. Quelques déterminants du développement humain à Madagascar

La scolarisation des enfants est renforcée grâce notamment à la construction de nouveaux bâtiments scolaires et à la modernisation des infrastructures scolaires. A cela s'ajoutent la diminution des charges des parents à travers la distribution des kits scolaires, l'opérationnalisation de cantines scolaires dans les zones vulnérables à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la gestion des établissements scolaires publics, Le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 107,2% en 2001/2002 à 150,6% en 2016-2017, pour s'établir à 125,9% en 2022/2023. La durée moyenne de scolarisation est passée de 6,3 ans en 1992-1993 à 10,2 ans en 2017-2018, avant de s'établir à 8,7 ans en 2022-2023.

Le taux net de scolarisation dans le primaire a été estimé à 71% en 2021, selon les résultats de la dernière enquête permanente auprès des ménages de 2021-2022 (Instat, 2022) ; il a été de 98% en 2023 d'après le MEN (MEN, 2024)³.

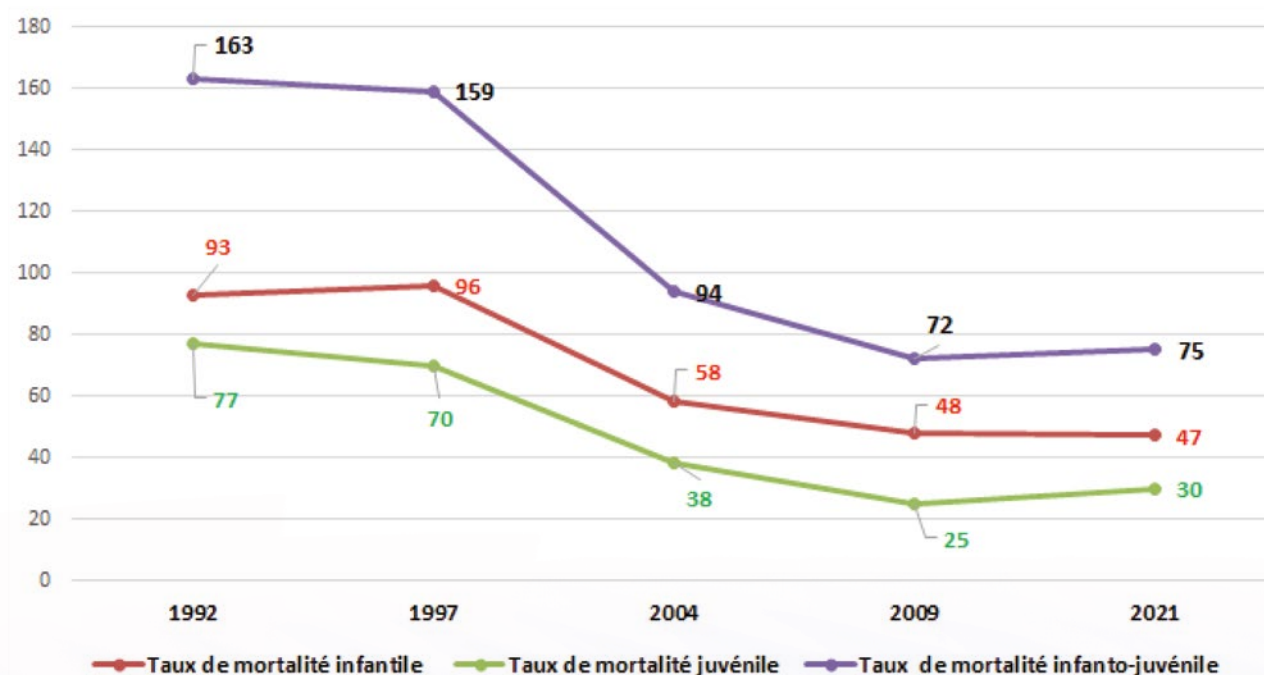
³ Annuaire de l'éducation nationale, MEN, 2023

Figure 1 6. Evolution des taux bruts de scolarisation, primaire, secondaires, et de la durée de scolarisation entre 2002 à 2023



L'espérance de vie d'un Malagasy, à sa naissance, est d'environ 67,5 ans. Les femmes sont susceptibles de vivre un peu plus longtemps que les hommes ; 69,5 ans contre 65,7 ans⁴. Les Malagasy ont gagné 15 ans d'espérance de vie entre 1992 et 2018. Cela résulte en partie de la diminution significative de la mortalité des enfants âgés de 0 à 5 ans, au cours des trois dernières décennies.

Figure 1 7. Evolution des taux de mortalité infantile entre 1993 et 2021



Source : MEF/ INSTAT/Enquêtes EDS

⁴ L'espérance de vie à la naissance était de 67,6 ans, en 2018 ; 69,7 ans pour les femmes, contre 65,8 ans pour les hommes (Instat, 2018). Il est considéré que ces chiffres sont restés globalement les mêmes en 2023, compte tenu de la progression annuelle de long terme et le repli dû aux effets de la crise de la covid-19, en 2020 et 2021.

Le progrès accompli dans la dimension "santé" résulte des diverses mesures prises, dans les domaines des soins et de la nutrition. Parmi celles-ci, l'on peut citer : l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, le renforcement des capacités de surveillance épidémiologique, facilitant la détection rapide des maladies infectieuses (cela a été particulièrement efficace pendant la crise de la COVID-19) ; le déploiement de cliniques mobiles dans les zones isolées, pour aider les populations marginalisées à avoir accès aux soins ; la mise en place et l'opérationnalisation de sites communautaires pour la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME).

Après la crise de la covid-19, l'économie malagasy s'est vite redressée en 2021 (croissance de 5,7% en 2021, après -6,7% en 2020) et a connu une croissance soutenue, au rythme de 4% en moyenne par an, depuis 2022, grâce à des investissements soutenus. Une importante partie de la hausse des investissements vient des IDEs

Tableau 1 2. Indicateurs macroéconomiques, 1993-2023

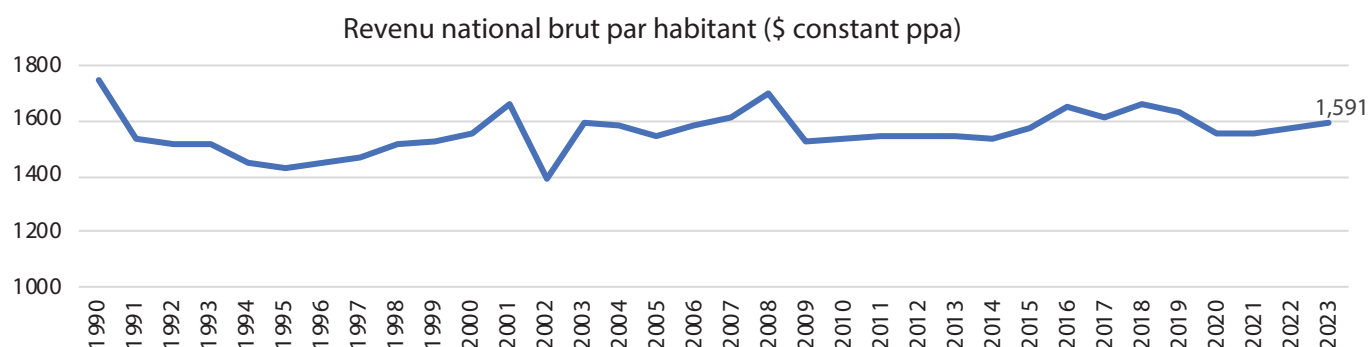
	1993	2003	2013	2018	2019	2020	2021	2022*	2023*
Croissance PIB à prix constants (en %)	2,4	7,4	2,3	3,2	4,4	-7,1	5,7	4,3	4,0
Inflation (moyenne période) (en %)	10,0	-1,7	5,8	8,6	5,6	4,2	5,8	8,2	10,0
Croissance Secteur Primaire (en %)	3,6	2,2	-5,0	0,4	5,9	-1,4	-1,6	2,5	9,4
Croissance Secteur Secondaire (en %)	3,5	13,8	27,3	2,0	6,8	-29,5	19,7	13,7	-2,6
Croissance Secteur Tertiaire (en %)	1,4	9,6	0,4	0,8	5,0	-5,7	7,4	5,1	4,4
Investissement brut (I) (Milliards Ariary)	153,6	1 141,5	4 527,5	9 499,8	11 576,9	8 757,7	8 416,2	13 301,6	15 628,6
dont: IDE (Milliards Ariary)	5,9	15,8	1 217,0	1 655,3	1 350,4	907,0	934,3	1 342,1	1 655,0

Source : MEF/ INSTAT/BCM

Le revenu par habitant reste toutefois stagnant, autour de 530 USD (soit 1 550 \$ constant de 2011, ppa) depuis le début des années 1990s, en raison notamment des épisodes de crises qui ont affecté les activités (crises politiques de 1991, 2002 et 2009, crise de la covid-19 en 2020, ...).

Pour Madagascar, le revenu national brut par habitant est estimé à 1 591 USD (USD constant de 2011 ppa*), en 2023.

Figure 1 8. Evolution du revenu brut par habitant (\$ USD constant, ppa), 1993 - 2023



Source : INSTAT

*ppa = en parité du pouvoir d'achat



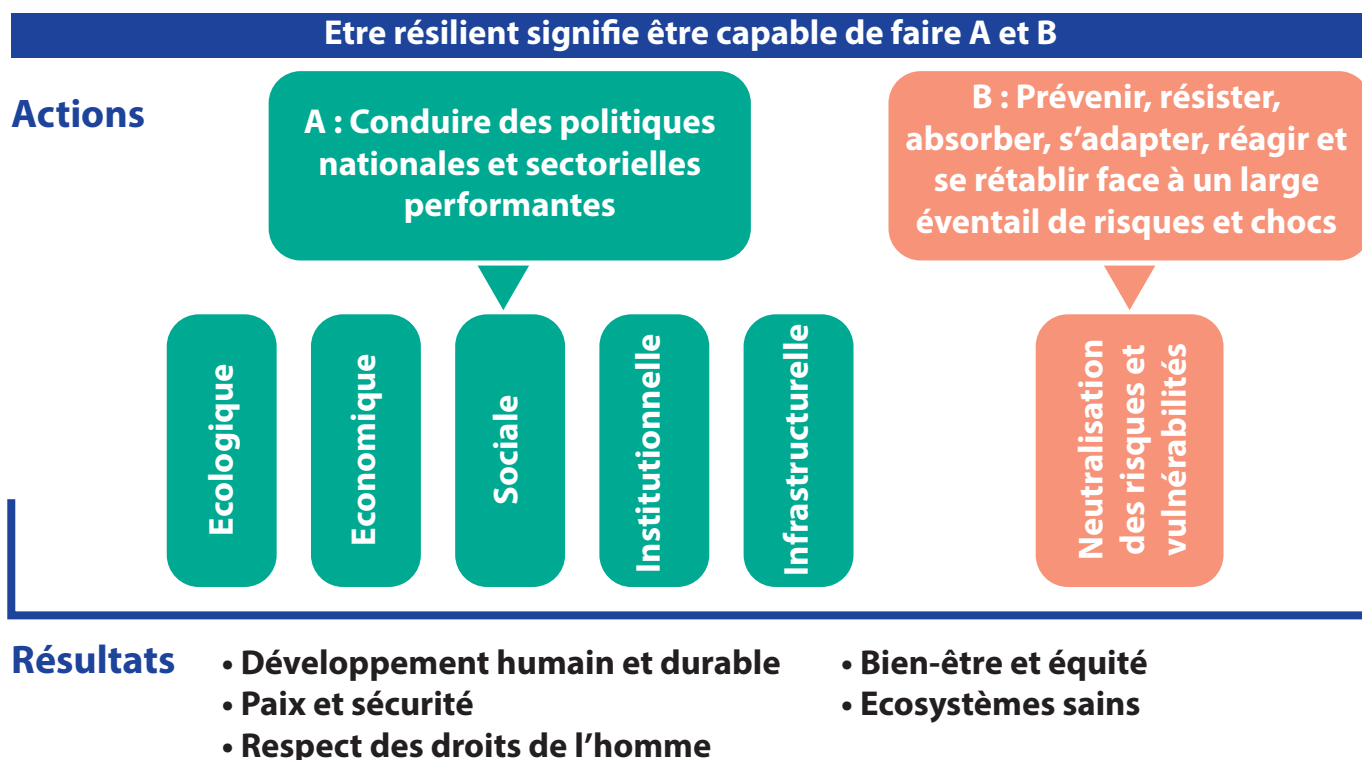


2.1. Concepts de résilience selon le Système des Nations-Unies

Le système des Nations Unies conçoit la résilience comme étant la capacité à assurer un développement humain durable quel que soit les problèmes qui pourraient survenir. Cela suppose une performance socio-économique stable et une vulnérabilité réduite.

La performance socio-économique se mesure à travers le niveau de vie et le bien-être de la population, y compris la capacité de cette dernière à accéder aux connaissances. Il s'agit de la capacité du pays à résister aux éventuels chocs et problèmes socio-économiques qui pourraient être sources de vulnérabilité. En effet, le déficit de performance et la vulnérabilité face aux chocs sont de nature à freiner le développement humain et se manifeste particulièrement par la baisse du niveau de vie de la population et par l'incapacité de celle-ci à accéder aux services sociaux de base.

Figure 2 1. Résilience selon les Nations Unies

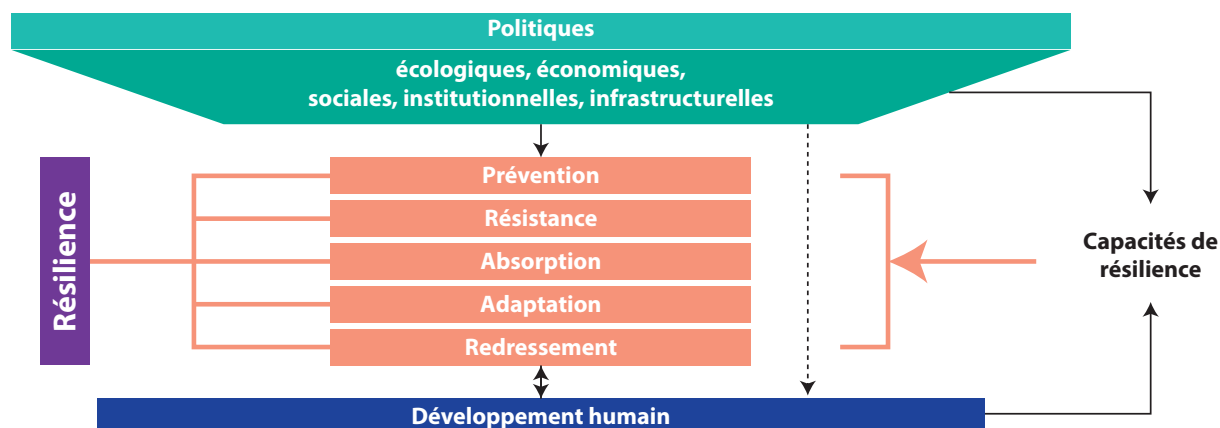


Source : [adapté du concept des Nations-Unies]

Ainsi être résilient, pour les Nations-Unies, c'est être en mesure de conduire des politiques nationales et sectorielles performantes dans les domaines économiques pour prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir face à un large éventail de risques et chocs. C'est aussi la capacité à neutraliser les risques et les vulnérabilités.

Dans le présent rapport, les capacités de résilience sont appréhendées à partir du cadre opérationnel de l'approche ROAR (Roots of African Resilience) de la résilience développée par les Nations Unies (PNUD, 2023). Ce cadre suggère une évaluation des capacités de résilience à partir des politiques et actions de prévention, de résistance, d'absorption, d'adaptation et de rétablissement, dans les 5 domaines susmentionnés ; et ce, en considérant simultanément les politiques spécifiques visant à réduire la pauvreté humaine et les inégalités.

Figure 2 2. Capacités de résilience et développement humain



Source : PNUD [graphique : Equipe de rédaction]

2.2. Le développement humain à l'épreuve des chocs

De multiples chocs ont affecté le développement humain à Madagascar depuis le début des années 1960s. Parmi ceux-ci citons : les crises pétrolières (1973, 1979), les crises politiques nationales (1972, 1991, 2002 et 2009), la crise COVID 19 (2020), auxquelles s'ajoutent la sécheresse et les impacts du réchauffement climatique.

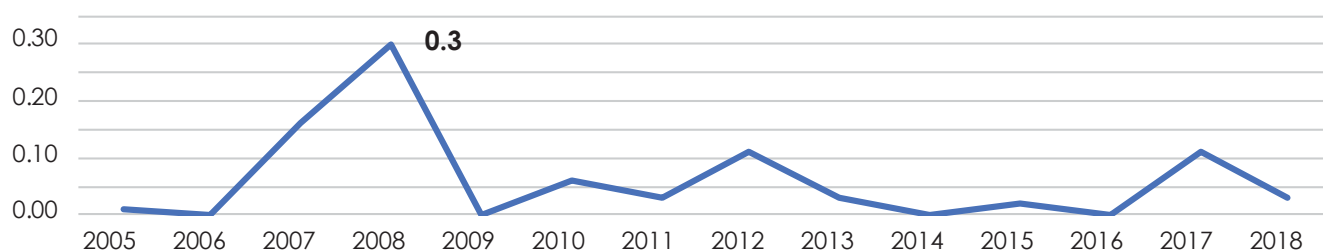
Les crises politiques ont occasionné des pertes immenses à l'économie malagasy. Selon les estimations de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement international (FERDI)⁵, le manque à gagner en termes de point de croissance du PIB par tête est de l'ordre de 3 % par année de crise politique ; soit une perte de 10 % sur l'ensemble de la période 2000-2019.

Les conséquences néfastes des crises politiques vont au-delà des pertes économiques. Selon la Banque Mondiale, la crise politique de 2009 aurait présumément entraîné le décrochage scolaire de près de 600 000 élèves (Banque Mondiale, 2013)⁶.

Les catastrophes naturelles ont aussi causé des pertes importantes. Selon les estimations de la FERDI, le manque à gagner en termes de point de croissance du PIB par tête, dû à ces catastrophes, est de l'ordre de 1% par année ; soit une perte de 15% sur l'ensemble de la période 2000-2019. A lui seul, le cyclone Enawo a causé un dommage estimé par la FERDI à 4% du PIB en 2017⁷.

Selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe ou United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR), les pertes économiques directes, attribuées aux désastres, ont varié de 0 à 0,3% du PIB entre 2005 et 2018 (cf. Figure 2 3). Si on ajoute les effets induits, les pertes économiques sont plus importantes.

Figure 2 3. Pertes économiques directes, attribuées aux catastrophes naturelles (% du PIB)



Source : UN Office for Disaster Risk Reduction, 2024 ; extrait de Ourworldindata.org

⁵ FERDI Note brève/Mesurer les diverses formes de vulnérabilité à Madagascar pour en quantifier l'impact.

⁶ "Madagascar: Measuring the Impact of the Political Crisis", <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2013/06/05/madagascar-measuring-the-impact-of-the-political-crisis>

⁷ "Mesurer les diverses formes de vulnérabilité à Madagascar pour en quantifier l'impact", Ferdi Note Brève, MEF, FERDI, BAD, 2020

Encadré 2 1. Madagascar et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles

Situé dans l'Océan Indien à 400 km à l'Est de l'Afrique, Madagascar est très sensible aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Selon le Global Climate Change Index, en 2018, il a été classé quatrième parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique. D'après la FERDI, vu l'indice de vulnérabilité physique au changement climatique, Madagascar se place au quatrième rang parmi les pays subsahariens les plus exposés au risque, avec une forte variabilité entre les régions. Avec en moyenne 3 à 4 cyclones par an et dont l'intensité tend à s'accroître, le pays subit des dommages importants. En plus des pertes en vie humaine, d'innombrables dégâts sont annuellement enregistrés au niveau des écosystèmes et des infrastructures.

Source : FERDI

La Banque Mondiale souligne que : (i) le nombre de personnes affectées par une catastrophe naturelle est passé de 1 500 à plus de 5 000 pour 100 000 personnes par an, (ii) en moyenne, les catastrophes naturelles coûtent à l'économie environ 1% du PIB chaque année, (iii) les ménages pauvres sont nettement plus affectés par les chocs, (iv) les chocs sont un facteur de migration interne et externe (Banque Mondiale, 2024).

Les cyclones tropicaux occasionnent des pertes estimées, en moyenne, à 87 millions USD, par an ; les pertes peuvent aller jusqu'à 810 millions USD les années où des événements particulièrement violents se produisent. "Le montant de ces pertes peut atteindre 4 % du produit intérieur brut (PIB) du pays" (Banque Mondiale, 2024)⁸.

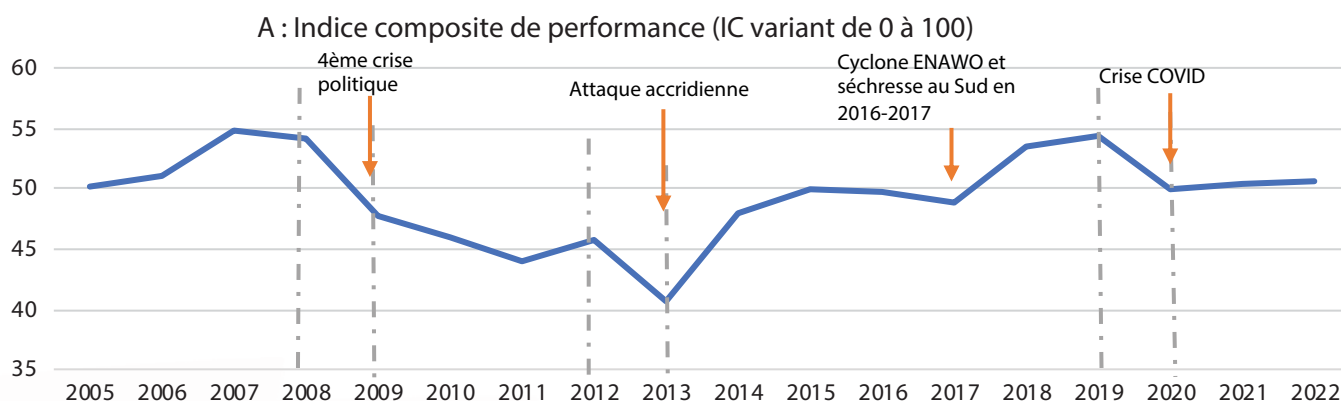
Les aléas climatiques affectent la scolarisation des enfants malagasy, avec des conséquences, à court terme, sur l'achèvement des cycles d'études et, à plus long terme, sur le niveau d'éducation des populations. Selon l'UNICEF les cyclones Cheneso et Freddy en 2023 ont perturbé la scolarisation de plus 180 000 élèves ; la tempête tropicale Alvaro et le cyclone Gamane en 2024 ont provoqué l'interruption de la scolarité de 13 000 enfants pendant plus de 3 semaines.

Enfin, la crise de la COVID-19 de 2020 a entraîné une chute de près de 6% du PIB en 2020, suite au confinement et ses implications, notamment : la fermeture d'entreprises dans plusieurs secteurs clés de l'économie, tels que les mines, le tourisme, les transports, les services, ... ; ainsi qu'une baisse de la demande. La pandémie a aussi eu des effets sur l'espérance de vie. En 2021, l'institut Pasteur de Madagascar a fait état d'une baisse de l'espérance de vie de 0,8 an pour les hommes et 1 an pour les femmes, de l'agglomération tananarivienne ; une baisse attribuable à une surmortalité durant les moments forts de la pandémie, en particulier pour les plus de 60 ans (Institut Pasteur, 2021)⁹.

2.3. Résilience socio-économique

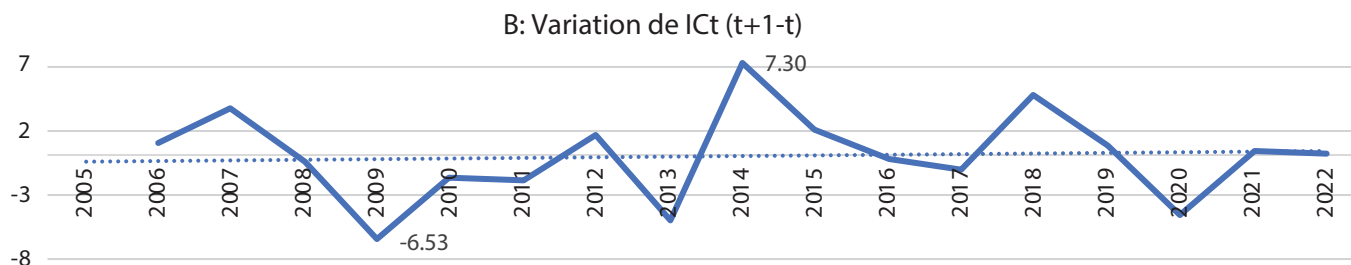
Dans le présent rapport, la dynamique de la résilience socio-économique est appréciée à travers l'évolution d'un indicateur composite (Figure 2-4) qui synthétise les facteurs de résilience dans les domaines : écologique, économique, social, institutionnel et infrastructurel (cf. Annexe 2).

Figure 2 4. Evolution de l'indice composite de résilience entre 2005 et 2022.



⁸ Cité dans "Les solutions de financement innovantes redessinent la résilience face aux cyclones et la gestion des catastrophes tenant compte des besoins des enfants", UNICEF, 2024.

⁹ Source : "Évaluation de la surmortalité associée à la pandémie de COVID-19 à Antananarivo, Madagascar en 2020-2021", Institut Pasteur de Madagascar, 2021 ; <https://www.pasteur.mg/conference-de-linstitut-pasteur-de-madagascar-le-jeudi-30-novembre-a-11h/>



Note : Comme dans la littérature existante, on prend comme seuil de résilience le niveau 50.

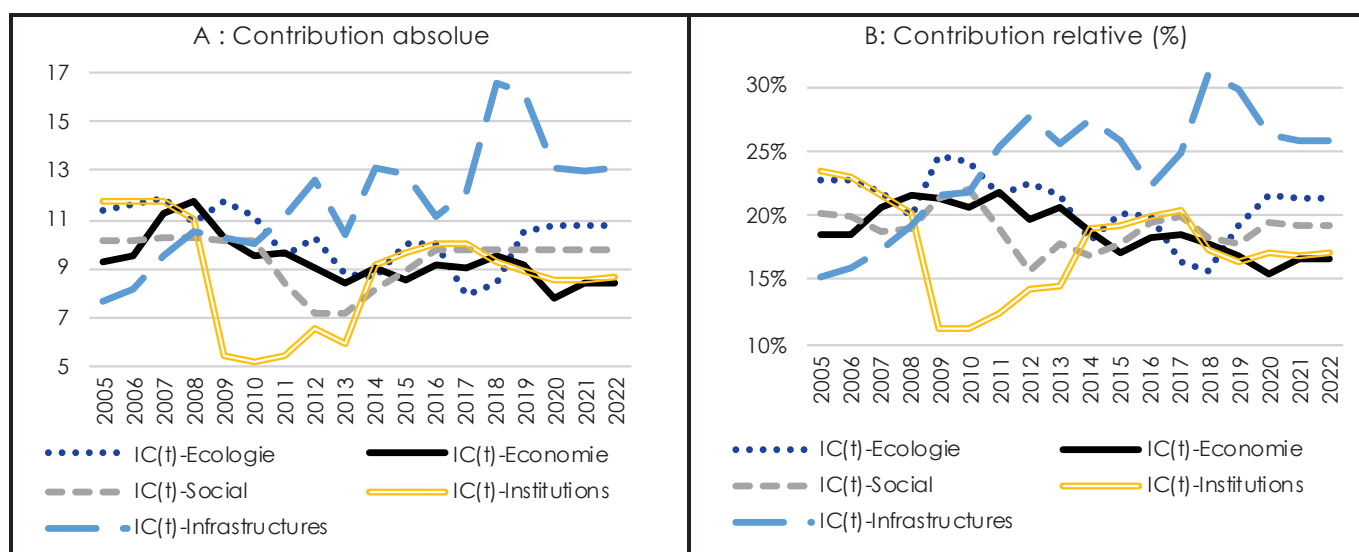
Source : Calculs des auteurs

L'indice multidimensionnel de résilience de Madagascar fluctue, au gré des chocs, autour du seuil généralement pris comme référence (seuil de résilience = 50). En d'autres termes, les acquis du développement humain sont peu stables dans le pays, du fait précisément d'une résilience socio-économique quelque peu fluctuante.

La résilience socio-économique est principalement portée par les infrastructures (installation et réseau électrique, routes, ...). Cela ne signifie pas que les infrastructures sont suffisantes ou de bonne qualité, dans le pays ; mais seulement que, comparativement aux autres domaines, les services d'infrastructures peuvent apporter un peu plus de soutien aux populations malagasy, en cas de choc.

Les domaines qui plombent les capacités de résilience sont la gouvernance institutionnelle et la gouvernance sociale. Malgré une capacité avérée de planification (démontrée à travers la mise en place d'une stratégie de réduction des risques et catastrophes, depuis le début des années 2000s, et la mise en place du plan multisectoriel d'urgence pour la riposte contre la covid-19, en 2020, ...), les pesanteurs institutionnelles limitent les possibilités des pouvoirs publics à intervenir et réduisent la portée de leurs actions, en cas de chocs. Par ailleurs, la timidité des politiques de redistribution des ressources réduit l'efficacité des interventions (couverture insuffisante, ciblage difficile en raison de l'ampleur des besoins, ...).

Figure 2 5. Evolution des contributions absolue et relative des 5 domaines à l'indice composite de performance entre 2005 et 2022.



Source : Calculs des auteurs

2.4. Capacités de résilience socio-économique et développement humain

Comme souligné plus haut, les capacités de résilience sont étudiées en termes de politiques et d'actions portant sur chaque étape de la résilience ; à savoir : la prévention, la résistance, l'absorption, l'adaptation et le rétablissement. Elles sont analysées pour les secteurs et thèmes retenus : autosuffisance alimentaire, agriculture, industrie, économie bleue et protection sociale.

Sur ce plan, les principaux instruments d'intervention du pays sont : la stratégie nationale de gestion des risques et catastrophes (SNGRC), qui est une stratégie multirisque et multisectorielle, abordant les risques suivant un cycle complet allant de la prévention à la reconstruction (cf. Annexe 3) ; ainsi que les bras institutionnels de sa mise en œuvre : le conseil national de gestion des risques et catastrophes (CNGRC) et le bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC). Par ailleurs, conformément aux indications de la SNGRC, plusieurs secteurs ont mis en place des plans et/ou des mesures de prévention et d'adaptation, pour gérer, de manière méthodique, les risques les concernant.

2.4.1. Capacités de prévention

La prévention se réfère aux mécanismes et capacités à prédire la survenue d'un choc, estimer ses effets négatifs potentiels et communiquer avec les acteurs concernés. Dans chaque thématique ou secteur, divers instruments ont été développés pour prévenir les principaux chocs, à Madagascar ; ce qui permet d'identifier les acquis et mettre en évidence les enjeux, défis, ainsi que les faiblesses et les instruments manquants à développer pour accroître les capacités de prévention.

Tableau 2 1. Acquis en matière de prévention des chocs

A-Autosuffisance alimentaire
A1-Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : 1. Existence du Programme National de Nutrition Communautaire (PNNC) qui contribue à la prévention de la malnutrition à travers plusieurs mécanismes, 2. Existence de plusieurs stratégies et plans sectoriels récemment élaborés ou mis à jour pour booster la production agricole, 3. Aménagement et/ou la réhabilitation de périmètres hydro-agricoles pour l'amélioration de la productivité agricole, 4. Construction et réhabilitation de pistes rurales pour désenclaver les pôles de production et améliorer l'accessibilité et la connectivité entre les zones pour un meilleur accès aux marchés à travers un partenariat entre le MINAE et le Ministère des Travaux Publics, 5. Mise en place d'usines de production d'engrais (GUANOMAD, STOI, ETG) pour la promotion de l'utilisation d'engrais, 6. Mise en place d'un Système d'Alerte Précoce pour que les populations soient informées à temps et pour qu'elles puissent, à leur niveau, prendre les dispositions leur permettant de se défendre contre les catastrophes. Qu'il s'agisse de cyclone, de sécheresse, d'inondation ou autres chocs, le système d'information est conçu en vue d'assurer la sécurité alimentaire sachant les éventuelles hausses des prix sur les marchés locaux. 7. Mise en place d'un système de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de développement des infrastructures adaptées résilientes, 8. Réalisation des campagnes de vaccination et de déparasitage pour la réduction des mortalités animales et l'adoption de l'approche « One Health » en collaboration avec le Ministère de la Santé pour prévenir, détecter et traiter efficacement les flambées épidémiques de zoonoses et les problèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires.
Enjeux et défis : 1. Prévention de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, 2. Amélioration de production et de la productivité agropastorale à travers l'irrigation, la fertilisation organique et minérale et une meilleure gestion des ressources en eau, 3. Désenclavement des zones de production et de consommation, 4. Prévention de certains chocs tels que les cyclones, sécheresses et inondations, la volatilité des prix des produits alimentaires, les mortalités animales.
B-Industrialisation
B1- Catastrophes liées aux pannes de systèmes technologiques ou des accidents industriels
Acquis : Décret MECIE, Loi n°99-021 du 19 août 1999 sur la politique de Gestion et Contrôle des Pollutions Industrielles.
B2- Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : Instruments existants : TVM et RNM, Bulletin météo avec niveau d'alerte, système plateforme humanitaire du secteur privé, OCHA, APIPA, Centre d'opérations d'urgence au sein des entreprises, BNGRC, CPGU, IFVM, Comité régional des GRC, Système d'assurance
B3- Catastrophes sanitaires et biologiques
Acquis : Mécanismes existants : 1. Amélioration de l'accès aux soins de santé, 2. Existence de la médecine de travail, de l'assurance santé et d'un Système d'Alerte Précoce (SAP)

B4- Crises économiques et financières internes et internationales

Acquis : Existence du Fonds de garantie Malagasy, SOLIDIS garantie

B5- Crises géopolitiques

Acquis : Les instruments existants :

1. Appartenance au sein des organismes de protection et décisionnel au niveau régional (SADEC, COI, COMESA, UA),
2. Promotion des investissements locaux (ODOF, Projet FIHARIANA, ONUDI) pour la transformation des matières premières locales,
3. Mise en place du Pacte de programmation industrielle

B6- Climat des affaires internes (politiques, sociales, réglementaires...)

Acquis : Existence de mécanismes pour les grandes industries :

1. Assurance risque pays (COFACE),
2. Volet assurance risque pays avec la MIGA,
3. Capacité de s'installer dans d'autres pays,
4. Existence d'une politique interne de gestion de crise (dialogue public-privé)

B7- Changements brusques provoqués par des modifications de comportements des acteurs dans le paysage économique

Acquis : Existence de capacités partielles notamment le mécanisme de prévention et de compensation dépendant de l'amplitude du choc pour les grandes industries.

C- Economie bleue

C1- Surpêche

Acquis : Il existe des mécanismes adaptés de gestion des pêcheries :

1. Etablissement des périodes de fermeture (calendrier de pêche),
2. Elaboration des planifications spatiales marines,
3. Elaboration des pap (plan d'aménagement des pêcheries),
4. Evaluation des stocks,
5. Sensibilisation, formation sur les calendriers de pêche, sur les matériels, sur les techniques de pêche,
6. Elaboration des Atlas Maritimes,
7. Existence du Centre de Développement de l'Aquaculture (CDA) qui accompagne des activités de distributions d'alevins (1 539 486 en 2019, 12 422 594 en 2020, 11 812 488 en 2021, 11 166 408 en 2022, 4 329 200 en 2023 ; source : Rapport annuel du MINAE et MPEB), déversement d'alevins pour le repêchage (390 162 en 2019, 238 033 en 2020, 1 283 200 en 2021, 290 390 en 2022, 474 950 479 950 en 2023 ; source : Rapport du MINAE et MPEB), la mise à disposition d'au moins 966 kits de production et sécurité en mer (gilets, filets et accessoires).

C2- Insécurité et vols, Exploitation illicite de mangrove et terrestre

Acquis :

1. Existence d'instruments notamment la sensibilisation par rapport aux textes réglementaires, la distribution de licence de pêche (100 en 2023), la distribution de permis de collecte (488 en eau douce et 1 661 marins).
2. Existence du CSC (Comité de Surveillance Communautaire) dont le rôle est d'assurer le transfert de gestion des ressources et écosystèmes aquatiques. Le but est de lutter contre l'exploitation illicite des mangroves et contre les pêches INN au niveau des zones gérées par les communautés.

C3- Pollution marine

Acquis : Plusieurs mécanismes sont disponibles :

1. Existence de la Convention MARPOL,
2. Existence de la Politique Nationale du Transport Maritime,
3. Existence d'une Etude d'Impact Environnemental qui consiste en l'analyse scientifique et préalable des impacts potentiels d'une activité donnée sur l'environnement, et en l'examen de l'acceptabilité de leur niveau et des mesures d'atténuation permettant d'assurer l'intégrité de l'environnement dans les limites des meilleures technologies disponibles, à un coût économiquement acceptable,
4. Valorisation des ressources marines en termes d'énergie tout en respectant les normes.

C4- Changement climatique

Acquis :

1. Sensibilisation par rapport aux effets du CC (ICAM, sécheresse, inondation, cyclone, feux),
2. SAP, projet CAT DDO (projet d'accompagnement pour renforcer la résilience des villes face au changement climatique)

C5- Sécurité sanitaire halieutique

Acquis :

1. Respect des normes sanitaires,
2. Mise en place des dispositifs dans les ports, exécution des contrôles sanitaires, dépistage, respect des règlements phytosanitaires, sensibilisations
3. Nombre de certificats sanitaires délivrés par l'ASH (2023): 2 519

D-Protection sociale

D1-Cyclone/inondation

Acquis : Existence de mécanismes au niveau de l'Etat qui

1. définit les grandes orientations stratégiques et prévoit la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des risques,
2. prévoit le budget annuel des collectivités territoriales décentralisées,
3. prévoit le financement des activités liées à la gestion des risques, des urgences et des catastrophes,
4. prévoit une subvention spéciale à allouer aux collectivités territoriales décentralisées pour la réduction des risques et catastrophes,
5. prévoit de réduire à 3 l'indice des pertes en vies humaines dues aux cyclones d'ici 2030 à travers les applications effectives des normes d'infrastructures et/ou règles sectorielles déjà établies ou initiées.

En cas d'urgence :

1. Existence d'un Plan Sectoriel et d'un Plan de Contingence National qui prévoit des actions et des interventions multi-sectorielles impliquant des acteurs humanitaires : MDAT, MPS, MEN, MJS, Min San, Min Jus, MSP, MDN, MDGN, MAT, ONN, Ministère en charge de l'agriculture, Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH), MTM, (MDAT),
2. Existence d'un système de coordination : GTPS (Groupe Thématique de la protection Sociale), CWG (Cash Working Group), CRIC (Comité de Réflexion des Intervenants en cas de Catastrophes), cluster national, Groupe sectoriel Sécurité Alimentaire et Moyen de Survie (SAMS) (MPS),
3. Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNA) (MEDD)

Textes et documents de cadrage existants :

1. la Loi N°2015-031 relative à la Politique Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes (PNGRC),
2. la Loi n°2017-028 sur la protection sociale du régime non contributif,
3. le PNPS de 2015 - SNPS 2019-2023 - SNPS mis à jour pour 2024-2030,
4. la PSRC (Protection Sociale Réactive aux Chocs) et le manuel de transfert monétaire pour la réponse cyclone/inondation,
5. la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes (SNGR 2016-2030) (BNGRC) qui regroupe les actions prioritaires à long terme destinées à accroître la résilience de la population face aux catastrophes

D2- Sècheresse

Acquis : Capacités de prévention partiellement développées :

1. Existence du plan de Contingence Annuel sécheresse,
2. Existence de plusieurs lois et stratégies ci-dessus listées,
3. le plan de contingence pour le Grand Sud insécurité alimentaire et nutritionnelle,

D3- Pandémie

Acquis : Capacités de prévention partiellement développées :

1. Existence d'une Politique Nationale de Santé,
2. Existence du Plan Multisectorielle d'Urgence (PMDU) (gouvernemental),
3. Existence d'une note stratégique sur la réponse du secteur de l'Education face à la pandémie du COVID-19,
4. Existence du Contingent Emergency Response Component (CERC), pour faciliter l'accès à un financement rapide en permettant la réaffectation des fonds non engagés du projet en cas de crise ou de catastrophes naturelles,
5. Existence d'un programme national de lutte contre les maladies tropicales négligées,
6. Existence d'un Plan Stratégique de lutte contre le paludisme
7. Existence de campagnes de vaccination.

D4- Inflation, hausse des prix

Acquis : Capacités partielles :

1. Existence de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS),
2. Financement par des PTF de mesures d'urgences sociales pour assurer la survie de la population en détresse (programmes Vatsy Tsinjo, Tsena Mora, Tosika Fameno, HIMO, ACTP, Aide Spéciale Unique etc.)
3. Financement à partir des ressources propres internes, mise en œuvre de « KALY TSINJO », face à l'augmentation des prix du carburant, Projet de renforcement de la résilience des ménages en situation de pauvreté extrême et de vulnérabilité (dans le cadre du CERC II).

Source : Synthèse des travaux du premier conclave tenu à Antsirabe du 19 au 23 Février 2024

2.4.2. Capacités de résistance

La résistance désigne l'ensemble des mécanismes et capacités prévues et programmées pour faire face aux effets négatifs d'un choc. Les acquis, enjeux, défis mais aussi les faiblesses et les instruments manquants à développer pour accroître les capacités de résistance aux chocs sont synthétisés dans le tableau 2.2 par thématique ou secteur.

Tableau 2 2. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière de résistances aux chocs

A-Autosuffisance alimentaire
A1 : Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : 1. La mise en place des Centres de Récupération Nutritionnelle et Médicale (CRNM) qui couvrent environ 30% des fokontany des régions les plus affectées par la sécheresse, 2. La mise en place de banques alimentaires et de magasins de stockage dont les capacités totales sont encore faibles par rapport aux besoins, 3. La promotion des variétés améliorées à haut rendement et résistantes aux maladies et au stress, par les structures de recherche appuyées par les PTF, 4. La promotion de l'Agriculture Biologique et des systèmes de culture résilients face au climat comme l'Agriculture Intelligente face au climat (AIC), 5. La mise en place des infrastructures EAH (Eau, Assainissement et Hygiène) résilientes au climat qui vise l'accès en eau pour tous dont le taux est de l'ordre de 54,5% en 2023, 6. L'existence d'un système de lutte antiacridienne.
Enjeux et défis : 1. la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, 2. l'amélioration des infrastructures de stockage et d'accès à l'eau potable, 3. l'amélioration de la productivité agropastorale, 4. la résilience face à certains chocs climatiques qui endommagent les cultures.
Faiblesses, instruments manquants : faible couverture territoriale et faible capacité à capitaliser les acquis, ce qui nécessite une mobilisation des ressources et des investissements.
B-Industrialisation
B1- Catastrophes liées aux pannes de systèmes technologiques ou des accidents industriels
Acquis : 1. Existence de capacités partielles : Gestion des risques, mise en place du système HSEQ, 2. Refonte du Code Minier et des textes d'application y afférents en 2023 et 2024, 3. Adoption de stratégie opérationnelle de lutte contre les changements climatiques par les grandes industries extractives.
Faiblesses, instruments manquants : 1. La capacité de résistance est très limitée et varie d'un secteur à l'autre et d'une filière à l'autre (Analyses à faire par filière), 2. Etendre et renforcer le système HSEQ
B2- Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : 1. Existence d'un plan de contingence sur la capacité de résistance des installations industrielles, 2. Pont aérien, travaux d'urgence du MTP, Plan d'urgence par unité industrielle, Politique de stocks, Groupes électrogènes de secours, Plan d'évacuation.
Faiblesses, instruments manquants : 1. Capacité d'opération et de production limitée en cas de choc. 2. La capacité d'opération et de produire est limitée : ressources humaines pas assez adaptées aux besoins, manque de matières premières, accessibilité géographique limitée, fréquentes coupures d'électricité, produits finis non disponibles ou partiellement disponibles sur le marché
B3- Catastrophes sanitaires et biologiques
Acquis : 1. Mesures d'accompagnement fiscal (délai de déclaration et de paiement : impôts, Charges sociales), 2. Emprunts avec des taux préférentiels et des remboursements différés. 3. Mise en place et renforcement des infrastructures sanitaires.

B4-Crises économiques et financières internes et internationales

Acquis : Existence de capacités partielles surtout pour les marchés industriels de niche.

1. Diversification, solidarité familiale,
2. Capacité financière élevée (industries extractives), produits hauts de gamme et marchés de niche (secteur textile et produits bio),
3. Mesures d'accompagnement fiscal (délai de déclaration et paiement : impôts, Charges sociales).

Faiblesses, instruments manquants :

1. Pas de filet de sécurité pour les PMI,
2. Absence de capacités dans les autres secteurs.

B5-Crises géopolitiques

Acquis :

1. Appartenance à des organismes de protection et décisionnel au niveau régional (SADEC, COI, COMESA, UA),
2. Promotion des investissements locaux (ODOF, Projet Fihariana, ONUDI) pour la production et la transformation des matières premières locales,
3. Mise en place du pacte de programmation industrielle.

B6-Climat des affaires internes (politiques, sociales, règlementaires)

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Crédit fournisseurs, Existence d'un contrat à long terme, capacité financière élevée, chaîne d'approvisionnement, production et commercialisation structurées,
2. Possibilité d'adaptation face aux crises (gestion financière et ressources humaines adaptées).

Faiblesses, instruments manquants :

1. Faible capacité (financière, production) de relance des activités,
2. Absence d'assurance en cas d'émeute ou de crise politique.

B7- Changements brusques dans le paysage économique provoqués par des modifications de comportement des acteurs

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Existence d'un système de veille économique au niveau du Ministère de tutelle.
2. Existence du Pacte de programmation industrielle.

Faiblesses, instruments manquants :

1. Mesures d'accompagnement des industries non opérationnelles ; Faible communication concernant le système de veille économique
2. Veille des Chambres de Commerce à exploiter,

C-Economie bleue

C1-Surpêche

Acquis : Gestion de pêcheries, DINA

1. Création des textes réglementaires
2. Recensement des DINA homologués et non-homologués

C2-Insécurité et vols, Exploitation illicite de mangroves et terrestre

Acquis :

1. Acquisition et déploiement de bateaux et de vedettes rapides de surveillance (carte de répartition de la flotte maritime),
2. Existence des OPJ (OPJ forestiers : 314, OPJ environnement : 51), en collaboration avec le MFA (Ministère des Forces Armées).

C3-Pollution marine

Acquis :

1. Conventions ratifiées par Madagascar dans le cadre de la lutte contre la pollution marine (Code IMDG International Maritime Dangerous Goods dans le cadre de la Convention SOLAS, et Convention BWM : Ballast Water Management),
2. Structure de gestion de déversement des hydrocarbures dans les océans (Organe de Lutte contre l'Évènement de Pollution marine par les hydrocarbures),
3. Formation en matière de gestion de déversement des hydrocarbures.

C4-Changement climatique

Acquis : Création des AGR comme activités d'appoint à la pêche et pour prévenir la déforestation de mangroves et des espaces forestiers

C5- Sécurité sanitaire halieutique

Acquis : Existence de l'IHSM, FOFIFA, CNRE qui, à travers les recherches, contribuent à la mise en œuvre de la Politique Nationale sur l'Environnement

D-Protection sociale

D1-Cyclone/inondation

Acquis : Résistance partielle : La mise en œuvre du Plan de Contingence Nationale

Faiblesses, instruments manquants :

La mise en œuvre du Plan de Contingence Nationale souffre de plusieurs aléas :

1. Les capacités en stocks d'urgence pré-positionnés, tout acteur confondu, sont faibles (Education : 33% de couverture en kits scolaires d'urgence et salle de classe, sécurité alimentaire : 33 % de couverture en vivres)
2. Besoins financiers potentiels non couverts : estimés à 52,7 millions USD
3. Financement insuffisant : La mise en œuvre de programmes de protection sociale est entravée par un manque de financement adéquat. Cela affecte la portée, la qualité et la durabilité des initiatives mises en place.
4. Accessibilité : Il existe des problèmes d'accessibilité aux services de protection sociale, en particulier dans les zones rurales ou enclavées. Les obstacles logistiques, tels que les infrastructures de transport déficientes, limitent la capacité des bénéficiaires à accéder aux programmes.
5. Coordination intersectorielle : Une coordination insuffisante entre les différents secteurs gouvernementaux et les parties prenantes entraîne des lacunes dans la mise en œuvre des programmes. Une approche intégrée et coordonnée est cruciale.
6. Collecte de données et évaluation : L'absence de données précises et régulières ainsi que d'évaluations systématiques rendent difficile la mesure de l'impact des programmes de protection sociale et l'identification des ajustements nécessaires.
7. Participation communautaire : L'implication et la participation des communautés locales dans la conception et la mise en œuvre des programmes n'est pas suffisante, les initiatives peuvent ne pas répondre adéquatement aux besoins réels de la population.
8. Formation et sensibilisation : Un manque de formation et de sensibilisation affecte la compréhension des bénéficiaires quant aux avantages des programmes de protection sociale et des mécanismes pour y accéder.
9. Insuffisance de matériels spécifiques : ambulances équipées
10. Faible Couverture géographique
11. Insuffisance d'outils SAP spécifiques au secteur éducation et de matériels et outils de communication

D2-Sècheresse

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Dotation de cantines scolaires et mise en place de l'agriculture intelligente (permaculture, agrobiologie, promotions d'espèces résilientes) pour les jardins scolaires.
2. Décentralisation de certains clusters au bénéfice du Grand Sud, entre autres les clusters sécurité alimentaire et Eau, Hygiène et Assainissement.
3. Forte présence des acteurs humanitaires. 35 ONGs (nationales et internationales confondues).
4. Existence d'organismes gouvernementaux spécialisés dans le Grand sud pour contribuer à l'atténuation des effets de la sécheresse : Alimentation en Eau dans le Sud (AES) basé à Ambovombe, le Corps de Protection Civile (CPC) basé à Tôlagnaro (Fort Dauphin).
5. Six grands magasins de stockage géographiquement bien répartis dans la zone, d'une capacité totale d'environ 10 130 tonnes.
6. Accessibilité des routes pendant toute l'année, sauf en période de pluie abondante : 851 km.

D3-Pandémie

Acquis :

Existence de capacités partielles dont

1. Exécution du Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU),
2. Mobilisation des acteurs concernés : Santé, PS, ONN, Education et autres
3. Coordination des actions des intervenants,
4. Communication intersectorielle,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

D4-Inflation, hausse des prix

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Existence du plan d'urgence
2. Mobilisation des acteurs concernés : Santé, PS, ONN, Education, etc.
3. Coordination des actions des intervenants,
4. Communication intersectorielle,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles

Faiblesses, instruments manquants : L'exécution du plan souffre de l'insuffisance de financement

Source : Résultats du Premier conclave à Antsirabe du 19 au 23 Février 2024

2.4.3. Capacités d'absorption

L'absorption concerne les mécanismes et capacités prévues et programmées pour amortir et résorber entièrement les effets négatifs d'un choc (PNUD, 2023). Les acquis, enjeux, défis mais aussi les faiblesses et les instruments manquants à développer pour accroître les capacités d'absorption des effets des chocs sont synthétisés dans le tableau 2.3 par thématique ou secteur.

Tableau 2 3. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière d'absorption des chocs

A-Autosuffisance alimentaire
A1-Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : 1. Existence du Plan National de Contingence (multisectoriel) et du Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) 2. Existence de 05 Plans régionaux et 03 Plans au niveau des districts, 3. Existence d'une politique, de projets et de programme de développement des cultures vivrières, 4. Existence de stocks de vivres dans les banques alimentaires afin de combler les déficits en cas de choc. Faiblesses, instruments manquants : Capacités très limitées par rapport aux besoins
B-Industrialisation
B1- Catastrophes liées aux pannes de systèmes technologiques ou des accidents industriels
Acquis : Mise en place d'un système assurantiel volontaire Faiblesses, instruments manquants : 1. Capacité très limitée en fonction de la couverture assurance ; 2. Besoins de réaliser l'Analyse par filière, d'étendre et de renforcer le système HSEQ
B2-Catastrophes naturelles et climatiques
Acquis : 1. Existence du Système assurantiel, 2. Coordination des actions des différentes parties prenantes, Bulletin météo, BNGRC, APIPA, CPGU, IFVM
B3-Catastrophes sanitaires et biologiques
Acquis : Expériences tirées du Covid19, mesures d'hygiène sanitaire
B4-Crises économiques et financières internes et internationales
Acquis : Forte capacité des grandes industries extractives en raison du niveau élevé¹⁰ des cours mondiaux des minerais. Faiblesses, instruments manquants : (i) Pas de filet de sécurité pour les PMI, (ii) pas de plan de contingence.
B5-Crises géopolitiques
Acquis : Mise en place du Pacte de programmation industrielle entre l'Etat et le secteur privé
B6-Climat des affaires internes (politiques, sociales, règlementaires)
Acquis : Pas de capacités spécifiques Faiblesses, instruments manquants : Pas de produit d'assurance locale sur les risques politiques, Absence d'une politique nationale pour faire face à une crise politique
B7- Changements brusques dans le paysage économique provoqués par des modifications de comportement des acteurs
Acquis : Opérationnalisation du Pacte de programmation industrielle Faiblesses, instruments manquants : 1. La baisse des prix des minerais au niveau international ayant pour conséquence la baisse de la production et d'exportation des minerais de nickel et cobalt 2. Les barrières installées à la sortie des produits miniers (droits de sorties et droits d'accises) ont fait baisser, voire freiner, les exportations des produits miniers. Cette situation affecte l'économie nationale dans la mesure où les produits miniers assurent, sur plus d'un tiers, l'exportation de Madagascar. Cela se répercute sur le cours de l'Ariary et sur la balance commerciale.

¹⁰ Les cours des minerais ne sont pas toujours élevés en raison des fluctuations. Le nickel et le cobalt par exemple sont tombés à plus de la moitié du prix. C'est plutôt les capacités financières grâce au support des maisons mères internationales et la résilience structurelle locale qui font qu'elles ont un filet de sécurité permettant une résilience.

C-Economie bleue

C1-Surpêche

Acquis :

1. Développement de la pêche artisanale : techniques de pêche, distributions des matériels de pêche,
2. Promotion de l'aquaculture par le renforcement des capacités des alevineurs et des aquaculteurs
3. Dotations d'alevins,
4. Existence des groupements/associations de pêcheurs et aquaculteurs, cartes pêcheurs, licence de pêche, immatriculation des pirogues,
5. Existence d'une ZEE de 1 141 000 km²,
6. Distribution de cartes de pêcheurs (17 392 cartes de pêcheurs distribuées en 2023, 1 903 cartes de mareyeur et 7 716 cartes de pisciculteur distribuées).

C2-Insécurité et vols, Exploitation illicite de mangroves et terrestre

Acquis :

1. Existence de gardes forestiers, existence des CSP,
2. Octroi des permis de collecte et des licences de pêche,
3. Immatriculation des pirogues, cartes pêcheurs,
4. Existence des associations et groupements de pêcheurs.

Faiblesses, instruments manquants : Manque de moyens humains, matériels et financiers ; pas d'assurances pour les petites embarcations (Botry).

C3-Pollution marine

Acquis :

1. Structure de gestion des déversements d'hydrocarbures dans les océans (Organe de Lutte contre l'Évènement de Pollution marine par les hydrocarbures),
2. Formation en matière de gestion de déversement des hydrocarbures

C4-Changement climatique

Acquis :

1. SAP, Existence des infrastructures de pêche (Complexe de pêche, Unité de transformation, Unité de Froid),
2. Exploitation de l'hydrogène vert

C5-Sécurité sanitaire halieutique

Acquis : Existence de l'Autorité Sanitaire Halieutique, SAP

D-Protection sociale

D1-Cyclone/inondation

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Transferts monétaires (TM : TMNC, Cash for SHELTER, Cash Plus, TMNC, TMC, ACT/FSP), 965 900 ménages touchés (période 2015 à 2023),
2. Actions humanitaires
3. Existence des stocks de pré-positionnement,
4. Dotation de kits scolaires d'urgence à 17 000 élèves
5. Installation de salles de classe provisoires (572),
6. 539 270 élèves à doter de kits scolaires d'urgence,
7. 43 écoles bénéficiaires de réfection de toiture,
8. Dotation de 3 006 tôles.

Autres mesures d'absorption possibles :

1. Ajustement de la conception des programmes de protection sociale,
2. Expansion verticale : recherche d'interventions complémentaires pour atteindre les besoins qui n'ont pas été couverts,
3. Expansion horizontale des programmes de protection sociale,
4. Recherche de fonds,
5. Prévisions de mesures alternatives.

D2-Sècheresse

Acquis : Existence de capacités partielles : Transferts monétaires réguliers/non réguliers aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, nutritionnelle et en situation de vulnérabilité. Ces ménages sont ciblés par une approche communautaire, sur la base d'une classification prioritaire par les communes. Le niveau de couverture et le montant du transfert sont déterminés sur la base d'une priorisation effectuée par les communes et établie de façon consensuelle entre les différents acteurs au sein des groupes SAMS et CWG

1. Programme de Transfert Monétaires pour le Développement Humain - TMDH/ FIAVOTA : ANDROY, ANOSY, ATSIMO ANDREFANA (80 000 ménages) en 2016
2. TMNC avec l'appui nutritionnel dans le cadre de la Protection Sociale Réactive aux Chocs (PSRC): 3 812 ménages bénéficiaires

D3-Pandémie

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Exécution du Plan Multisectorielle d'Urgence (PMDU) (gouvernemental),
2. Mobilisation des acteurs concernés : Santé, PS, ONN, Education, etc.
3. Coordination des actions des intervenants,
4. Communication intersectorielle,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

D4-Inflation, hausse des prix

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Exécution du Plan Multisectorielle d'Urgence (PMDU) (gouvernemental),
2. Mobilisation des acteurs concernés : santé, PS, ONN, EDUCATION, etc.,
3. Coordination des actions des intervenants,
4. Communication intersectorielle,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Source : Résultats du Premier conclave à Antsirabe du 19 au 23 Février 2024

2.4.4. Capacités d'adaptation

Les capacités d'adaptation rassemblent les mécanismes et capacités prévues et programmées pour s'ajuster efficacement face aux effets négatifs d'un choc c'est-à-dire « **apprendre et s'améliorer** ». Les acquis, enjeux, défis mais aussi les faiblesses et les instruments manquants à développer pour accroître les capacités d'adaptation face aux chocs sont synthétisés dans le tableau 2.4 par thématique ou secteur.

Tableau 2 4. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière d'adaptation aux chocs

A-Autosuffisance alimentaire

A1-Catastrophes naturelles et climatiques

Acquis :

1. Le plan de réponse et la distribution d'aides humanitaires pour répondre à l'urgence mais qui, à long terme, peuvent engendrer la dépendance et un esprit d'assistanat préjudiciables à la recherche de solutions endogènes,
2. L'existence de CLUSTERS (Nutrition, WASH, Santé, SAMS) consacrés à la prévention et aux réponses,
3. La mise en place d'un système de traçabilité ou identification électronique infalsifiable qui a pu être appliqué en 2022 à 8 836 bovins sur un objectif de 14 000 bovins, afin de réduire les vols de bétails,
4. La mise en place de stratégies d'actions conjointes entre les directions régionales sectorielles (Sécurité Publique, Justice) et les autorités locales contre les vols de bétails,
5. La mise en place du Programme de titres verts (titre vert social et titre vert économique) constituant des réponses aux difficultés d'accès sécurisée au foncier et à la petitesse des exploitations agricoles,
6. Souscription de Madagascar à l'Assurance ARC (African Risk Capacity),
7. La stratégie nationale de financement de la gestion des risques et catastrophes est en cours d'élaboration

Faiblesses, instruments manquants : Faible extension des acquis

B-Industrialisation

B1-Catastrophes liées aux pannes de systèmes technologiques ou des accidents industriels

Acquis : Néant

Faiblesses, instruments manquants :

1. Absence de capacité d'adaptation,
2. Nécessité d'un plan de contingence à mettre en place et à opérationnaliser,
3. Besoin de renforcement et d'extension d'un système assurantiel

B2-Catastrophes naturelles et climatiques

Acquis :

1. Mesures fiscales en faveur de l'énergie renouvelable,
2. Installations industrielles répondant aux normes climatiques

B3-Catastrophes sanitaires et biologiques

Acquis : Diversification des activités, Plan de contingence propre à l'industrie

B4-Crises économiques et financières internes et internationales

Acquis : Existence de capacités d'adaptation et de flexibilité au niveau des grandes industries extractives, textiles

Faiblesses, instruments manquants :

1. Faible performance des petites industries,
2. Instrument d'assurance et de risking à mettre en place,
3. Absence de politique de mitigation

B5-Crises géopolitiques

Acquis :

1. Promotion de la consommation locale,
2. Capacité de diversification des sources d'approvisionnement,
3. Capacité d'adaptation des opérations commerciales,
4. Réduction de la dépendance à l'égard du marché dans les régions instables en identifiant des zones susceptibles de fournir des produits d'exportation.
5. Capacité de promouvoir l'énergie renouvelable pour les industries (éolienne, solaire, biomasse, hydraulique, éthanol, géothermique, hydrogène vert)

B6-Climat des affaires internes (politiques, sociales, réglementaires)

Acquis : Existence de capacités partielles : Les entreprises disposent d'un plan de continuité des activités qui leur permet de s'adapter aux réalités.

Faiblesses, instruments manquants : Absence de stratégie permettant de faire face à d'éventuelles crises politiques.

B7- Changements brusques dans le paysage économique provoqué par des modifications de comportement des acteurs

Acquis :

1. Promotion de l'Energie renouvelable (Projet SUNREF sur financement AFD, Projet FIER sur financement PNUD, ONUDI et UNCDF : Financement Intégré sur l'Energie renouvelable),
2. Mesures fiscales incitatives pour les énergies renouvelables.

C-Economie bleue

C1-Surpêche

Acquis :

1. Mise en place des réserves de pêche à travers les appuis des Aires Marines Gérées Localement (LMMA : Locally Managed Marine Area),
2. Vulgarisation des textes réglementaires

C2-Insécurité et vols, Exploitation illicite de mangroves et terrestre

Acquis : Existence des VOI et des structures locales de gestion

Faiblesses, instruments manquants : Manque de moyens humains, matériels et financiers

C3-Pollution marine

Acquis :

1. Existence d'une cellule observatoire d'Intoxication par Consommation d'Animaux Marins (ICAM) au niveau de l'IHSM,
2. Existence de structure de veille ICAM régional : zones Antsiranana, Morondava, Toliary, SAVA

Améliorations possibles :

1. Mener des recherches sur l'ICAM
2. Introduire dans les curricula la prévention de la pollution (océan, plans d'eau...)

C4-Changement climatique

Acquis : Promotion des filières liées aux questions de mangroves (soie sauvage de mangroves dans la Région Boeny, SAP

C5-Sécurité sanitaire halieutique

Acquis : Elevage pratiqué conformément aux normes

D-Protection sociale

D1-Cyclone/inondation

Acquis : Existence de capacités partielles : (1)

1. Reconstructions/réhabilitations post-cycloniques, (2)
2. Existence de Projets à mettre en œuvre, (3)
3. Activation du Plan de réponse humanitaire et/ou du plan de relèvement multisectoriel

D2-Sècheresse

Acquis : Existence de capacités partielles d'adaptation des ménages selon le niveau de l'urgence :

1. Intensification des ventes de bétail,
2. Intensification de la pêche,
3. Intensification de l'exploitation forestière,
4. Intensification du salariat agricole, du commerce et de l'artisanat, (v) différentes aides par les migrants ou les familles,
5. Changement des habitudes alimentaires,
6. Migration des familles.

D3-Pandémie

Acquis : Existence de capacités partielles dont

1. Exécution du Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) (gouvernemental),
2. Mobilisation des acteurs concernés : Santé, PS, ONN, EDUCATION, et autres
3. Coordination des actions des intervenants,
4. Communication intersectorielle,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

D4-Inflation, hausse des prix

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Exécution du plan d'action
2. Mobilisation des acteurs concernés
3. Coordination des actions,
4. Communication,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles

Faiblesses, instruments manquants : Insuffisance du financement

Source : Résultats du Premier conclave à Antsirabe du 19 au 23 Février 2024

2.4.5. Capacités de réaction et de rétablissement

Réagir et se rétablir implique des mécanismes et capacités opérationnelles utilisées pour : (i) réagir face au choc (expérience passée), (ii) se rétablir (expérience passée), et (iii) faire mieux dans le futur face au choc en tirant expérience sur l'efficacité des mesures antérieures. Les acquis, enjeux, défis mais aussi les faiblesses et les instruments manquants à développer pour accroître les capacités de réaction et de rétablissement face aux chocs sont synthétisés dans le tableau 2.5 par thématique ou secteur.

Tableau 2 5. Acquis, faiblesses et instruments manquants en matière de réaction et de rétablissement face aux chocs

A-Autosuffisance alimentaire

A1-Catastrophes naturelles et climatiques

Acquis :

1. La mise en place des équipes mobiles en cas d'urgence pour la prise en charge de la malnutrition aigüe, en cas d'urgence,
2. La distribution de produits nationaux sous forme d'aides alimentaires ou autres appuis, comme une réponse à l'urgence,
3. La formation sur les systèmes de stockage et de transformation de produits agricoles, afin de sécuriser les stocks et améliorer la qualité des aliments,
5. La mise en place du système de digitalisation de l'Agriculture avec 44 219 cartes de producteurs distribuées jusqu'en 2023 sur un objectif de 2 000 000 de cartes pour un meilleur suivi des agriculteurs.

Faiblesses, instruments manquants :

1. La faible couverture des acquis proposés par rapport aux besoins,
2. L'absence d'évaluation des efforts et capacités réalisés afin de mieux ajuster les actions aux attentes.

B-Industrialisation

B1-Catastrophes liées aux pannes de systèmes technologiques ou des accidents industriels

Acquis : Mécanismes de réaction et de rétablissement existant mais faibles

B2-Catastrophes naturelles et climatiques

Acquis : Existence de capacités partielles notamment le Plan de contingence pour les industriels qui en disposent

Faiblesses, instruments manquants : Loi sur les contingences en cas de catastrophes naturelles et climatiques

B3-Catastrophes sanitaires et biologiques

Acquis : Mesures d'accompagnement fiscales, sociales, Diversification d'activités pour la survie de l'industrie

B4-Crises économiques et financières internes et internationales

Acquis :

1. Optimisation de la chaîne de valeurs,
2. Démarche vers une mise en place d'une chaîne d'approvisionnement minier responsable et durable : cas du mica, de l'or et des pierres précieuses

B5-Crises géopolitiques

Acquis : Structuration et maturité de la filière, capacité de saisir les opportunités engendrées par le choc (meilleure compétitivité des produits nationaux par rapport aux produits importés)

B6-Climat des affaires internes (politiques, sociales, réglementaires...)

Acquis : Existence de capacités partielles : Existence de plan de continuité des activités dans les entreprises pour s'adapter.

Faiblesses, instruments manquants : Absence d'une politique nationale pour faire face à une crise politique

B7- Changements brusques provoqués par des modifications de comportements des acteurs dans le paysage économique

Acquis : Stratégie marketing convaincant pour les consommateurs (Label Vita Malagasy), Part de marché stable

C-Economie bleue

C1-Surpêche

Acquis :

1. Restauration des écosystèmes marins (reboisement et restauration de mangrove, mise en place des récifs coralliens artificiels), respect des périodes de fermeture de pêche.
2. Superficie de mangrove reboisée en 2023 : 11 912 ha (MPEB), 13 267,75 ha (MEDD).
3. Un nombre de 2 900 habitats artificiels mise en place en 2023

Faiblesses, instruments manquants :

1. Mise à jour des textes réglementaires (MEDD, MPEB),
2. Respect des textes, règles et normes existants

C2-Insécurité et vols, Exploitation illicite de mangrove et terrestre

Acquis :

1. Reforestation, restauration des mangroves (voir statistique MEDD),
2. Références existantes telles que la Convention MARPOL 1973 (p 52); Politique nationale du transport maritime (un environnement propre et protégé des effets néfastes du transport maritime), le Code Maritime, la Stratégie nationale de gestion des pollutions, les permis environnementaux

Faiblesses, instruments manquants : Manque de moyens humains, matériels et financiers

C3-Pollution marine

Acquis :

1. Existence de la Communauté pêche Océan Indien,
2. Existence de la stratégie de la bonne gouvernance de la pêche

C4-Changement climatique

Acquis :

1. Restauration des écosystèmes,
2. Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'économie bleue,
3. Amélioration de la gouvernance bleue,
4. Amélioration de la disponibilité en eau et en énergies renouvelables et valorisation des potentialités thermiques,
5. Réduction de la vulnérabilité des activités et adaptation aux impacts du changement climatique

Références existantes :

1. Stratégie de Développement à long terme à faible émission de carbone de Madagascar,
2. Projet « Adaptation de la gestion des Zones Côtières aux Changements climatiques en tenant compte des écosystèmes et des moyens de subsistance » (PAZC : rapport d'activités de 2020-2022),
3. Plan National d'Adaptation (PNA),
4. Contribution déterminée nationale (CDN),
5. Rapport descente MEH,
6. Politique Nationale de la Météorologie de Madagascar

C5-Sécurité sanitaire halieutique

Acquis : Recherche des causes, Traitement, rectification des mesures et paramètres (voir processus UNIMA...).

Références existantes :

1. Convention de partenariat entre MTM et MPEB, PNMM,
2. Plan d'action national pour la sécurité sanitaire (Min Santé),
3. Plan-action-national-adaptation-secteur-sante_2018

D-Protection sociale

D1-Cyclone/inondation

Acquis : Renforcement des capacités, en collaboration avec le BNGRC :

1. Réponse aux chocs à travers l'utilisation du système national de protection sociale existante (Transfert Monétaire (TM), HIMO, PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE SINISTRE, ...) et l'utilisation de système opérationnel unique entre intervenants PS et humanitaires,
2. Protection sociale à travers la Loi n°2017-028 sur la protection sociale du régime non contributif, le PNPS de 2015 - SNPS 2019-2023 - SNPS mis à jour pour 2024-2030, la PSRC (Protection Sociale Réactive aux Chocs), le manuel des TM pour la réponse cyclone/ inondation à Madagascar, la Stratégie Cash dans le cadre de la reconstruction partielle d'habitations suite aux cyclones BATSIRAI ET EMNATI, les transferts monétaires (TMNC + CASH SHELTER), pour aider les ménages sinistrés à se réhabiliter,
3. Rétablissement des conditions d'hygiène (Cash plus + conditionnel), protection des moyens d'existence et prévention de la malnutrition.

Faiblesses, instruments manquants :

1. Coordination institutionnelle et/ou opérationnelle,
2. Disponibilité et promptitude des données pour permettre les planifications (bulletins IPC IAA et MNA, situation de malnutrition dans les communes, autres informations utilisées par les intervenants,
3. Insuffisance de matériels spécifiques,
4. Insuffisance de budget,
5. Couverture géographique réalisée en partie. .

D2-Sècheresse

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Transferts monétaires (TM) aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, nutritionnelle et vulnérables, ciblés par une approche communautaire, sur la base d'une classification prioritaire des communes telles que TMDH/ FIAVOTA: ANDROY, ANOSY, ATSIMO ANDREFANA (80 000 ménages), TMNC avec appui nutritionnel dans le cadre de la Protection sociale réactive aux chocs (PSRC): 3 812 ménages,
2. Action humanitaire/ Planifier des activités de relèvement rapide ou orienter les ménages vulnérables vers d'autres programmes de relèvement,
3. Distribution de semences climato-résilientes,
4. Soutien de jardins scolaires ou de champ-écoles

D3-Pandémie

Acquis : Existence de capacités partielles :

Des filets de sécurité sociale tels que les transferts monétaires, les subventions alimentaires ou les programmes d'assurance sociale pour atténuer les effets des chocs sur les ménages vulnérables,

D4-Inflation, hausse des prix

Acquis : Existence de capacités partielles :

1. Exécution du plan
2. Mobilisation des acteurs concernés,
3. Coordination des actions,
4. Communication,
5. Mobilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Faiblesses, instruments manquants : Insuffisance de financement pour l'exécution du plan

Source : Résultats du Premier conclave à Antsirabe du 19 au 23 Février 2024

2.4.6. Perspectives d'amélioration de la résilience

Au niveau global, l'amélioration de la résilience fait face à deux catégories de défis : (i) la correction des faiblesses structurelles qui plombent les performances écologiques et socioéconomiques, (ii) le renforcement des capacités de résilience face aux chocs. Les principales propositions de mécanismes et de mesures face aux enjeux et défis figurent dans le tableau 2.6.

Tableau 2 6. Enjeux, défis, mécanismes et mesures transversales de réalisation et de consolidation de la résilience

Enjeux et défis pour la résilience		Mécanismes et mesures au niveau global
A-Correction des faiblesses structurelles qui plombent les performances écologiques et socioéconomiques		
A1	Stabilisation des espaces forestiers confrontés à une déforestation progressive et une baisse de la superficie des terres occupées par les forêts	Identifier, cartographier, immatriculer, protéger et restaurer les grands espaces forestiers nationaux
A2	Renforcement de la vitalité des écosystèmes qui affiche un progrès lent et des fluctuations conjoncturelles importantes	Renforcer les mesures existantes, étendre la protection et l'application des méthodes de gestion durable des terres et des écosystèmes terrestres et aquatiques
A3	Réduction des émissions de CO2 par unité de PIB (kg par US\$ de 2015 du PIB) qui affiche une tendance à l'augmentation.	Promouvoir les énergies propres et leur utilisation par les secteurs productifs et les ménages.
A4	Inversion de la tendance à la baisse de la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie	Promouvoir les énergies renouvelables et leur utilisation par les secteurs productifs et les ménages.
A5	Relance de l'industrialisation dont la contribution au PIB stagne (8,91% en 1991 à 9,86% en 2021).	Dynamiser le secteur industriel (Cf. proposition dans les chapitres 4 et 6 du rapport général).
A6	Inversion de la tendance à la baisse du PIB par tête (US\$ de 2015) qui tire sa source dans les faibles productivités des secteurs productifs.	Prendre des mesures de relance de la productivité des secteurs productifs (corriger les tendances à la baisse des productivités et de la valeur ajoutée par travailleur dans le secteur primaire : Cf. propositions dans le chapitre 76 du rapport général).
A7	Inversion de la dégradation tendancielle des indices de gouvernance (stabilité politique, efficacité des gouvernants et régulation).	Renforcer les mesures de promotion de la bonne gouvernance.
A8	Relèvement du niveau des infrastructures qui reste structurellement bas (faible pourcentage de routes en bon état, faible taux d'électrification, faible valorisation des terres irrigables).	Désenclaver les zones à fort potentiel productif
		Electrifier les zones à fort potentiel productif
		Accroître les superficies irriguées
A9	Relèvement de l'accès des populations et des PME/PMI aux institutions financières et aux financements.	Prendre des mesures, en accord avec les institutions financières, pour favoriser l'accès géographique et économique de leurs services par les populations et les PME/PMI.
A10	Relèvement du niveau du capital humain qui est faible.	Poursuivre et accroître les efforts d'accroissement du capital humain.

Enjeux et défis pour la résilience		Mécanismes et mesures au niveau global
A11	Recentrage des politiques, projets et programmes autour de la correction des faiblesses structurelles identifiées ci-dessus.	Réaliser, avec l'appui des PTF, des réformes politiques et de recadrage de l'aide publique au développement en faveur de la correction des faiblesses structurelles identifiées ci-dessus et qui sont persistantes avec les choix et approches actuels.
A12	Mobilisation et allocation des ressources en faveur de la correction des faiblesses structurelles identifiées ci-dessus.	L'État et ses partenaires au développement assurent la mobilisation et l'allocation des ressources en faveur des réformes et des actions de correction des faiblesses structurelles identifiées ci-dessus.

B- Renforcement des capacités de résilience face aux chocs

B1	Amélioration des mécanismes, catalyseurs et des capacités de prévention des chocs.	Consolider les acquis (Cf. détails dans le tableau 2.1)
		Etendre la couverture des acquis aux besoins
		Mettre en place les instruments manquants (Cf. détails dans le tableau 2.1)
B2	Amélioration des mécanismes, catalyseurs et des capacités de résistance aux chocs.	Consolider les acquis existants (Cf. détails dans le tableau 2.2)
		Etendre la couverture des acquis aux besoins
		Mettre en place les instruments manquants (Cf. détails dans le tableau 2.2)
B3	Amélioration des mécanismes, catalyseurs et des capacités d'absorption des chocs.	Consolider les acquis existants (Cf. détails dans le tableau 2.3)
		Etendre la couverture des acquis aux besoins
		Mettre en place les instruments manquants (Cf. détails dans le tableau 2.3)
B4	Amélioration des mécanismes, catalyseurs et des capacités d'adaptation aux chocs.	Consolider les acquis (Cf. détails dans le tableau 2.4)
		Etendre la couverture des acquis aux besoins
		Mettre en place les instruments manquants (Cf. détails dans le tableau 2.4)
B5	Amélioration des mécanismes, catalyseurs et des capacités de réaction et de rétablissement face aux chocs.	Consolider les acquis (Cf. détails dans le tableau 2.5)
		Etendre la couverture des acquis aux besoins
		Mettre en place les instruments manquants (Cf. détails dans le tableau 2.5)

Source : Equipe de rédaction

3 Production et résilience économique

3.1. Méthodologie

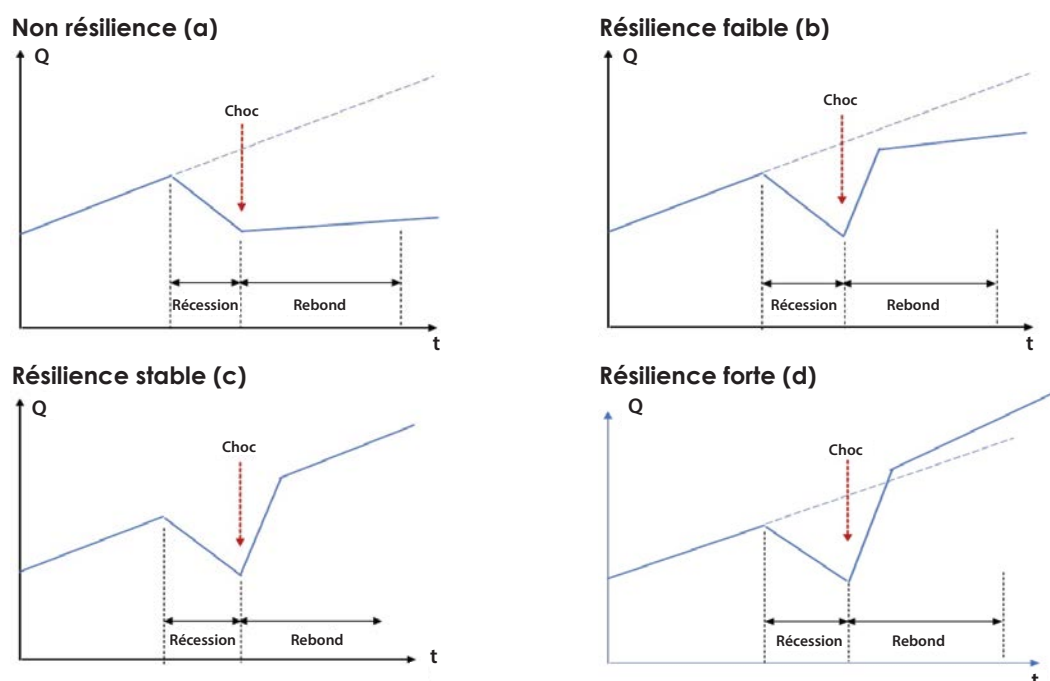
Du point de vue de la production, le présent rapport met davantage l'accent sur la résistance face aux risques de rupture de production et le redressement après une chute de production due à un choc. Ainsi cette section fait référence à la définition fondamentale de la résilience qui est « *l'aptitude d'une entité à se reconstruire, à la suite de circonstances traumatiques* » (Tisseron, 2007). Le processus de résilience économique est caractérisé par plusieurs étapes dont : l'exposition à un risque ou à un choc, la résistance, l'absorption, l'adaptation, le rétablissement et la transformation.

Quatre profils de résilience peuvent être considérés :

- **Non-résilience** : L'économie ou le secteur affecté ne parvient pas à retrouver son niveau de production antérieur. La productivité reste faible, et l'adaptation aux nouvelles réalités post-crise échoue.
- **Résilience faible** : Le niveau de production revient à celui d'avant-crise, mais la croissance est ralentie et la productivité amoindrie.
- **Résilience moyenne** : Après la crise, la production et la tendance de croissance reviennent à leur état initial grâce à la mobilisation des ressources.
- **Résilience forte** : La production retrouve son niveau antérieur ou le dépasse, avec une croissance plus soutenue, portée par des investissements accrus, une main-d'œuvre qualifiée et des innovations.

Ces quatre profils se caractérisent par des trajectoires typiques. Celles-ci sont illustrées dans la figure ci-après.

Figure 3 1. Les différents profils de résilience



Source : Equipe de rédaction [Inspiré de Martin et al. (2003), et Himmer (2014)]

La contribution d'un secteur à la résilience générale de l'économie peut être déterminée à travers la comparaison des profils de résilience de l'économie et du secteur en question, pour un choc donné. On dira que le secteur S contribue positivement à la résilience de l'économie E, pour un choc donné, si son profil de résilience est supérieur à celui de l'économie, face au choc en question.

Pour aborder le pourquoi et le comment, deux niveaux de facteurs sont considérés : le premier, micro, et le second, macro. Ces deux niveaux de facteurs se complètent pour déterminer la résilience :

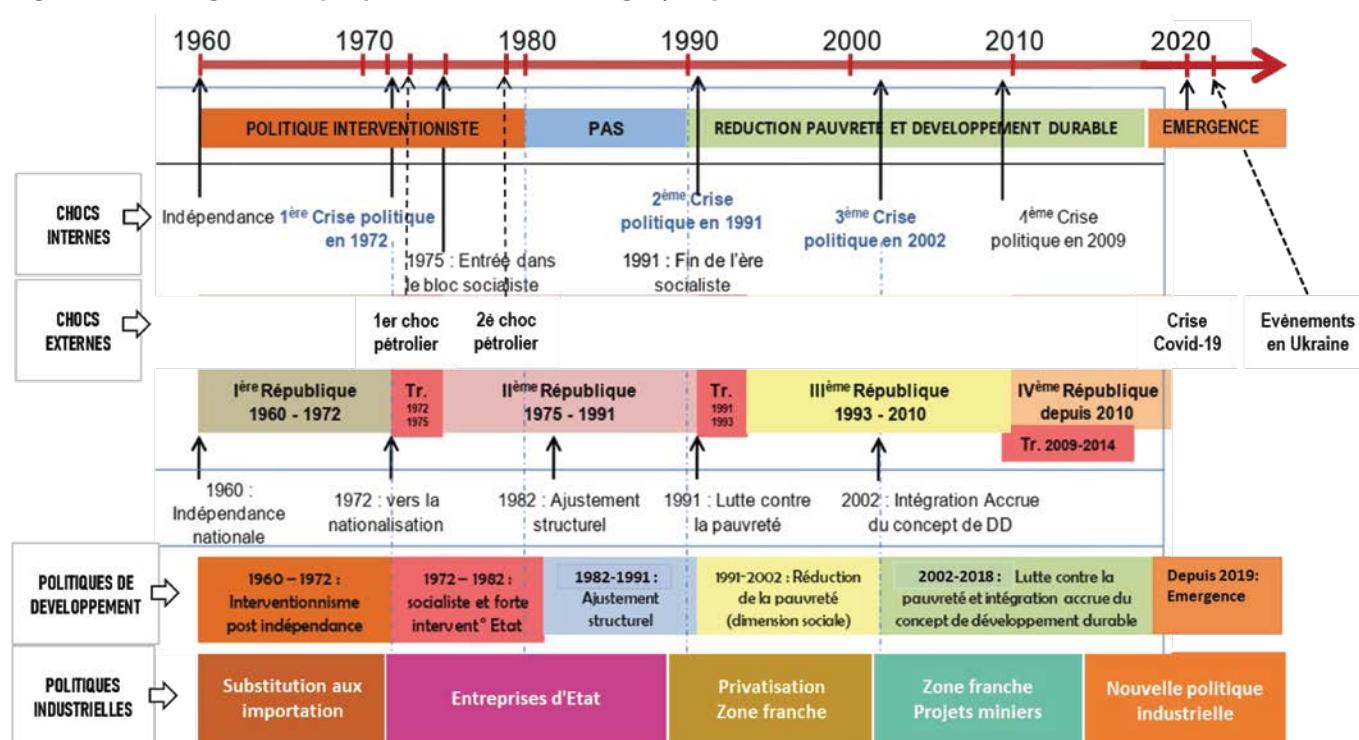
- au niveau micro, la résilience des entreprises dépend de leur capacité à adopter et mettre en œuvre des stratégies adaptées pour surmonter les chocs.
- au niveau macro, la résilience d'un secteur ou de l'économie repose sur les capacités d'intervention des acteurs publics et privés, incluant des aspects économiques, administratifs, sociaux et environnementaux.

3.2. Dynamique de l'économie malagasy et enjeu de la résilience

3.2.1. Chocs majeurs sur l'économie

Madagascar a traversé des crises politiques majeures (1972, 1991, 2002, 2009), a subi les à-coups des chocs pétroliers (1973, 1979), des bouleversements monétaires (dévaluation en 1987, flottement du franc malagasy en 1994) et des événements mondiaux tels que la crise du Covid-19 (2020) et les répercussions de la guerre en Ukraine (2022). De plus, l'impact des aléas climatiques - les cyclones et autres catastrophes naturelles - a aussi pesé sur l'économie nationale.

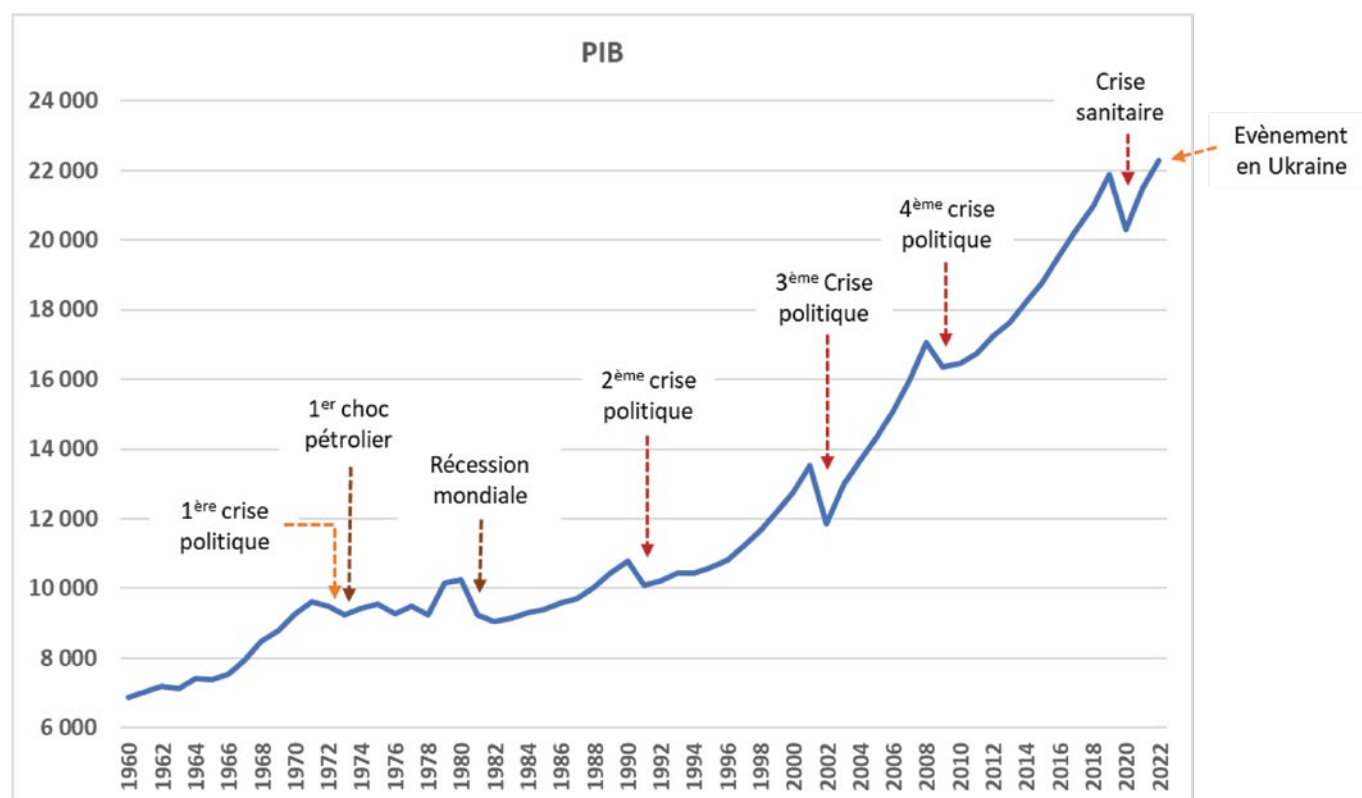
Figure 3 2. Madagascar : Aperçu de l'économie malagasy depuis 1960



Source : [Inspiré de Raharison, 2014]

La croissance a été ainsi été modérée au cours des six décennies qui ont suivi l'indépendance, en raison des effets de ces chocs sur la production.

Figure 3 3. Madagascar : Trajectoire du PIB réel, 1960–2022



Note : La récession mondiale de 1981 est, en quelque sorte, un effet retardé du choc 2^{ème} choc pétrolier survenu en 1979.

Source : Instat [illustration : Equipe de rédaction]

Les manifestations lors des crises politiques de 1972, 1991, 2002, 2009 ont fortement perturbé les activités économiques dans la Capitale, Antananarivo, où sont basées, pour la plupart, les grandes unités industrielles et commerciales du pays. Compte tenu du poids économique de l'agglomération tananarivienne, ces événements ont entraîné des contractions économiques successives, avec des baisses du PIB allant jusqu'à 15 %, des pertes d'investissements et des tensions dans les relations et échanges internationaux du pays, etc.

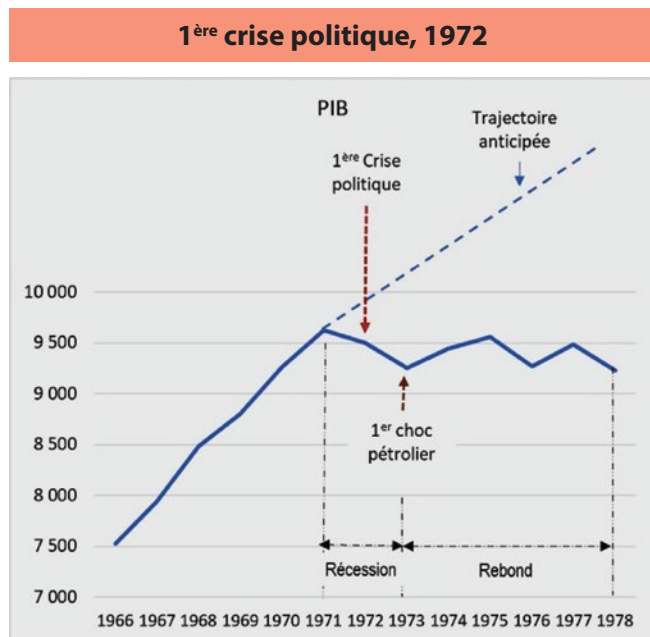
La hausse des prix du pétrole lors des chocs pétroliers de 1973 et de 1979 a provoqué une forte inflation et bouleversé les échanges extérieurs (déséquilibre de la balance commerciale et endettement public) ; le tout se soldant par un ralentissement économique. Lors de la pandémie de la Covid-19 (2020), les mesures de confinement et la baisse de la demande ont entraîné des ralentissements, voire des arrêts de production ; entraînant une chute du PIB de 7,1 %, avec des pertes massives dans les entreprises, notamment dans l'industrie touristique.



3.2.2. Profil de résilience de l'économie

A chaque épisode de choc, le redressement du PIB a été difficile. Qu'il s'agisse des crises politiques, des crises pétrolières ou de la crise de la Covid-19, l'économie malagasy a presque toujours eu du mal à se relever, après de tels chocs¹¹.

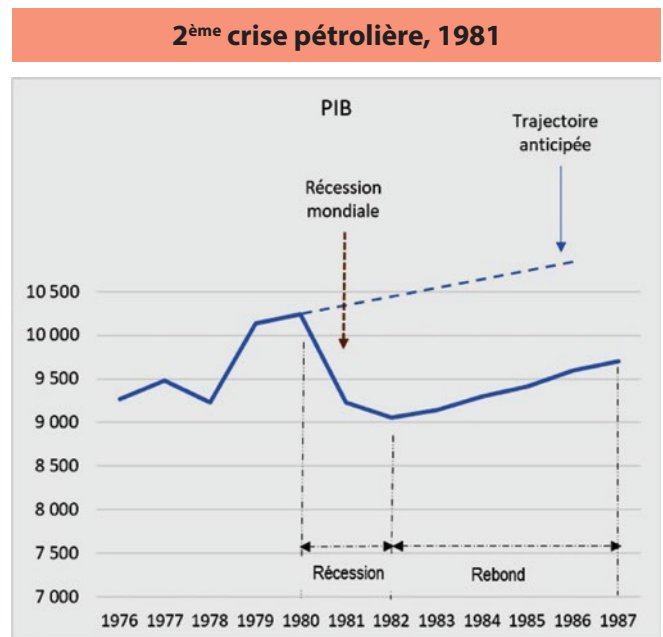
Figure 3 4. Madagascar : Rebonds du PIB après les chocs majeurs



Note : Profil = (a) = Non résilience

La 1^{ère} crise politique de 1972 a immédiatement été suivie du 1^{er} choc pétrolier de 1973, c'est-à-dire l'année suivante. Ici les deux chocs sont considérés ensemble, bien qu'ils soient de natures différentes ; le rebond est étudié à partir de 1974.

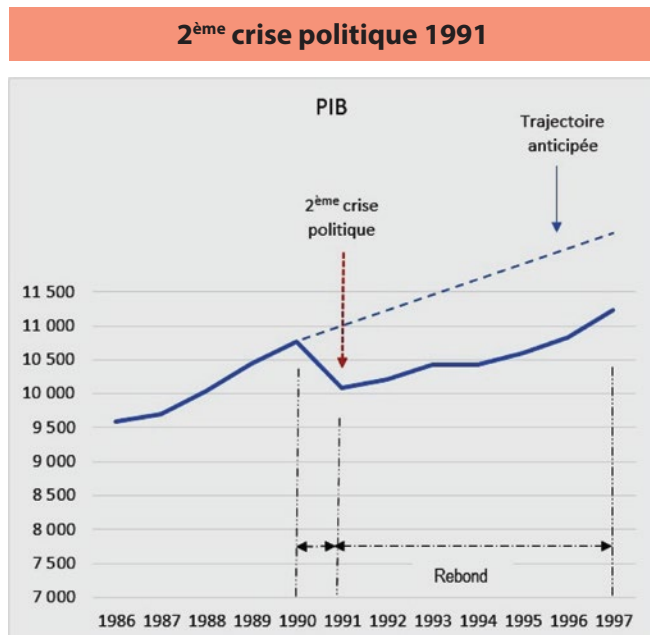
Après l'inflexion de 1972-73, le PIB revient à son niveau initial au bout de 2 ans ½, mais ne se redresse pas sur la lancée antérieure. L'inflexion continue et la pente de la tendance post-choc est "inférieure" à celle de la tendance initiale.



Note : Profil = (a) = Non résilience

Le PIB ne revient pas à son niveau initial ; il reste loin de la course de la tendance antérieure. La pente de la tendance post-choc est identique à celle de la tendance antérieure.

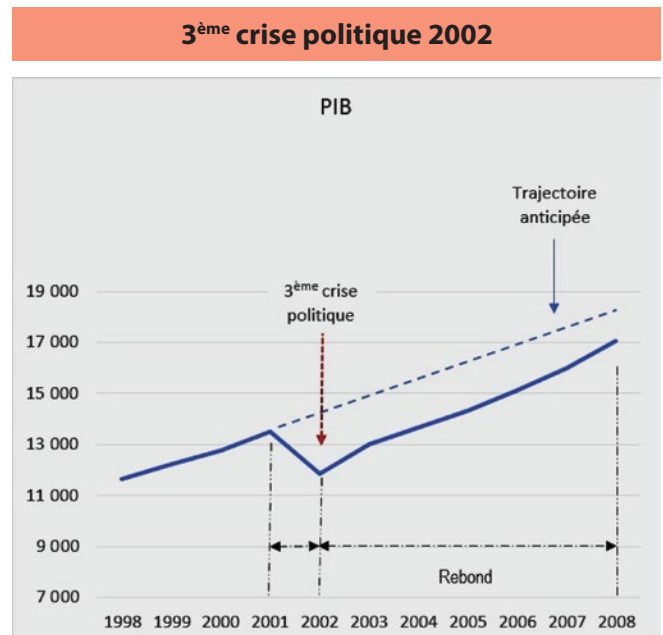
Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]



Note : Profil = (a) = Non Résilience

Le PIB ne revient à son niveau initial qu'au bout de 5 années 1/2, mais reste en deçà de sa course initiale. En plus, la pente de la tendance post-choc reste longtemps "inférieure" à celle de la tendance initiale.

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

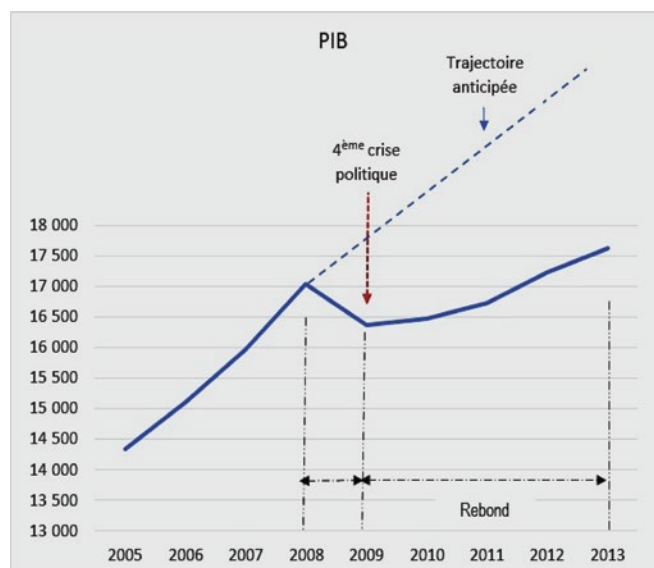


Note : Profil = (a) = Non résilience

Le PIB revient à son niveau initial au bout de 2 années, mais n'atteint pas les niveaux correspondant au prolongement de la tendance d'avant-choc. La pente de la tendance post-choc est très proche de celle de la tendance initiale.

¹¹ Le profil de résilience de l'économie est étudié ici en analysant la trajectoire du PIB depuis le début des années 1960s. Le focus est mis sur les événements de choc qui ont provoqué de fortes récessions, en particulier, ceux décrit plus haut.

4^{ème} crise politique, 2009

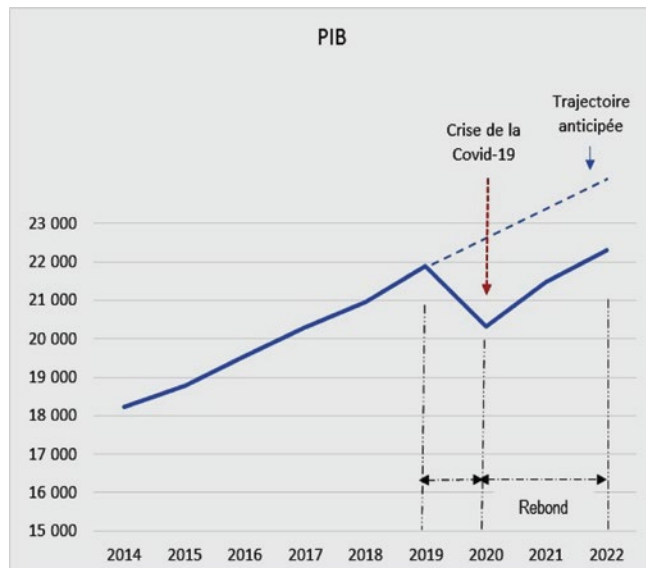


Note : Profil = (a) = Non résilience

Le PIB revient à son niveau initial au bout de 2 ans 1/2, mais reste loin du prolongement de la tendance antérieure au choc. La pente de la tendance post choc est "inférieure" à celle de la tendance initiale.

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

Crise de la Covid-19



Note : Profil = (a) = Non Résilience

Le PIB revient à son niveau initial au bout de 2 années, mais reste en dessous de sa lancée antérieure. La pente de la tendance post-choc est pratiquement la même que celle de la tendance initiale. L'évaluation est ici effectuée sur seulement les 2 années qui ont suivi la récession. Il se peut que le PIB remonte.

Vue à travers la trajectoire du PIB, l'économie n'a définitivement pas été résiliente. Sur les huit chocs majeurs qu'elle a subis, sept fois, elle a affiché un profil non-résilient.

Tableau 3 1. Profil de résilience de l'économie malagasy, vu à travers la trajectoire du PIB

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	2 ^{ème} choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	3 ^{ème} crise politique (2002)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Crise de la Covid-19 (2020)	Ukraine	Ensemble
PIB	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(c)	(a)

Note : Profil général = (a) = Non-Résilient

Source : Equipe de rédaction

3.2.3. Capacité de résilience des entreprises malagasy

Les capacités de réponse des entreprises malagasy sont appréhendées ici à partir des données recueillies lors de la crise de la Covid-19.

Lors de la crise sanitaire, la majorité des entreprises ont adopté des stratégies positives, consistant à maintenir, reprendre ou maintenir leurs activités.

Tableau 3 2. Résumé des capacités de réponse, face à la crise de la Covid-19

Domaines	Stratégie	Qualité de la stratégie	% des entreprises
Opérations générales	Fermeture définitive	-	7%
	Fermeture temporaire	+	25%
	Ouverture opérationnelle	+	68%
	Vente d'équipements	-	7%
	Changement d'emplacement	+	6%
	Licenciement	-	14%
Business model	Introduction de nouveaux produits	+	7%
	Changement de gamme de biens et services	+	5%

Domaines	Stratégie	Qualité de la stratégie	% des entreprises
Approvisionnement en intrants	Attente	?	66%
	Constitution de stocks plus larges	?	18%
	Recours accrus aux fournisseurs locaux	+	16%
	Production d'intrants à l'interne	+	4%
	Recours aux fournisseurs internationaux	?	1%
Technologie de prod°	Utilisation des solutions numériques	+	37%
Tarification	Augmentation de prix	-	21%
	Diminution de prix	+	14%
	Maintien des prix	+	65%
Aides publiques	Recours à l'aide publique	+	50%

Notes : « + » = Stratégie positive ; « - » = stratégie négative
Les qualifications ci-dessus ont été faites par l'Equipe de rédaction

Sources : Business Pulse Survey (BPS), Instat & Banque Mondiale

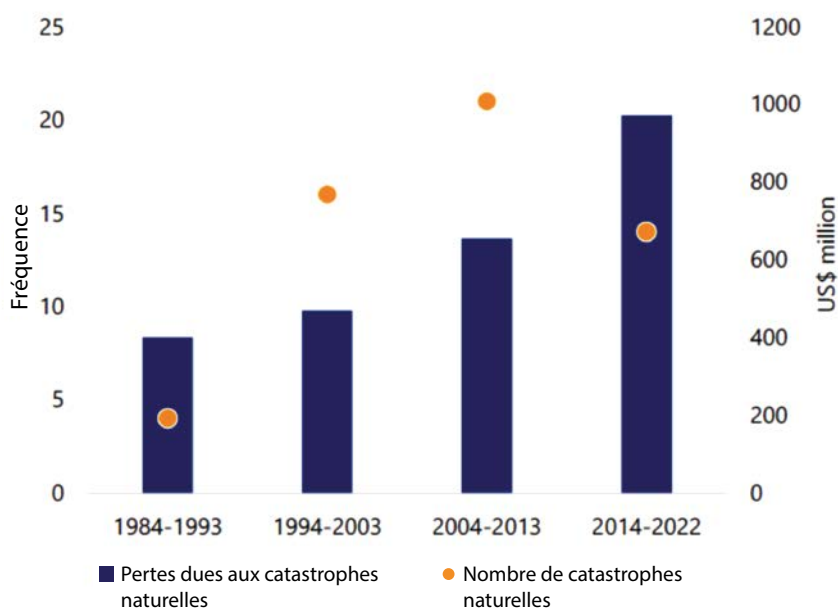
3.3. Production agricole, chocs et résilience

3.3.1. Chocs sur la production agricole

a) Inventaire des chocs sur la production agricole

Au cours des 40 dernières années, le secteur agricole a subi près de 50 évènements de chocs. Et les évènements de chocs, ainsi que les pertes, ont tendance à croître (cf. Figure 4 8).

Figure 3 5. Madagascar : Nombre de chocs et pertes dans la sphère agricole, 1984-2022

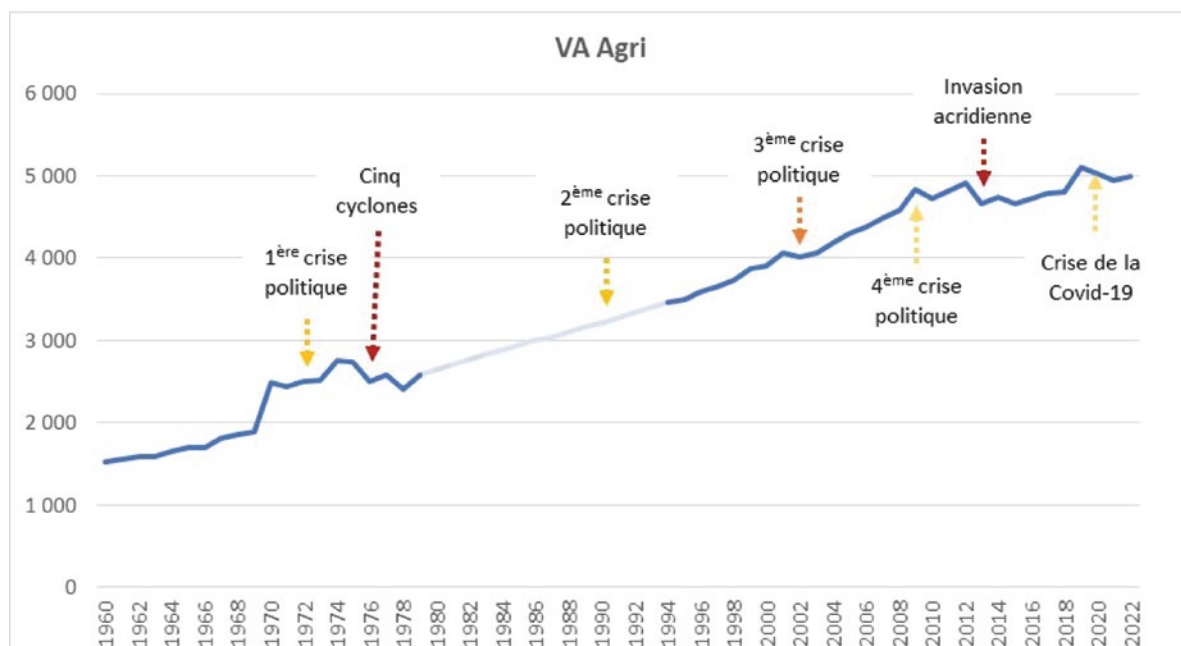


Source : EM-DAT, 2022 database
[extrait de : "Food Insecurity and Climate Shocks in Madagascar", Dominique Fayad, IMF, 2023]

b) Chocs majeurs sur la production agricole

Deux événements majeurs ont particulièrement marqué la production agricole, à Madagascar, sur cette période : une saison cyclonique très intense en 1976 et l'invasion acridienne de 2013. Ces deux événements ont en effet provoqué un fléchissement manifeste de la production agricole.

Figure 3 6. Trajectoire de la VA de l'agriculture



Note : Les données sont manquantes (non-disponibles) sur la période 1979-1993

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

c) Impact des chocs sur la production agricole

Les cyclones de 1975-76 ont surtout affecté la production de canne à sucre qui figurait, à l'époque, parmi les principales cultures de rente de Madagascar ; à cette époque, la filière sucre se portait encore relativement bien. La production de canne à sucre a précisément chuté de 12% en 1975 et 7% en 1976 ; les autres filières importantes – comme les céréales, les épices, les légumes, les fruits, ... – n'ont pas ou ont peu fléchi. La chute de la production de canne à sucre s'est reflétée sur la production agricole totale, par une stagnation en 1975 et une flexion de 6% en 1976.

L'invasion de criquets de 2013 a entraîné une baisse de plus de 20 % de la production céréalière et une diminution de 5 % de la production agricole, cette année-là. Les années suivantes ont été marquées par des difficultés à rétablir les rendements céréaliers, les efforts, notamment financiers, de lutte contre les criquets, ayant occulté les autres initiatives essentielles au développement rural, telles que les infrastructures agricoles, l'utilisation des intrants et la mécanisation.

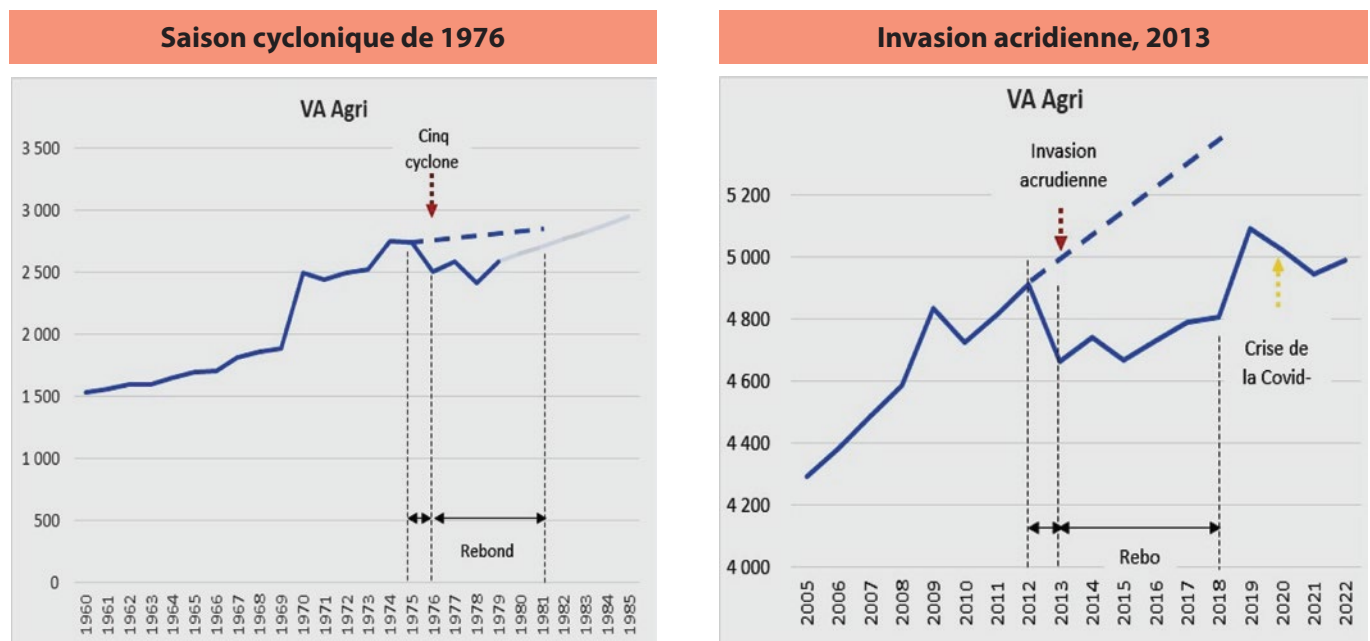
3.3.2. Profil de résilience de la production agricole

a) Profil de résilience de la production agricole sur le plan national

Le redressement du secteur de l'agriculture s'est avéré laborieux, à l'issue des deux événements majeurs (saison climatique 1975-76 et invasion acridienne 2013), tant les chocs ont été violents. En somme, le secteur agricole n'est pas résilient, face aux grands chocs dévastateurs.



Figure 3 7. Profil de résilience de la production agricole, face aux chocs majeurs



Note : Profil = (c) = Résilience stable

La VA de l'Agriculture a atteint, en principe, son niveau d'avant choc au bout de 5 ans et celui-ci se trouve approximativement sur le prolongement de la tendance antérieure.

Note : Profil = (a) = Non-Résilience

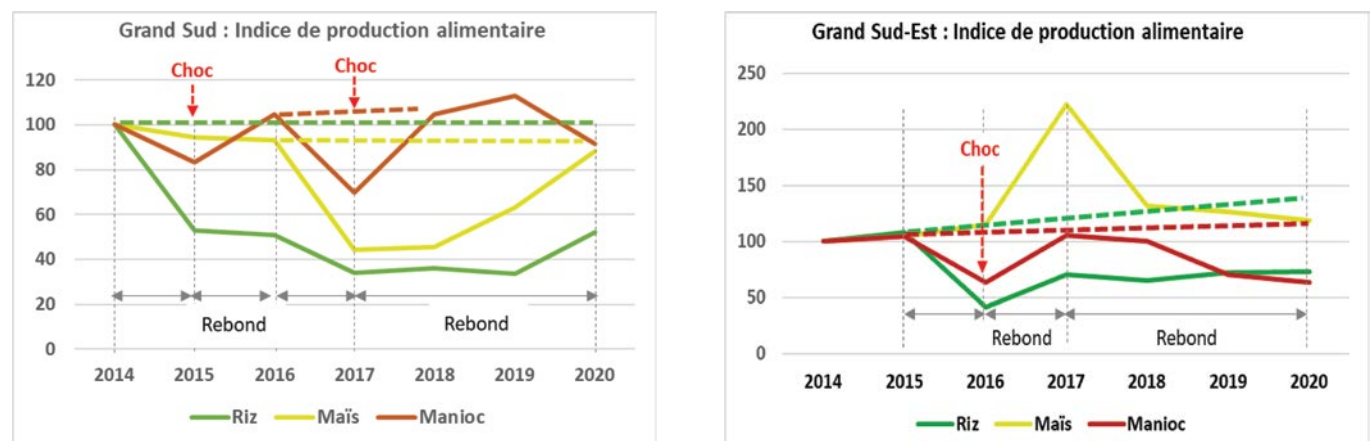
La VA de l'agriculture n'atteint sa valeur d'avant choc qu'au bout de 6 ans ; les valeurs sur la trajectoire antérieure ne sont pas atteintes. La tendance post choc reste inférieure à celle d'avant choc.

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

b) Profil de résilience de la production agricole dans les zones à faible potentialité agricole

Dans les zones à faible potentialité agricole (plus précisément, le Grand Sud et le Grand Sud-Est), la production de riz peine à se redresser. D'autres denrées – par exemple : le manioc pour le Grand Sud et le maïs pour le Grand Sud-Est – se maintiennent tant bien que mal ; mais, ne compensent que partiellement le déficit de la production alimentaire causé par le déclin de la filière riz, dans ces zones.

Figure 3 8. Grand Sud et Grand Sud-Est : indice de production alimentaire, 2014-2020 (2014=100)



Note : Profil = (a) = non-résilience pour le riz et le maïs
Profil = (c) = résilience stable pour le manioc.

Note : Profil = (a) = non-résilience pour le riz et le manioc
Profil = (d) = résistance pour le maïs en 2016.

Source : MAEP-WFP-FAO [Figure : Equipe de rédaction]

3.3.3. Contribution du secteur agricole à la résilience de l'économie

L'agriculture a contribué positivement à la résilience générale de l'économie, dans la mesure où le secteur agricole a résisté à la plupart des crises majeures qui ont marqué l'ensemble de l'économie ; notamment les crises politiques, les crises pétrolières, les crises sanitaires, etc. Les chocs qui ont perturbé l'agriculture ont été de toute autre nature ; plus précisément ; les cyclones, les inondations, la sécheresse, les ravageurs, Le profil de résilience de l'agriculture est (r) (r = résilient) comparé à (b) (b = faiblement résilient) pour les 10 chocs qui ont affectés l'agriculture et l'ensemble de l'économie.

Tableau 3 3. Contribution de l'agriculture à la résilience générale de l'économie

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	Intense saison cyclonique (1975-76)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	3 ^{ème} crise politique (2002)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Invasion acridienne (2013)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2020)	Ens.
PIB	(a)	(a)	(r)	(a)	(a)	(a)	(a)	(r)	(a)	(c)	(b)
Agri.	(r)	(r)	(c)	(r)	(r)	(r)	(r)	(a)	(r)	(r)	(r)

Note : L'agriculture a un profil de résilience (r) qui est supérieur à celui du PIB souvent (a) pour tous les chocs majeurs qui ont affecté le PIB.

Source : Equipe de rédaction

Le scoring simple adopté dans le cadre de la présente étude (non résilience = 0, ..., résilience forte = 4, résistance = 5) met davantage en exergue la contribution de l'agriculture à la résilience générale (cf. Tableau 3.8). L'agriculture enregistre un score de résilience de 36, contre 13 pour l'ensemble de l'économie.

Tableau 3 4. Contribution de l'agriculture à la résilience générale de l'économie - score

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	Intense saison cyclonique (1975-76)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	3 ^{ème} crise politique (2002)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Invasion acridienne (2013)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2020)	Ensemble
PIB	0	0	5	0	0	0	0	5	0	3	13
Agri.	5	5	3	5	0	5	5	0	5	3	36

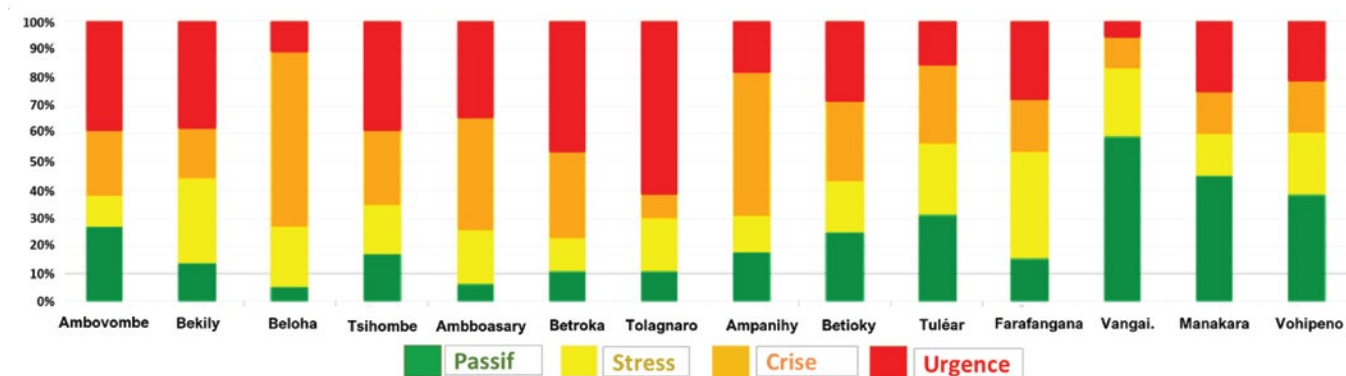
Source : Comité de rédaction

3.3.4. Capacité de résilience de l'agriculture face aux chocs

Capacité de réponse dans le secteur agricole

Faute de données, il est difficile d'évaluer les capacités de réponse des producteurs à l'échelle du pays. Les capacités de réponse sont évaluées pour les zones à faible potentialité agricole. Dans ces dernières, ce sont les stratégies négatives – i.e. stratégie de crise et stratégie d'urgence (cf. typologie des stratégies de réponses, ci-dessus, section 3.1) – qui ont dominé, parmi les producteurs

Figure 3 9. Score LCS*, par district, Grand Sud-Est et Grand Sud, 2020-2021 (%)



Note : LCS = Livelihood Coping Strategy

*Pourcentage des ménages ayant adopté chaque catégorie de stratégies

Source : EPASA 2021, MPEB

Capacité d'intervention en faveur du secteur agricole

Les capacités d'intervention en faveur de l'agriculture restent mitigées. Accomplies sur certains aspects, elles sont encore perfectibles sur d'autres.

Un programme de réduction des risques et catastrophe (RRC) a été établi pour le secteur agricole. Celui-ci a donné lieu à un système d'alerte précoce opérationnel et efficace, ainsi qu'à des dispositifs de distribution de semences pour aider les producteurs à relancer la production après un choc.

Mais, les mesures de redressement restent limitées ; les initiatives de distribution de semences restent localisées et les actions de distribution d'outils de production, encore rares. Les mesures de soutien à la reconstitution des moyens d'existence des agriculteurs demeurent insuffisantes.

Les infrastructures d'irrigation continuent de manquer, notamment dans les zones exposées à la sécheresse. L'assurance agricole est encore quasi inexistante malgré un certain progrès dans développement des services financiers ruraux.

Les initiatives de soutien en faveur de l'accès aux marchés pour les producteurs sont encore limitées. Les ressources des structures locales sont insuffisantes et ne permettent pas à ces dernières de répondre efficacement aux besoins urgents des agriculteurs.

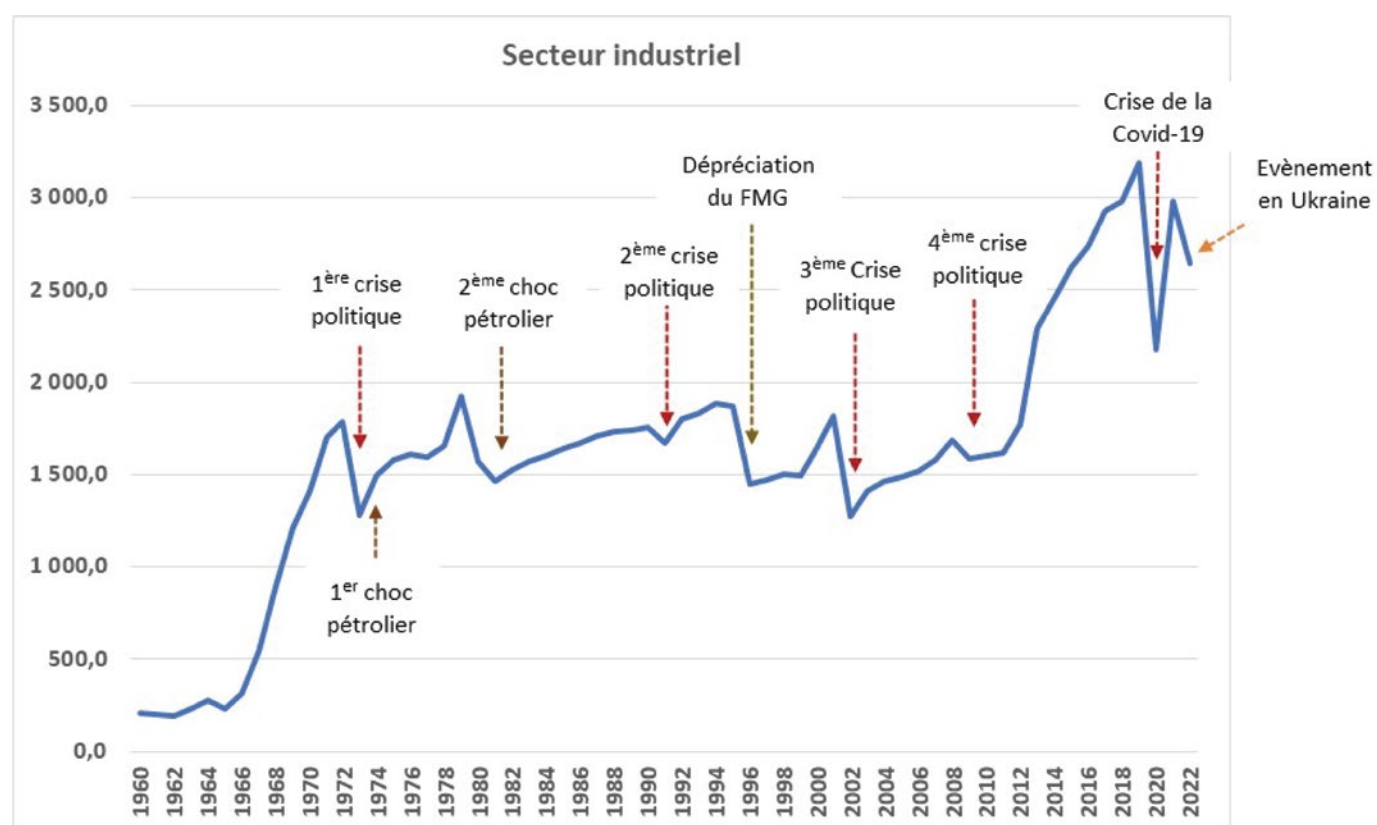
3.4. Industrialisation, chocs et défis de la résilience

3.4.1. Chocs sur le secteur industriel

En plus des chocs majeurs qui ont marqué l'économie dans son ensemble (crises politiques, crises pétrolières, crise de la covid 19, ...), d'autres chocs – comme la dépréciation du Franc Malgache en 1995 – ont touché tout particulièrement les industries de Madagascar, provoquant d'importantes contractions dans la production industrielle du pays.



Figure 3 10. Trajectoire de la Valeur Ajoutée industrielle



Note : Le 2ème choc pétrolier est survenu en 1979, mais les effets sur l'économie malagasy ont commencé à se faire ressentir les années suivantes (1980 et 1981).

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

3.4.2. Profil de résilience dans l'industrie

Huit crises majeures ont provoqué des replis de la production industrielle, depuis 1960. Le secteur industriel s'est difficilement relevé de ces crises, tant les circonstances économiques qui les ont entourées ont rendu le redressement difficile.

La crise politique de 1972 a conduit au départ des investisseurs étrangers (essentiellement français), affaiblissant l'industrie et rendant difficile la reprise. Le choc pétrolier de 1981 a surgi juste après la période d'investissement à outrance, alors que les investissements n'avaient pas encore porté leurs fruits ; ce qui a compliqué le processus de redressement post-crise.

La crise politique de 1991 a été suivie d'une accélération de la privatisation des entreprises publiques. Mais, l'investissement n'a pas suivi dans les industries nouvellement privatisées, rendant difficile le rebond dans le secteur industriel.

Suite à la dépréciation du FMG en 1995, une restructuration du secteur industriel, axée sur la gestion des coûts et la compétitivité a été nécessaire. La restructuration a pris du temps ; de même que le redressement après le choc.

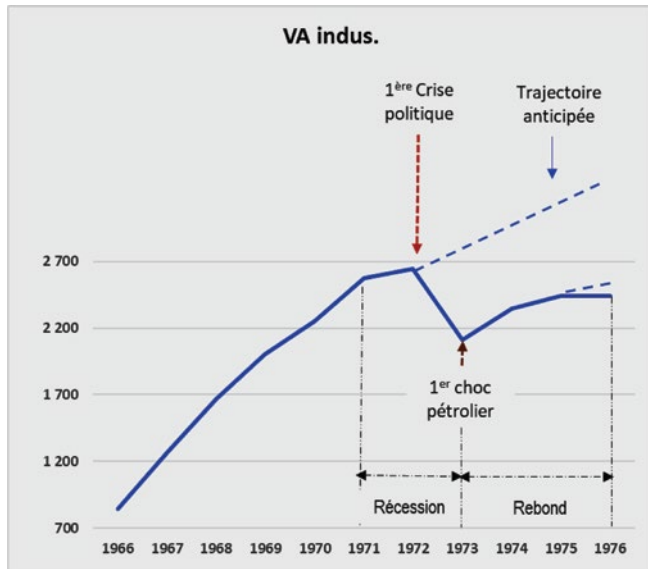
La crise politique de 2002 a perturbé l'industrie au moment où le secteur industriel malagasy devait s'adapter aux nouvelles exigences de la mondialisation et à une concurrence accrue. La reprise des activités industrielles a ainsi été très lente.

La crise politique de 2009 a coïncidé avec l'émergence de l'industrie extractive. La diversification vers l'industrie de transformation de minerais a donné lieu à une résilience forte du secteur industrielle.

Les effets de la crise de la Covid-19 sur l'industrie ont été atténués grâce aux mesures de soutien comme : le report des échéances fiscales, les facilités au crédit, etc. Le rebond post-covid-19 est, tout de même, difficile à apprécier, dans la mesure où d'autres événements – comme le conflit russo-ukrainien en 2022, ... – ont influencé la conjoncture économique et posé de nouveaux défis en termes de résilience et d'adaptation.

Figure 3 11. Profil de résilience de la production industrielle

1^{er} choc pétrolier, 1973

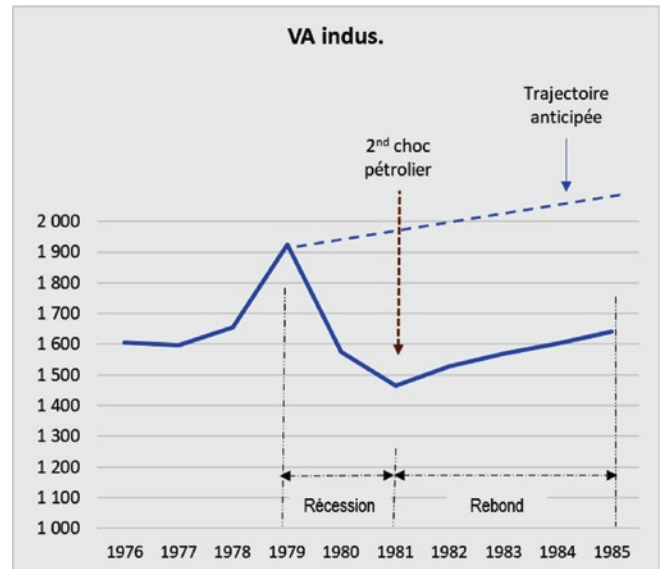


Note : Profil = (a) = Non résilience

La production redémarre lentement après la récession. Le rebond est faible.

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

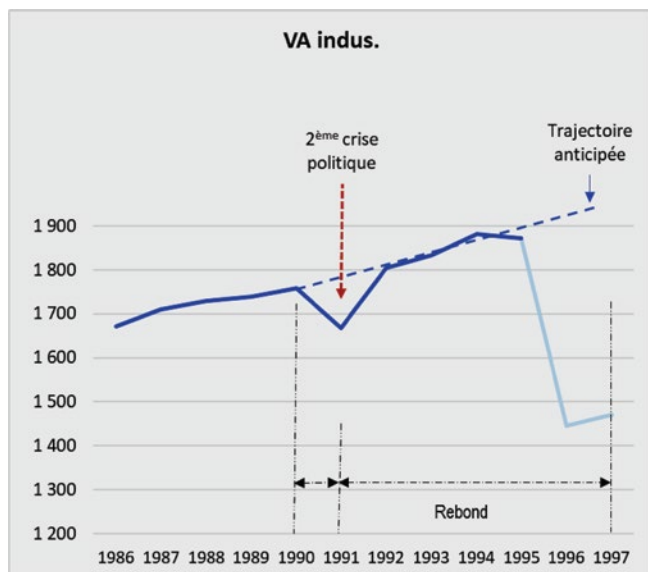
2^{ème} choc pétrolier



Note : Profil = (a) = Non résilience

Idem.

2^{ème} crise politique, 1991



Note : Profil = (a)(b) = Résilience stable

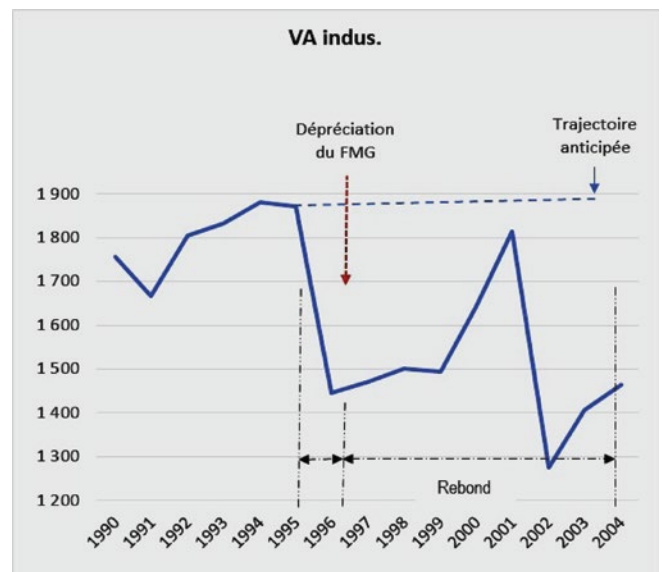
Le PIB dépasse son niveau initial et atteint des niveaux correspondant à la tendance antérieure, dès l'année suivante.

La pente de la tendance post-choc est pratiquement la même que celle de la tendance initiale.

La VA industrielle enregistre par la suite un recul important (en 1995 et 1996), mais celui-ci n'est pas lié au choc dû à la 2nd crise politique de 1991

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

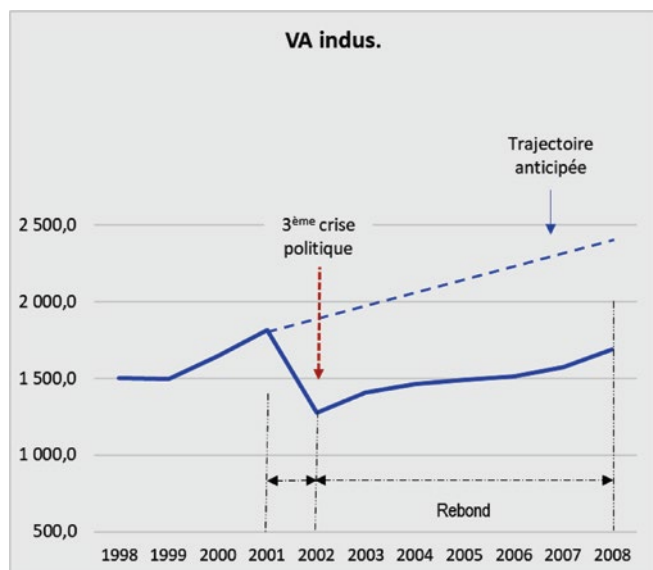
Dépréciation du FMG, 1995



Note : Profil = (a) = Non résilience

La dépréciation a été annoncée en oct. 1995 ; ses effets se sont pleinement faits ressentir à partir de 1996. La production reprend lentement après la récession. La VA industrielle rebondit fortement 4 ans plus tard, sans toutefois atteindre le niveau suggéré par la tendance antérieure. Le rebond en 2001 se rapproche du niveau de 1995.

3^{ème} crise politique

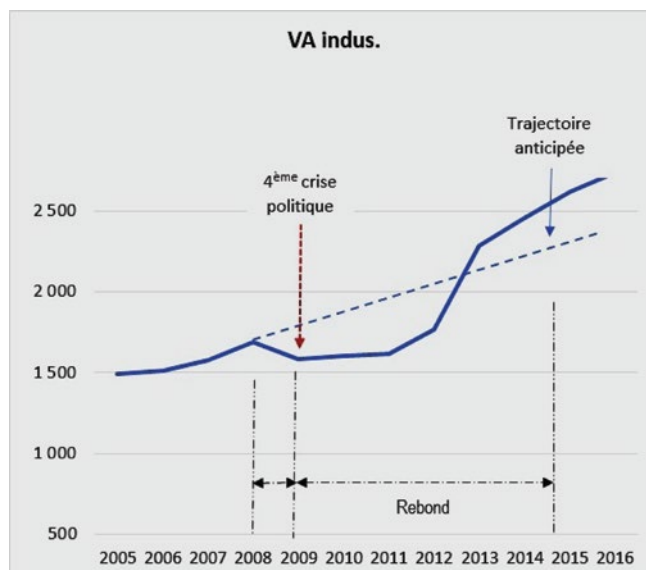


Note : Profil = (a) = Non résilience

La production industrielle reste quasiment stagnante après la crise et n'amorce une timide reprise que plusieurs années, plus tard

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

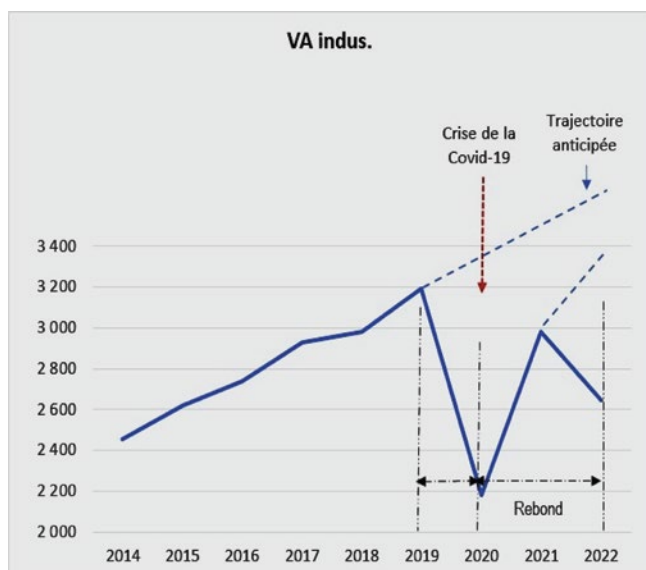
4^{ème} crise politique



Note : Profil = (d) = Résilience forte

La VA Industrielle revient à son niveau d'avant choc au bout de 4 ans et dépasse le niveau correspondant à la tendance initiale, l'année suivante. En plus, elle enclenche une tendance plus forte, par la suite. Le rebond vigoureux s'explique, en grande partie, par le démarrage des grands miniers.

Crise de la Covid-19

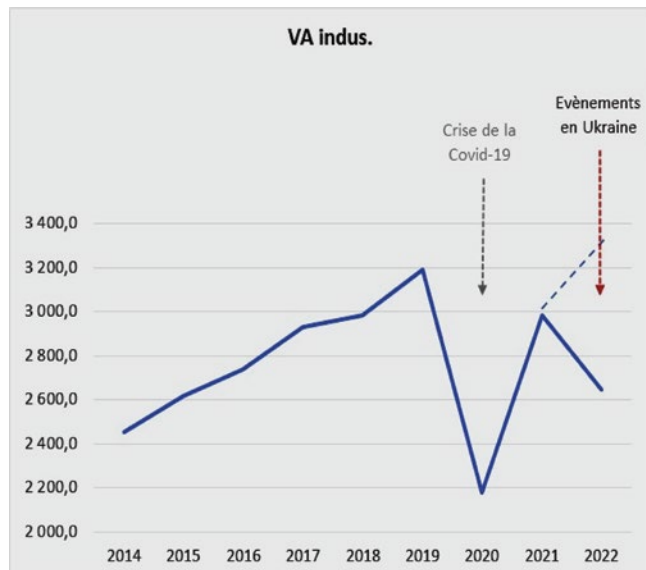


Note : Profil = (c)(b) = Résilience stable

Le rebond est évalué sur seulement deux ans, mais, l'industrie semble à priori repartir sur de bonnes bases. Le rebond est fort. Le fléchissement observé en 2022 est présumément une conséquence de la crise Ukrainienne.

Source : Instat [Figure : Equipe de rédaction]

Crise Ukrainienne



Note : Profil = ?

Les événements en Ukraine semblent avoir stoppé l'élan du secteur industriel après la reprise post Covid-19. La production industrielle connaît un léger repli, en 2022. Le profil de rebond n'est pas encore connu.

3.4.3. Contribution de l'industrie à la résilience de l'économie

Dans l'absolue, l'industrie a contribué positivement à la résilience générale de l'économie, dans la mesure où, à deux reprises – en l'occurrence, suite aux 2^{ème} et 4^{ème} crises politiques – elle a affiché un profil supérieur à celui de l'ensemble de l'économie ; cette dernière n'ayant eu le dessus qu'une seule fois (lors de la dépréciation du FMG en 1995).

Tableau 3 5. Comparaison des profils de résilience industrie et économie

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	Dépréciation du FMG (1995)	3 ^{ème} crise politique (2002)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2022)	Ens.
PIB	(a)	(a)	(a)	(a)	(r)	(a)	(a)	(a)	(c)	(a)
Industrie	(a)	(a)	(a)	(c)	(a)	(a)	(d)	(a)	(c)	(b)

Note : (a) non-résilience, (b) résilience faible, (c) résilience stable, (d) résilience forte, (r) résistance

Source : Equipe de rédaction

La même méthode de scoring utilisée dans le chapitre précédent confirme le fait que l'industrie contribue positivement à la résilience de l'économie malagasy ; le score de résilience s'établissant à 8 pour l'industrie, contre 10 pour l'industrie. Toutefois, comparée aux autres secteurs, l'industrie contribue relativement peu à la résilience de l'ensemble de l'économie. L'industrie a davantage tendance à tirer l'économie vers le bas ; le score de l'agriculture est, par exemple, trois fois plus élevé que celui de l'économie (pour les mêmes séries de chocs).

Tableau 3 6. Scoring des profils de résilience industrie et économie

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	Dépréciation du FMG (1995)	3 ^{ème} crise politique (2002)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2022)	Ens.
PIB	0	0	0	0	5	0	0	0	3	8
Industrie	0	0	0	3	0	0	4	0	3	10

Source : Equipe de rédaction

3.4.4. Capacités de résilience de l'industrie

Capacités de réponse des entreprises industrielles

Les capacités de réponse de l'industrie sont analysées ici à travers les stratégies de réponse des industriels lors du choc de la Covid-19, pour des raisons de disponibilité de données et d'informations. Peu de données sur les réponses ont été collectées lors des crises antérieures.

La réponse du secteur manufacturier a été davantage négative, si l'on en juge par la situation d'ouverture et par l'introduction de nouveaux produits, lors des moments forts de la crise sanitaire. En effet, les entreprises manufacturières ont davantage opté pour la fermeture momentanée (4 manufacturiers sur 5), lors de ces moments-là. Aucune d'entre elles n'a ouvert durant ces moments-là. Par ailleurs, elles ont été très minoritaires (2% de l'ensemble des entreprises) à avoir proposé de nouveaux produits.

Capacités d'intervention en faveur des entreprises industrielles

En temps de crise, les interventions qui sont généralement les plus demandées par les entreprises industrielles sont les mesures d'urgence, comme : la réduction d'impôt, l'accès aux crédits, etc. Habituellement peu visibles, dans le paysage entrepreneurial malagasy, ces mesures d'urgence, ont été mises en lumière lors de la crise de la covid-19.

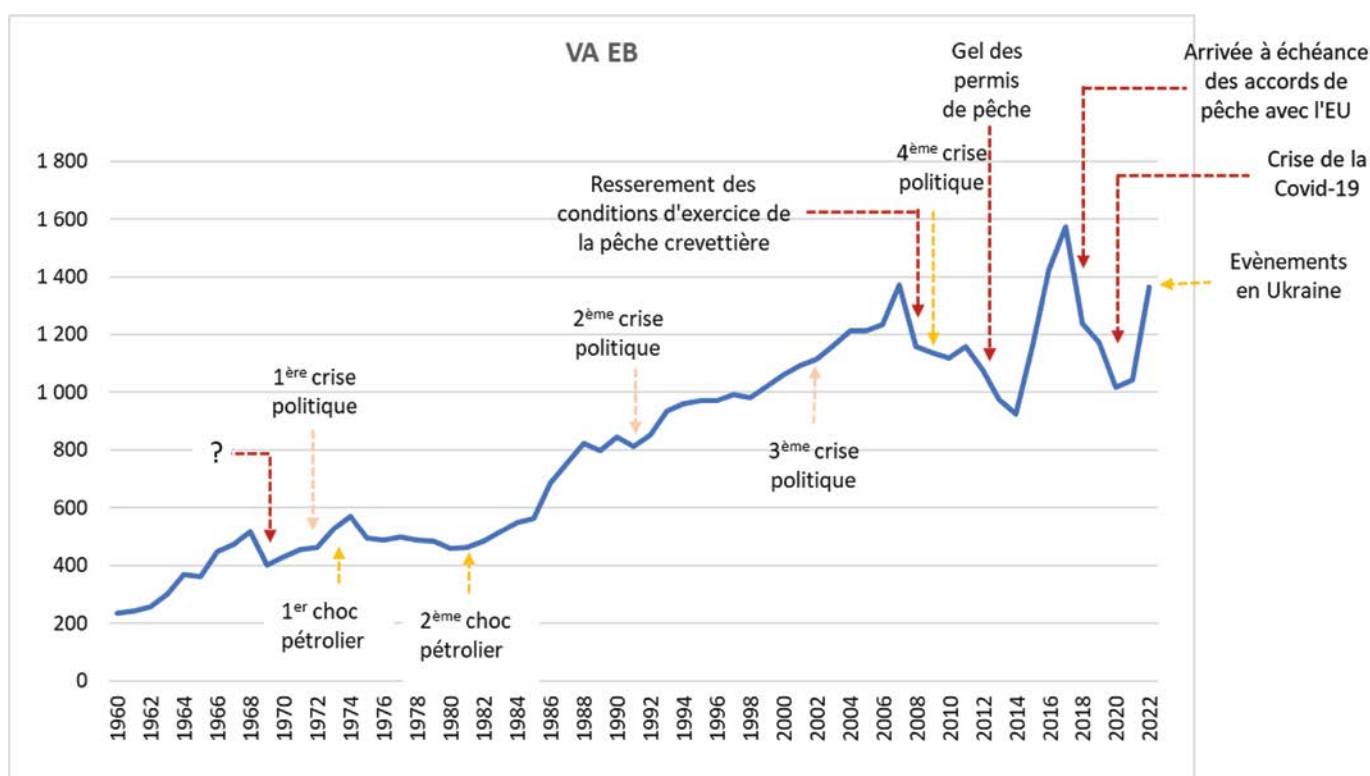
Les plus marquantes étaient : le report de l'échéance des impôts, l'aménagement des dispositions de remboursement des créances des entreprises, les facilités de prêts, Par ailleurs, les instances des groupements d'entreprises ont sensibilisé les membres sur l'élaboration de plan de continuité d'activités.

3.5. Economie bleue, chocs et résilience

3.5.1. Chocs sur l'économie bleue

Les événements qui ont eu un impact sur l'EB ont été davantage ceux qui sont spécifiques à ses principales composantes (pêche, tourisme côtier et transport maritime). Quatre événements de chocs ont ainsi particulièrement marqué le secteur de l'EB : le resserrement des conditions d'exercice de la pêche crevettière¹² (2008), le gel des permis de pêche (2012), l'arrivée à échéance de l'accord de pêche avec le l'Union Européenne (EU) et la crise de la Covid-19.

Figure 3 12. Evolution de la valeur ajoutée (VA) de l'économie bleue (EB), depuis 1960 (milliards Ar de 2007)



Notes : La VA de l'économie bleue est calculée comme la somme de la VA de la pêche, la VA du tourisme côtier et la VA du transport maritime.
Source : INSTAT, Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue, Ministère du Tourisme [Figure : Equipe de rédaction]

Les crises politiques ont eu des impacts négatifs sur la composante "tourisme littoral" ; mais, cela n'a pas été perçu dans l'ensemble du secteur de l'EB, compte tenu du poids relativement faible de cette composante, comparé par exemple, à celui de la pêche.

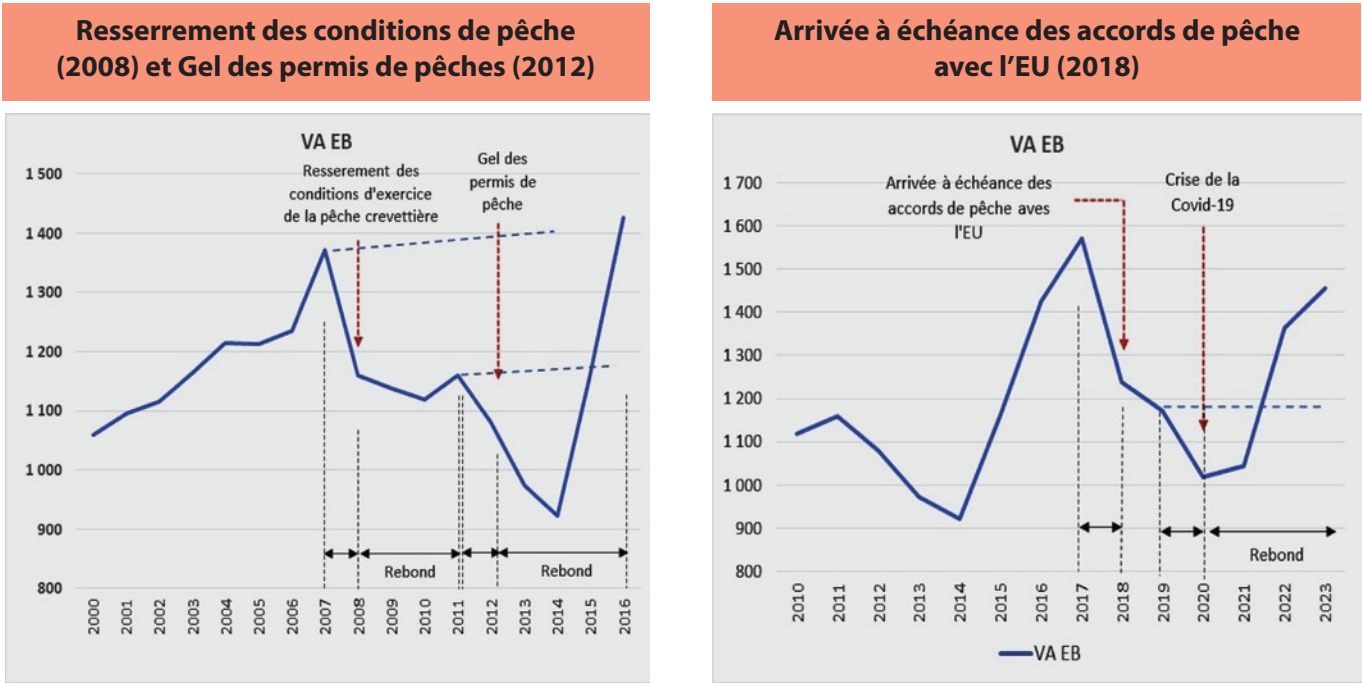
3.5.2. Profil de résilience de l'EB

La résilience de l'économie bleue (EB) est tout aussi fortement liée à celles des principales composantes du secteur. Les dépressions et les rebonds des différentes composantes de l'EB s'imbriquant entre eux, ainsi le profil de résilience de l'EB se résume en trois points :

- Un difficile redressement après la dépression entraînée par le resserrement des conditions d'exercice de la pêche crevettière, en 2008 ;
- Un vif rebond après le creux qui a suivi l'arrivée à échéance des accords de pêche avec l'UE ; les activités de capture de thon ont vite repris un rythme conséquent, après la signature d'un nouvel accord.
- Des perspectives favorables de reprise après le recul causé par la crise de la covid-19 ; les activités de tourisme côtier ayant amorcé un redémarrage rapide et prometteur, grâce aux croisières.

¹²Décret n°2007-957 du 31 octobre 2007 portant définition des conditions d'exercice de la pêche des crevettes côtières

Figure 3 13. Profil de résilience de l'économie bleue



Note : Profil : (a) = Non résilience, après le choc provoqué par le resserrement de la régulation de la pêche crevettière en 2008, laquelle fait suite à la réduction brusque des ressources au début des années 2000.

Profil : (d) = Résilience forte, après le choc dû au gel des permis de pêche en 2012

Note : Profil : (b) = Résilience faible, face à l'arrêt des captures de thon, par les navires européens, avec l'arrivée à échéance des accords de pêche avec l'Union Européenne ; les négociations en vue de la signature nouveaux accords se sont étalées sur 4 ans.

Profil : (d) = Résilience forte, après la crise de la Covid-19. La VA de l'EB retrouve son niveau de 2019, deux ans après la crise de la Covid-19.

Source : INSTAT, Ministère de le Pêche et de l'Economie Bleue, Ministère du Tourisme [Figure : Equipe de rédaction]

3.5.3. Contribution de l'EB à la résilience de l'économie

L'économie bleue a contribué positivement à la résilience générale de l'économie. Le secteur de l'EB a "résisté" aux grands chocs qui ont affecté l'économie dans son ensemble, alors que l'économie a été "faiblement résiliente".

Tableau 3 7. Comparaison des profils de résilience de l'EB et de l'économie

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	3 ^{ème} crise politique (2002)	Restriction de la pêche crevettière (2008)	4 ^{ème} crise politique (2009)	Gel des permis de pêche (2012)	Echéance des accords de pêche EU (2018)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2022)	Ens.
PIB	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(r)	(a)	(r)	(r)	(a)	(c)	(a)
EB	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(a)	(r)	(d)	(a)	(b)	(b)	(r)

Note : (a) non-résilience, (b) résilience faible, (c) résilience stable, (d) résilience forte, (r) résistance

Source : Comité de rédaction

La méthode de scoring simple, adoptée dans le présent rapport, met davantage en évidence la contribution de l'EB à la résilience générale de l'économie. Le tableau ci-après indique un score de résilience bien plus élevé pour l'EB (41) comparé à l'ensemble de l'économie (18).

Tableau 3 8. Contribution des secteurs à la résilience de l'économie

	1 ^{ère} crise politique (1972)	1 ^{er} choc pétrolier (1973)	2 nd choc pétrolier (1981)	2 ^{ème} crise politique (1991)	3 ^{ème} crise politique (2002)	Restriction de la pêche crevette (2008)	4 ^{ème} crise politique (2009-2013)	Gel des permis de pêche (2012)	Echéance des accords de pêche EU (2018)	Crise de la Covid-19 (2020)	Crise ukrainienne (2022)	Ens.
PIB	0	0	0	0	0	5	0	5	5	0	3	18
EB	5	5	5	5	5	0	5	4	0	2	5	41

Source : Comité de rédaction

3.5.4. Capacités de résilience de l'économie bleue

Capacité de réponse des entreprises opérant dans l'EB

Dans les différentes composantes de l'EB, les stratégies de réponse ont été différentes selon les enjeux et les caractéristiques des sous-secteurs respectifs. Les enjeux et, par conséquent, les réponses ont été différents, en particulier, entre les pêcheurs et les opérateurs touristiques.

Les pêcheurs artisanaux et traditionnels, davantage préoccupés par la durabilité des ressources halieutiques, ont privilégié l'adhésion aux dispositifs de régulation des captures, via des groupements de pêcheurs, comme le réseau MIHARI¹³. En d'autres termes, ils ont davantage choisi d'ajuster leurs opérations de capture (respect des délimitations des zones de pêche, respect des périodes de capture, ...).

Les opérateurs touristiques, pour lesquels l'enjeu est de répondre à une demande plus spécifique dans un contexte particulier (ex : contexte de crise sanitaire), ont quant à eux été plus prompts à diversifier leurs offres. Ainsi, durant la crise de la covid-19, ils ont notamment proposé des offres ciblant spécifiquement les jeunes ou des circuits à proximité des hôtels, ou encore des services personnalisés.

Capacité d'intervention en faveur de l'EB

La lettre de politique de l'économie bleue, en tant que cadre stratégique générale de promotion de l'EB, est un élément clé des capacités d'intervention en faveur du secteur. Mais, les capacités d'intervention du secteur reposent aussi sur diverses mesures plus spécifiques à ses différentes composantes.

Du côté de la composante pêche, plusieurs Initiatives ont été lancées pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques et marines ; notamment : la mise en œuvre de la « fisheries transparency initiative » (FITI), ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de schémas d'aménagement de pêcherie. Mais, d'autres aspects de cette gouvernance restent perfectibles. Le manque de moyens humains et financiers limite, par exemple, l'étendue et l'efficacité des actions de contrôle et de surveillance des activités de pêche, rendant difficile la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), laquelle cause des pertes estimées à 14 millions de dollars par an.

Le tourisme côtier pour sa part est handicapé par l'absence de cadre stratégique clair qui aborde les risques et qui souligne les mesures de mitigation des risques. Une lettre de politique du tourisme a été adoptée en 2017 ; mais elle n'est pas suffisamment explicite sur les différents segments du tourisme et encore moins sur les moyens permettant l'atteinte des objectifs fixés ou sur la mitigation des risques.

¹³ Le réseau MIHARI (Mitantana HAreana an-dRanomasina avy eny Ifotony) est une instance de concertation des pêcheurs dont l'objectif est de « rassembler les communautés pêcheurs afin qu'ils puissent bénéficier de droits accrus sur la gestion durable de leurs ressources côtières et marines ».



4

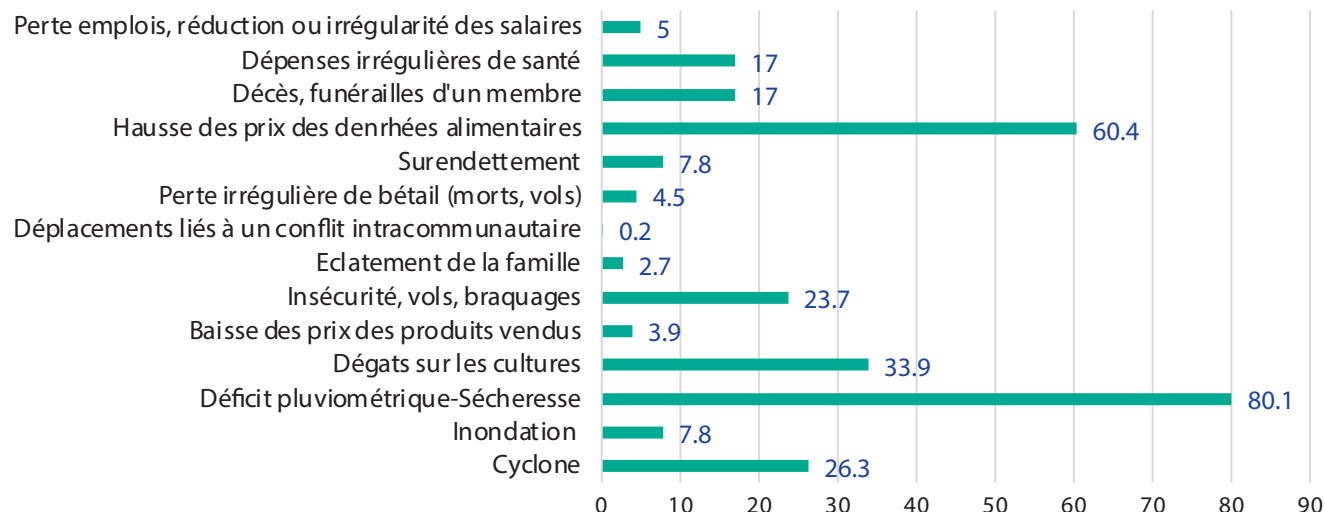
Autosuffisance alimentaire, chocs et résilience du système alimentaire



4.1. Chocs sur le système alimentaire

Du point de vue des ménages et des producteurs vulnérables, les principaux chocs exogènes qui ont affecté le système alimentaire, avec des effets néfastes sur la disponibilité alimentaire et l'accès aux aliments, sont : les déficits pluviométriques et la sécheresse, la hausse des prix des denrées alimentaires, les cyclones et l'insécurité. La hausse des prix des denrées alimentaires a rendu plus difficile l'accès aux aliments, les autres chocs ont davantage affecté la production de denrées alimentaires.

Figure 4 1. Les trois principaux chocs subis par les ménages (%)



Source : Construit à partir des résultats de l'EAM (2022).

4.2. Résilience du système alimentaire

Disponibilité alimentaire et résilience du système alimentaire

Cinq groupes de produits constituent l'essentiel du panier de consommation des malagasy (qui est peu diversifié) : les « céréales » (essentiellement le riz), les « racines et tubercules » (manioc, patate douce, pomme de terre, ...), les « huiles végétales », le « sucre » et les « fruits ». Ces cinq groupes de produits couvrent l'essentiel (environ 90%) des besoins caloriques des malagasy au quotidien. Les malagasy consomment peu de produit animal (viande, poisson, ...). C'est la disponibilité des 5 produits susmentionnés qui déterminent la situation l'autosuffisance alimentaire du pays et la situation nutritionnelle des malagasy.

Encadré 4 1. Besoins énergétiques alimentaires minimaux

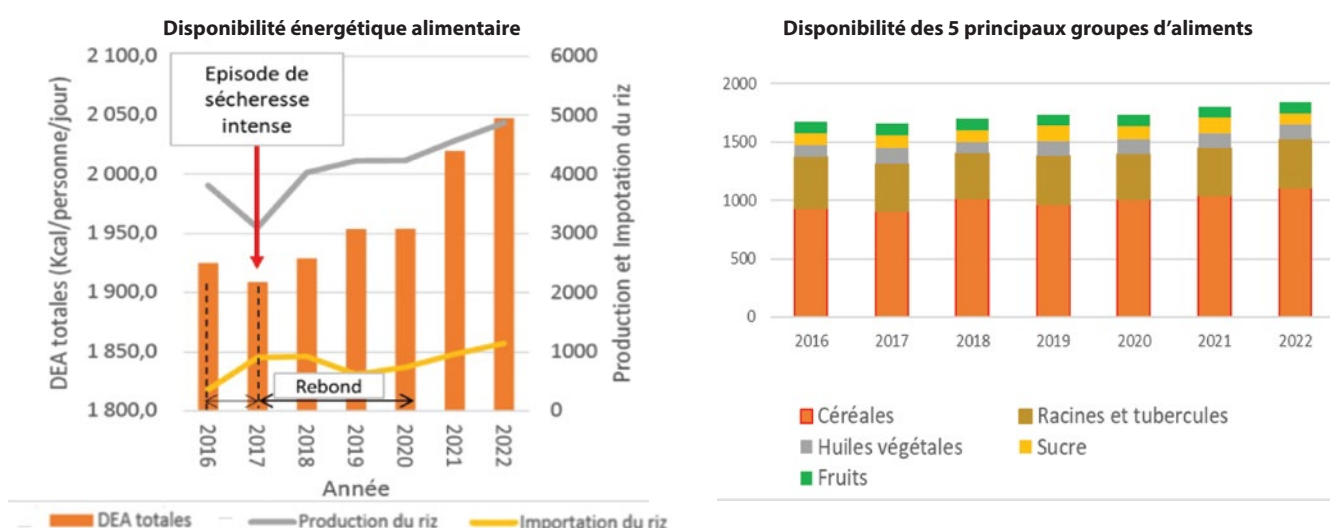
Les Besoins Énergétiques Alimentaires Minimaux quotidiens des Malgaches – représentés par la quantité minimale de calories qu'un Malgache moyen (par rapport à l'âge, le sexe, les activités des Malgaches, etc.), doit consommer chaque jour pour pouvoir mener une vie normale, saine et active – ont été estimés à 1694,5 Kcal/pers/jour en 2016, contre 1700,5 Kcal/pers/jour en 2022).

Source : "Amélioration du système d'élaboration des bilans alimentaires de Madagascar : rapport des bilans alimentaires 2016-2022", MAEP, 2024

Au cours des années récentes, la disponibilité des aliments du panier alimentaire a été marquée par la chute de celle du riz et d'autres produits, en 2017, suite à un épisode de sécheresse exceptionnelle au cours de l'année, qui a touché plusieurs parties de la Grande Ile. Alors que l'importation n'a comblé qu'une partie de la perte en production de riz.

La disponibilité des céréales a néanmoins repris rapidement l'année suivante (2018), grâce notamment à l'importation, mais celle des racines et tubercules est restée stagnante. Ainsi, le système alimentaire nationale a montré une certaine résilience du point de vue de la disponibilité alimentaire.

Figure 4 2. Disponibilité énergétique alimentaire (DEA)

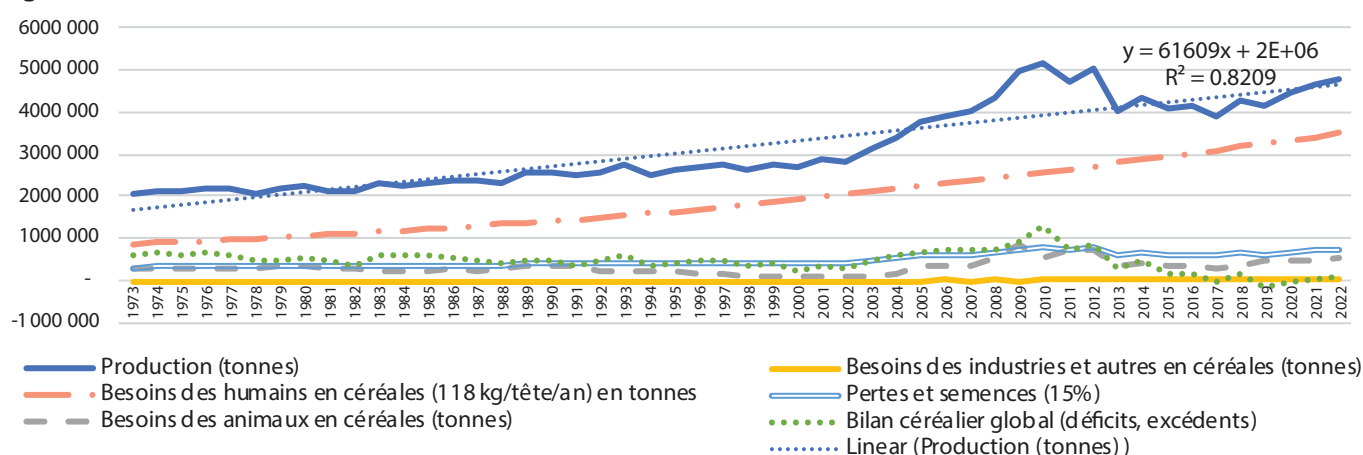


Note : Le système alimentaire, vu à travers la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) totale, a été résilient au choc climatique de 2017 ; profil de résilience : (c) = résilience stable.

Source : "Amélioration du système d'élaboration des bilans alimentaires de Madagascar : rapport des bilans alimentaires 2016-2022", MAEP, 2024 ; Equipe de rédaction.

En réalité la disponibilité alimentaire a connu de grands changements au cours des décennies. Les céréales ont longtemps été disponibles en quantité suffisante, de ce fait leur disponibilité n'a commencé à être problématique qu'à partir du début des années 2010.

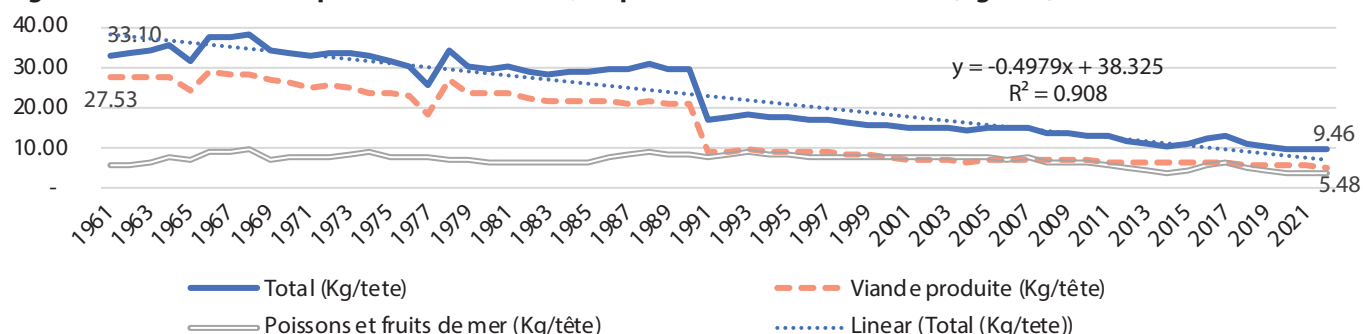
Figure 4 3. Productions, besoins et bilans céréaliers (tonnes)



Source : Construit à partir des données nationales et de Ourworldindata.org (SDG-Tracker)

Par contre la disponibilité de la viande n'a cessé de chuter au cours des décennies. Par exemple, alors qu'il y avait pratiquement 1 bovidé par habitant au début des années 1960s, ce ratio a régressé à 1 bovidé pour 30 personnes en 2020. Ainsi, en termes de quantité de consommation ; la disponibilité de viande est passé de 30 kg/tête/an au début des années 1960s à 9 kg/tête en 2021. Ce qui traduit la disparition progressive de la viande bovine du panier de consommation du ménage malagasy standard.

Figure 4 4. Evolution de la production de viande, de poissons et de fruits de mer (Kg/tête)



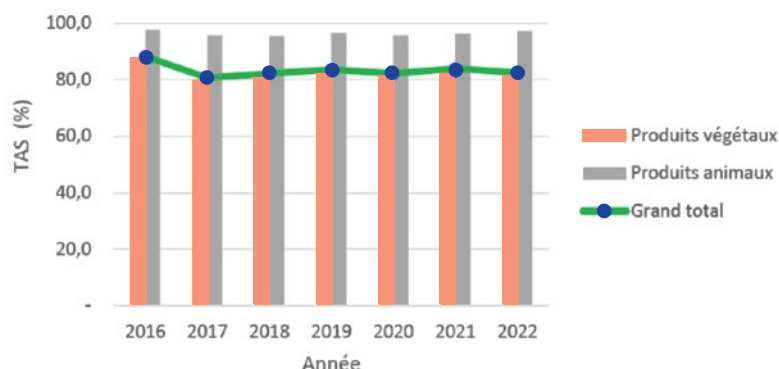
Source : Construit à partir des données nationales et de Ourworldindata.org (SDG-Tracker)

Le secteur de l'élevage, en particulier, a été peu résilient face aux chocs répétés liés au phénomène du vol de bovidés. La diversification à travers l'élevage de porcin ou de petits ruminants n'a pas permis jusque-là, de compenser la chute de la disponibilité de la viande de bovidé.

Autosuffisance alimentaire et résilience du système alimentaire

Le Taux d'Autosuffisance Alimentaire – défini comme le rapport entre la production intérieure et les besoins – a sensiblement reculé en 2017 (passant de 88% à 80%), suite à la sécheresse survenue durant l'année et est resté quasiment stagnant par la suite. Ainsi, le système alimentaire du pays est peu résilient vis-à-vis de l'autosuffisance alimentaire.

Figure 4 5. Taux d'autosuffisance alimentaire, 2016-2022



Note :

Le système alimentaire, vu à travers le taux d'autosuffisance, n'a pas été résilient face au choc climatique de 2017 ; le taux d'autosuffisance reste inférieur à son niveau initial (niveau de 2016). Profil de résilience : (a) = non-résilience.

Source :

"Amélioration du système d'élaboration des bilans alimentaires de Madagascar : rapport des bilans alimentaires 2016-2022", MAEP, 2024

Sur les 5 principaux aliments qui composent le panier alimentaire de sa population, Madagascar n'est autosuffisant que pour deux d'entre eux : les racines et les tubercules (autour de 100% au cours des dernières années), ainsi que les fruits (autour de 102%). Par ailleurs, le pays est autosuffisant en légumes, viande, lait, ..., mais ces produits ont une part minime dans le panier alimentaire du ménage malagasy.

Tableau 4 1. Taux d'autosuffisance alimentaire, par produit (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Poisson et fruit de mer	105,8	107,5	108,5	110,3	109,0	108,8	109,6
Fruits	102,2	102,2	102,1	101,7	101,1	101,9	101,7
Légumes	100,3	100,4	100,4	100,0	100,8	100,5	100,5
Racines et tubercules	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0
Œufs	99,9	99,8	99,5	99,3	99,7	99,6	99,3
Viande	100,3	99,5	99,0	99,2	99,5	99,4	99,5
Lait	94,3	91,0	90,0	90,7	91,1	90,3	92,3
Céréales	84,7	72,4	75,6	79,7	79,2	77,7	77,7
Sucre	62,9	65,6	66,5	56,9	58,3	52,6	69,1
Huiles végétales	32,8	9,7	12,2	12,3	6,0	44,9	3,8
Graisses animales	1,4	9,8	10,4	10,9	10,1	10,9	1,2

Note : Les cinq principaux groupes d'aliments du panier alimentaire des malagasy.

Source : "Amélioration du système d'élaboration des bilans alimentaires de Madagascar : rapport des bilans alimentaires 2016-2022", MAEP, 2024

Ainsi le taux de dépendance aux importations reste assez important, sur le plan alimentaire ; autour de 20% au cours des dernières années. Le pays continue d'importer des quantités importantes d'aliments faisant partie du panier alimentaire standard de la population ; en particulier, les céréales et les farines (riz, blé, farine de blé, ...), ainsi que les huiles végétales.

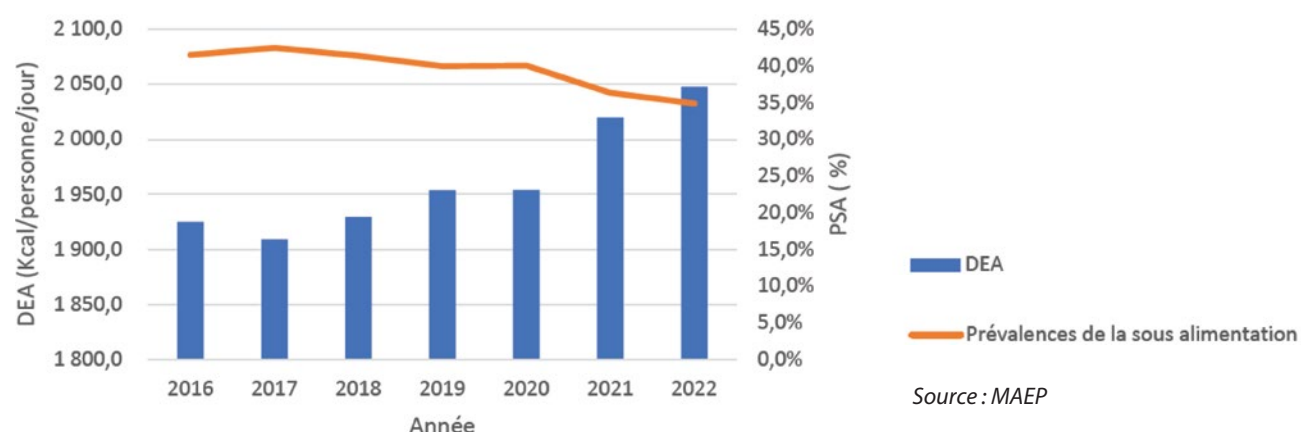
A mesure que la disponibilité alimentaire s'améliore, la prévalence de la malnutrition a tendance à diminuer au cours des dernières années. Elle est passée de 42,5% en 2017 à environ 35% en 2022. Ainsi, le système alimentaire nationale serait, a priori résilient du point de vue de la satisfaction des besoins nutritionnels de la population malagasy.

Encadré 4 2. Prévalence de la sous-alimentation (PSA)

La Prévalence de Sous-Alimentation (PSA) est définie comme le pourcentage, dans la population totale, des personnes dont l'apport énergétique alimentaire journalier est inférieur aux besoins énergétiques alimentaires minimaux ou Minimum Dietary Energy Requirement (MDER) pour mener une vie normale, saine et active.

Source : MAEP

Figure 4 6. Taux de prévalence de la sous-alimentation à l'échelle nationale



4.3. Mécanismes catalyseurs et capacités de réaction du système alimentaire

Plusieurs dispositifs et initiatives contribuent à soutenir la résilience du système alimentaire malagasy, aussi bien sur le front de la disponibilité des produits alimentaires, que sur celui de leur utilisation. D'autres instruments doivent aussi être renforcés ou développés pour que les capacités de réaction puissent être suffisante, en vue d'une meilleure résilience du système alimentaire.

Plus précisément, en plus des mesures de soutien à la résilience de la production agricole mentionnées plus haut (cf. section 3.3.4), d'autres initiatives ont été mises en œuvre pour assurer la disponibilité alimentaire, en particulier, en temps de crise ; notamment : la dissémination de pratiques de stockage et de transformation des produits locaux pour étendre et prolonger la portée de la production alimentaire nationale, les campagnes de vaccination et de déparasitage pour réduire la mortalité des animaux d'élevage, la mise en œuvre de l'approche "One Health" pour prévenir, détecter et traiter efficacement les flambées épidémiques de zoonoses auprès des animaux d'élevage,

Par ailleurs, l'importation de riz reste un élément crucial du dispositif national visant à assurer la disponibilité de cette denrée de base dans le pays ; et ce, tout en assurant la maîtrise du prix de celui-ci. Le fait que le pays parvienne à maintenir régulièrement un niveau suffisant de réserves en devises (1 à 2 mois d'importations) facilite la mise en œuvre de cette solution, en cas de baisse subite de la production rizicole, suite à des chocs divers.

Néanmoins, certains mécanismes essentiels font encore défaut ; notamment : l'assurance agricole pour les petits exploitants agricoles, une protection sociale permanente pour les agriculteurs-éleveurs-pêcheurs, etc. Il n'y a pratiquement pas de produit d'assurance agricole adapté aux petits exploitants ; la protection sociale se limite à quelques programmes épisodiques à couverture restreinte, dans les zones à faible potentialité agricole (cf. section 5).

En somme, bien que les capacités de réaction du système alimentaire malagasy, s'étoffent progressivement, pour favoriser l'autosuffisance alimentaire ; d'importants efforts restent nécessaires pour une résilience durable de ce dernier. Un développement des systèmes d'assurance (protection sociale, assurance agricole, ...) est particulièrement crucial pour les populations du Grand Sud et du Grand Sud-Est, lesquelles restent largement et fortement exposées aux chocs climatiques.



5

Protection sociale, résilience et développement humain

5.1. Généralités sur la protection sociale à Madagascar

Madagascar conçoit la protection sociale comme étant « un ensemble d'interventions qui permet de prévenir les risques, de faire face aux divers chocs (naturels, socio-économiques, culturels, politiques...) et d'assurer une sécurité minimale de revenu et d'accessibilité aux services sociaux de base à la population, en particulier les groupes les plus vulnérables ». Cette définition intègre les 4 dimensions de la protection sociale qui sont : la protection contre les effets des chocs, la prévention des risques, de promotion de la sécurité et la transformation des moyens d'existence.

Après avoir posé les bases d'un système d'assurances sociales lié à l'emploi, dans les années 1960 et 1970, puis expérimenté des programmes de protection sociale fondés sur la logique de l'assistance, pour lutter contre la pauvreté, avec l'aide internationale dans les années 1980 et 1990 : le pays a entamé des réformes pour étendre la couverture sociale à une plus large part de la population, dans les années 2000. Le premier cadre stratégique en matière de protection a vu le jour en 2015, avec le Plan National de Protection Sociale (PNPS) 2015-2019, pour assurer une meilleure coordination de l'intervention des acteurs nationaux et internationaux, dans le domaine. Celui-ci a été suivi d'un autre instrument stratégique qui visait à capitaliser les acquis du premier plan et à renforcer le système de protection sociale dans le pays.

5.2. Stratégie Nationale de la Protection Sociale (SNPS) 2019-2023

La stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2019-2023 vise à étendre la couverture sociale à 15 % des ménages en situation d'extrême pauvreté.

Les 4 axes stratégiques de la SNPS :

1- Transferts sociaux :

Expansion des transferts monétaires, y compris ceux conditionnés au travail ; développement d'un système national de filets sociaux réactifs aux chocs.

2- Accès aux services sociaux de base :

Réduction des obstacles économiques à l'accès à l'éducation, la santé et la nutrition ; renforcement des services spécialisés pour les groupes vulnérables.

3- Renforcement des moyens de subsistance :

Lier les ménages bénéficiaires aux services productifs ; mettre en place des programmes complets combinant transferts sociaux et appuis complémentaires.

4- Régime contributif :

Assurer la viabilité des régimes de retraite, notamment celui de la fonction publique ; étendre la sécurité sociale au secteur informel, en améliorant la transparence et la viabilité des régimes.

La SNPS est arrivée à son terme en fin 2023, et une évaluation est en cours pour orienter la SNPS 2024-2030, qui sera élaborée avec une approche participative. Les discussions actuelles visent à intégrer davantage l'économie et la société dans les orientations de la politique de protection sociale.

5.3. Aperçu des régimes et programmes de protection sociale à Madagascar

A l'heure actuelle, Madagascar dispose de deux régimes de protection sociale : un régime contributif et un régime non-contributif. Ces deux régimes ont chacun leurs particularités, leurs avantages et leurs inconvénients.

Le régime contributif, destiné aux travailleurs formels des secteurs public et privé, est géré par la CNaPS (secteur privé) et le régime de retraite des fonctionnaires (secteur public). Ce régime couvre les pensions de retraite, les allocations familiales, les accidents de travail et les maladies professionnelles. Sa couverture est faible ; seuls 5 à 10 % de la population active en bénéficient, en raison du fort taux d'informalité.

Le régime non contributif, destiné aux populations vulnérables et dépendant de l'aide internationale, comme : "Vatsin'Ankohonana" qui est financé par la Banque mondiale et le FID, avec plus de 400 000 bénéficiaires ; les filets de sécurité mis en place pour les catastrophes naturelles ; le programme de soins de santé gratuits, mais avec des ressources et une couverture limitées. Malgré ces efforts, la protection sociale reste insuffisante, particulièrement pour les travailleurs informels et les populations en situation d'extrême pauvreté.

Tableau 5 1. Comparaison des régimes contributif et non contributif

Régime contributif	Régime non contributif
Avantages :	Avantages :
- Basé sur le principe d'équité : ceux qui cotisent bénéficient des prestations.	- Accessible à tous, indépendamment des capacités de contribution.
- Garantit une protection adaptée aux besoins spécifiques (retraite, maladie, etc.).	- Réduit la pauvreté et aide les personnes vulnérables à subvenir à leurs besoins de base.
- Encourage l'emploi formel et la responsabilisation individuelle.	- Peut couvrir des segments de la population qui ne peuvent pas participer au marché du travail.
Inconvénients :	Inconvénients :
- Exclut les personnes n'ayant pas les moyens de cotiser, comme les travailleurs informels ou les chômeurs.	- Dépend entièrement des finances publiques, ce qui peut entraîner des contraintes budgétaires.
- Peut être complexe à gérer en raison de la multiplicité des cotisations et des statuts des bénéficiaires.	- Risque de dépendance des bénéficiaires à l'assistance sans incitation à améliorer leur situation économique.

Source : Auteurs

5.4. Protection sociale et résilience

La protection sociale contribue activement à la résilience globale du pays en atténuant les effets des chocs économiques, sociaux et environnementaux. Elle agit soit directement sur les facteurs de résilience (diversification, atténuation des chocs, ...), soit à travers les piliers de la résilience (accès aux services sociaux de base : santé, éducation ; acquisition d'actifs ; maîtrise des pratiques et techniques appropriées, ...).

Atténuation des chocs et diversification de revenus

Les filets de sécurité contribuent à stabiliser les revenus et à atténuer les effets des chocs économiques tels que les chutes de récoltes. Les programmes de développement rural et de soutien aux moyens de subsistance diversifient les revenus et améliorent les pratiques agricoles. En 2020, le FID a généré plus de 100 000 emplois temporaires, renforçant la résilience des communautés locales.

Réduction de la vulnérabilité aux chocs

Les mécanismes de protection sociale réduisent la vulnérabilité des ménages aux chocs économiques et environnementaux. Par exemple, les assurances sociales pour les agriculteurs protègent contre les pertes de récoltes dues aux conditions climatiques extrêmes. Un rapport de la FAO (2022) souligne que les assurances agricoles ont réduit les pertes économiques de 15% lors des périodes de sécheresse.

Réduction des risques d'insécurité alimentaire

Les subventions alimentaires et transferts monétaires réduisent les risques d'insécurité alimentaire, notamment en période de crise. Une étude de la Banque mondiale (2020) indique que ces mécanismes réduisent de 20 % la probabilité de souffrir d'insécurité alimentaire sévère.

5.5. Protection sociale et développement humain

Accès aux services de santé

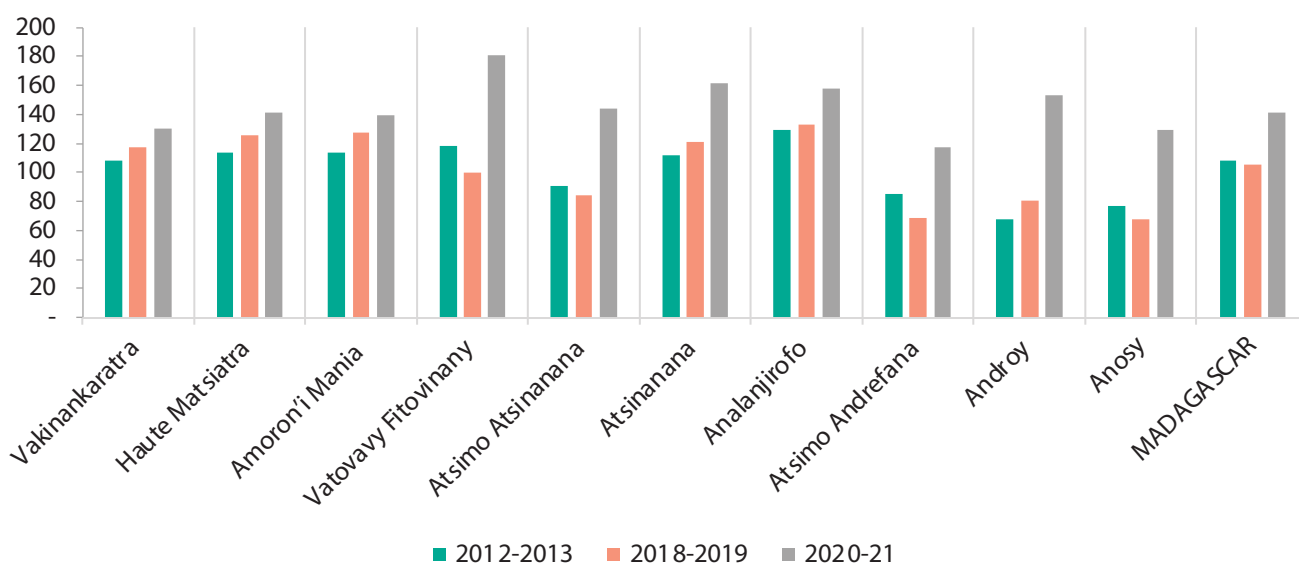
Les programmes de protection sociale contribuent à améliorer l'accès aux soins de santé en fournissant une assistance financière pour les consultations, les médicaments, et les interventions médicales. Cela a permis de réduire les barrières financières qui empêchent souvent les populations vulnérables d'accéder aux services de santé. Les programmes de protection sociale, tels que la Couverture Maladie Universelle (CMU) et les subventions alimentaires, contribuent à améliorer l'accès aux soins de santé et à réduire la prévalence des maladies évitables. Une étude de l'OMS a montré que la CMU à Madagascar a permis d'augmenter la couverture des soins de santé primaires dans les zones rurales, améliorant ainsi les indicateurs de santé de base.

Accès à l'éducation

Les transferts monétaires conditionnels assignent comme condition, la fréquentation scolaire des enfants. Cela contribue à améliorer la fréquentation scolaire et la rétention des enfants à l'école.

Le programme TMDH, par exemple, a relativement contribué à relever significativement le taux de scolarisation des enfants des ménages bénéficiaires. Le taux brut de scolarisation parmi ces derniers est passé de 110% à 150%, entre 2018 et 2021.

Figure 5 1. Evolution du taux brut de scolarisation dans le primaire (TBS) par Région d'intervention du TMDH



Source : INSTAT, MEN

Accès aux soins

Diverses initiatives ont été déployées par des acteurs publics et privés, pour assurer la prise en charge des frais de soins de santé et des médicaments dans des centres de santé. Bien qu'elles n'aient pas encore atteint une envergure suffisante pour avoir un impact significatif à l'échelle nationale, les résultats actuels indiquent leurs apports dans l'accès aux soins.

A titre d'illustration, le Projet d'Amélioration des Résultats Nutritionnels, mis en œuvre dans neuf régions – qui a mis en place un système « voucher » consistant à rembourser au centre de santé, les coûts de traitements pour certains groupes vulnérables – a eu des résultats probants. En effet, grâce à ce projet, 4 936 712 personnes-cibles – comprenant des femmes enceintes, des femmes accouchées ainsi que des enfants de moins de 5 ans – ont pu bénéficier gratuitement d'offre de services curatifs et préventifs au niveau des centres de santé de base, depuis 2019.

Par ailleurs, le programme FIAVOTA mis en œuvre dans la région Androy et Anosy (district d'Amboasary) a amélioré l'état nutritionnel des enfants des bénéficiaires et a fait progresser la fréquentation des centres de santé. Le taux de malnutrition aiguë globale (MAG) des enfants des bénéficiaires a été réduit de 11% en 2016 à 4% en 2018 chez les ménages dirigés par des femmes. Le taux de consultations prénatales avant le quatrième mois de grossesse a augmenté de 9 points de pourcentage entre 2016 et 2018. Le programme a également contribué à une réduction du taux de malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois, passant de 9,7% en 2016 à 4,3% en 2018. L'incidence des maladies a diminué parmi les ménages bénéficiaires. La proportion d'individus malades est passée de 25% à 16% parmi les bénéficiaires de la région Androy entre 2016 et 2018.

Tableau 5 2. Évolutions des Indicateurs de Santé et de Nutrition des Bénéficiaires du Programme Fiavota (2016-2018)

Indicateur	2016	2018	Évolution
Accès à aucun centre de sante	52,8%	60,8%	+8 points de pourcentage
Accès à un centre de sante	47,3%	68,8%	+21,5 points de pourcentage
Accès à deux centres de santé ou plus	71,3%	34,0%	-37,3 points de pourcentage
Malnutrition aiguë globale (MAG)	11,0%	4,0%	-7 points de pourcentage
Consultation prénatale avant 4 mois	9,0%	18,0%	+9 points de pourcentage
Proportion d'individus malades	25,0%	16,0%	-9 points de pourcentage
Taux de malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois	9,7%	4,3%	-5,4 points de pourcentage

Revenu et réduction de la pauvreté

Les programmes de transferts monétaires tels que le FIAVOTA et le TOSEKE VONJE AIGNE ont permis, à travers des transferts monétaires réguliers, de subvenir aux besoins alimentaires de base et de maintenir un niveau de vie minimal des ménages bénéficiaires. Les évaluations montrent que ces programmes ont fait augmenter le revenu moyen des bénéficiaires de 40 % par rapport à celui des non-bénéficiaires, réduisant ainsi l'intensité de la pauvreté alimentaire de 5 points. Selon une évaluation de l'UNICEF, les transferts monétaires ont réduit la pauvreté monétaire de 4,6 points de pourcentage dans les zones couvertes par le programme.



6

Conclusion et recommandations



La situation de développement humain à Madagascar est marquée par une progression lente, avec des défis persistants et des inégalités à redresser. Malgré les efforts déployés, le pays reste classé parmi ceux à développement humain faible, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les initiatives visant à améliorer les conditions de vie de sa population. La progression laborieuse de l'indice du développement humain est due, entre autres, à des ruptures fréquentes du trend provoquées par des chocs répétés.

Les secteurs économiques et les autres domaines clés du développement ont réagi différemment aux chocs passés. Le secteur agricole a résisté aux crises politiques et aux chocs pétroliers, lesquels ont pourtant fortement affecté le reste de l'économie. Ce faisant, elle a contribué positivement à soutenir la résilience générale de l'économie. Toutefois, sur le futur, le soutien du secteur agricole à la résilience est incertain, tant celui-ci doit aussi faire face à des chocs plus fréquents et plus intenses, avec l'intensification des effets néfastes du changement climatique sur l'agriculture. Le secteur de l'économie bleue a lui aussi soutenu la résilience de l'économie, en étant relativement peu affecté par les crises politiques. Par contre, le secteur industriel malagasy, qui s'est révélé être très vulnérable aux chocs provoqués par les crises politiques et les crises économiques internationales (crises pétrolières, crise de la Covid-19, ...), a tiré la résilience de l'économie vers le bas.

Par ailleurs, le système alimentaire malagasy qui, jusque-là, a su se montrer résilient, sous l'angle de la disponibilité alimentaire, commence à montrer des signes de faiblesse en raison de la persistante faiblesse de la productivité du secteur vivrier (céréales, viandes, ...). Il est déjà peu résilient, sous l'angle de l'auto-suffisance alimentaire.

Les programmes tels que les Filets Sociaux de Sécurité, qui font office de protection sociale pour les groupes défavorisés travaillant dans l'informel, ont eu des impacts significatifs, notamment en termes de renforcement de la résilience et de développement humain des bénéficiaires. Ce système fait néanmoins face à un défi de taille : l'accès et la couverture ; compte tenu de l'étendue du secteur informel à Madagascar.

A la lumière de ce constat, le présent rapport formule les recommandations ci-après.

Modèles économiques possibles de résilience pour Madagascar

Madagascar a besoin d'un modèle économique qui mise d'avantage sur la diversification, le développement des infrastructures et l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles.

Les caractéristiques du modèle économique plus résilient que le pays devrait s'atteler à mettre en place sont décrites dans le tableau ci-après qui indique trois niveaux de mesures : (i) le premier niveau cible les bases fondatrices de la résilience ; (ii) le deuxième niveau cible la correction des faiblesses structurelles dans l'économie malagasy ; (iii) le troisième niveau concerne des actions de consolidation des acquis des niveaux 1 et 2.

Tableau 6 1. Modèles économiques possibles pour assurer la résilience

Options de niveau 1 (Bases fondatrices)	Options de niveau 2 (Corrections des faiblesses structurelles)	Option de niveau 3 (Consolidation des acquis)
Action 1. Mettre en place des stratégies de développement (nationales, sectorielles, spatiales, ...) qui tiennent compte des risques et établissent des plans de gestion / mitigation des risques	Action 1.1. Promouvoir une meilleure articulation entre les stratégies sectorielles et la stratégie nationale GRC	Action 1.1.a. Développer les plans d'actions sectoriels de la stratégie nationale GRC
	Action 1.2. Développer le volet redressement dans la stratégie et des plans d'action GRC	Action 1.2.a. Renforcer le schéma de financement de la stratégie nationale GRC
	Action 1.3. Instaurer des référentiels et des normes de résistance et d'emplacement pour les infrastructures, les bâtiments (bâtiments administratifs, écoles, hôpitaux, ...)	
Action 2. Promouvoir une économie diversifiée, avec comme piliers : une industrie multibranche et spatialisée, une agriculture résistante au climat, une économie bleue plus consistante et un tourisme polyvalent	Action 2.1. Favoriser la dissémination / déconcentration industrielle, en facilitant l'implantation d'unités industrielles dans les quatre coins de l'Ile, en particulier dans des pôles inter-régionaux de croissance et / ou en mettant en place des zones / parcs industrielles dans les pôles inter-régionaux, hors des zones urbaines	Action 2.1.a. Favoriser l'émergence d'industrie multibranche disséminé sur le territoire, à travers l'initiative ODOF (One District One Factory)
Action 3. Bâtir un réseau d'infrastructures et de logistique résilientes; mettre en place un système financier en mesure de fournir des produits financiers en soutien aux urgences et aux mécanismes d'adaptation; et encourager l'innovation dans les domaines essentiels à la résilience	Action 3.1. Développer les infrastructures d'énergie notamment dans les pôles inter-régionaux de développement	
	Action 3.2. Développer un réseau d'infrastructures routières basé sur des normes orientées vers les capacités à absorber les chocs causés par les phénomènes naturels	
	Action 3.3. Développer les infrastructures de communication et les services de connectivité	
	Action 3.4. Développer le système d'assurance et les produits de prêts d'urgence pour tout type d'entreprise (micro, petites, moyennes et grandes entreprises)	
Action 4. Mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources pour le financement du développement, intégrant des dispositifs de collecte et de mobilisation de fonds dans les périodes de perturbations		

Mesures politiques pour amoindrir les chocs et accroître la résilience

III s'agit d'intervenir sur les facteurs qui catalysent ou qui entravent la résilience économique. Ces facteurs portent notamment sur les marchés, les conditions financières, les infrastructures, les capacités institutionnelles, etc.

D'une manière générale, les conditions suivantes sont associées à un degré élevé de résilience économique :

(i) un niveau élevé de diversification économique, de revenu par habitant, de volume de main-d'œuvre et d'affiliation à un système d'assurance, (ii) un faible niveau de déficit budgétaire, d'inflation, de dette extérieure et de concentration des exportations et des importations, ..., (iii) des infrastructures de qualité, notamment des réseaux routiers en bon état, des systèmes de transport à large couverture, des services à large bande, ..., (iv) un système financier fournissant des produits favorisant l'adaptation aux chocs, ..., (v) des capacités institutionnelles efficaces, en particulier, une bonne gouvernance administrative, une bonne gouvernance des ressources naturelles, un système de redevabilité opérant, une justice impartiale et indépendante, une décentralisation effective, ..., (vi) un niveau élevé de capital humain et de capital social, ...

Tableau 6 2. Blocs de mesures politiques pour amoindrir les effets des chocs et accroître la résilience par domaine

Domaines	Blocs de mesures pour amoindrir les effets des chocs et accroître la résilience
Ecologie	Stabiliser les espaces forestiers confrontés à une déforestation progressive et diminution des surfaces forestières
	Renforcer de la vitalité des écosystèmes qui affichent un progrès lent et des fluctuations conjoncturelles importantes
	Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
	Poursuivre la protection des zones clés de biodiversité (KBAs) à travers l'augmentation de leur proportion couverte par les zones protégées tout en renforçant les démarches inclusives adoptées
Economie	Améliorer le cadre légal et réglementaire du secteur financier pour faciliter davantage l'accès des populations et des PME/PMI aux institutions financières et aux financements
	Multiplier les mesures visant la promotion de l'exportation, notamment celle des biens manufacturés, afin d'améliorer les balances commerciales (agence de promotion des exportations, ...)
	Poursuivre de l'amélioration de la régulation de l'environnement des affaires et du cadre de gestion macroéconomique
	Renforcer des mesures visant à attirer les investissements directs étrangers : antennes régionales de l'EDBM, zones d'investissement, ...
	Poursuivre la relance de l'industrialisation : fonds national de développement industriel, zones/parcs industriels, soutien aux initiatives d'incubations industrielles, initiative ODOF, ...
	Poursuivre la mise en œuvre du cadre stratégique de développement de l'économie bleue : mobilisation de ressources, lutte contre les maladies halieutiques, renforcement de la gouvernance de la pêche, développement du tourisme côtier (accueil des bateaux de croisières, ...), ...
	Renforcer la préparation et l'adaptation face aux risques et chocs climatiques, dans l'agriculture, notamment à travers : ▪ Le renforcement des mécanismes de surveillance des foyers de départ des essaims de criquets ▪ L'extension et le renforcement des initiatives d'adduction d'eau dans le Grand-Sud ▪ Le renforcement des systèmes de gestion des semences, y compris le système de production de semences améliorées, en particulier, pour le Grand-Sud et le Grand Sud-Est ▪ La promotion des systèmes d'aménagement de parcelles, permettant de se prémunir contre l'effet des aléas climatiques, notamment : les blocs écologiques (aménagement basé sur l'utilisation de remparts contre la sécheresse) dans le Grand Sud et les systèmes de culture sous couverture végétale (SCV), dans le Grand Sud-Est ▪ La promotion de l'assurance agricole : développement de produits d'assurance agricole adapté au contexte qui prévaut dans les zones vulnérables (Grand Sud, Grand Sud-Est, ...), sensibilisation des producteurs sur l'assurance, ...
	Promouvoir les systèmes de préparation et de réponses aux chocs parmi les entreprises, en particulier, les unités industrielles ; notamment : ▪ La mise en place de plan de continuité d'activités dans chaque entreprise ▪ La mise en place de cadre de collaboration et de synergie entre les entreprises, en cas de perturbations dues à des chocs, notamment : mise en commun d'équipement, financement commun d'initiatives de recherche et développement (R&D) pour la recherche de solutions aux problèmes liés aux chocs, offre commune sur un ensemble de prestations plus complètes et complémentaires, etc.
	Promouvoir de stratégies positives, en cas de chocs, notamment : le recours à l'emprunt, la diversification des sources d'approvisionnement, la constitution de réserve d'intrants, l'utilisation des technologies avancées, etc.

Domaines	Blocs de mesures pour amoindrir les effets des chocs et accroître la résilience
Institutions	Poursuivre les efforts de lutte contre la corruption : mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption, ... Renforcer de la BNGRC et des entités impliquées dans la GRC entant qu'entités de première ligne dans le renforcement de la résilience
Infrastructures	Renforcer l'opérationnalisation des fonds dédiés au développement des infrastructures : Fonds routier, Fonds national de l'électricité, ... Poursuivre le développement des infrastructures sociales de base (écoles, centre de santé, adduction d'eau potable, assainissement, ...) Poursuivre le développement des infrastructures d'irrigation et l'aménagement de zones irriguées
Protection sociale	Élargir la couverture des programmes de filets de sécurité Promouvoir l'intégration de la participation communautaire dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et programmes de protection sociale Intégrer la résilience aux chocs dans les politiques et programmes de protection sociale Promouvoir la diversification des sources de financement pour les programmes de protection sociale pour renforcer la durabilité Renforcer les mécanismes de coordination entre les acteurs impliqués dans la protection sociale Promouvoir les programmes de protection sociale adaptative
Agriculture, Autosuffisance et systèmes alimentaires	Mettre en place des plans d'actions pour la consolidation des productions de céréales, de viandes, de poissons, de fruits de mer et de lait pour la durabilité de l'autosuffisance Promouvoir l'agroécologie, la délivrance de titres verts, l'Agriculture Intelligente au Climat (AIC), les initiatives locales de l'agriculture sensible à la nutrition, de l'agriculture de conservation et des projets et programmes de résilience dans les 7 régions les plus touchées par les aléas climatiques et les famines.
Gouvernance	Renforcer les programmes d'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles Promouvoir l'engagement des communautés locales et des ménages agricoles dans les initiatives et mécanismes endogènes de résilience.

Recommandations thématiques spécifiques

1- Agriculture, autosuffisance et sécurité Alimentaire : La Fondation de la Résilience et du Développement Humain Durable

Recommandation 1.1 : Investir dans l'Agriculture Intelligente face au Climat

Promouvoir l'agriculture intelligente face au climat qui offre des solutions permettant d'augmenter la productivité tout en protégeant l'environnement et en s'adaptant au changement climatique.

Classification de la recommandation 1.1 : Type 1- Mesures de stabilisation et d'urgence

Actions recommandées :

- **Cultures résistantes à la sécheresse :** Introduire des variétés de cultures résistantes à la sécheresse et à maturation précoce, capables de supporter des précipitations irrégulières et des périodes prolongées de sécheresse.
- **Irrigation économe en eau :** Développer et mettre en œuvre des technologies d'irrigation économes en eau, telles que l'irrigation goutte à goutte et les systèmes de collecte des eaux de pluie, notamment dans les zones sujettes à la sécheresse.
- **Formation des agriculteurs :** Offrir une formation aux agriculteurs sur les pratiques agricoles durables, y compris la gestion intégrée des ravageurs, la restauration de la fertilité des sols et les techniques d'agroforesterie.

Impact attendu : Amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience agricole, réduction des échecs de récolte et augmentation de la productivité, contribuant ainsi à une meilleure nutrition et à une stabilité économique pour les populations rurales.



Recommandation 1.2 : Développer les Infrastructures Agricoles

Promouvoir les investissements dans le stockage, le transport et l'accès aux marchés permettront de stabiliser les systèmes alimentaires et de réduire la vulnérabilité aux perturbations de l'approvisionnement.

Classification de la recommandation 1.2 : Type 2- Renforcement des infrastructures et des dispositifs de résilience économique et sociale.

Actions recommandées :

- **Systèmes d'irrigation :** Étendre les projets d'irrigation pour assurer un accès à l'eau tout au long de l'année, en se concentrant sur les régions les plus touchées par les sécheresses.
- **Installations de stockage des aliments (Banques Alimentaires) :** Développer des installations de stockage régionales et communautaires pour minimiser les pertes après récolte, en particulier dans les zones reculées.
- **Accès aux marchés :** Améliorer les routes rurales et les réseaux de transport pour assurer que les agriculteurs puissent acheminer leurs produits vers les marchés de manière efficace, réduisant ainsi les coûts de transport et améliorant la rentabilité.

Impact attendu : Réduction des pertes post-récolte, amélioration de la disponibilité des aliments en période de crise, meilleure intégration des agriculteurs ruraux aux marchés et augmentation des revenus.

Recommandation 1.3 : Promouvoir des Programmes Nutritionnels liés à l'Agriculture

Améliorer la sécurité alimentaire doit aller de pair avec l'amélioration de la nutrition, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants et les femmes.

Classification de la recommandation 1.3 : Type 1- Mesures de stabilisation et d'urgence

Actions recommandées :

- **Éducation nutritionnelle :** Mettre en œuvre des programmes d'éducation nutritionnelle communautaires pour sensibiliser à l'importance d'une alimentation diversifiée et aux méthodes de préparation des aliments.
- **Programmes d'alimentation scolaire :** Élargir les initiatives d'alimentation scolaire en utilisant des aliments produits localement pour améliorer la nutrition des enfants tout en soutenant les agriculteurs locaux.
- **Liens santé-agriculture :** Développer des programmes intégrant le développement agricole aux initiatives de santé, garantissant que les familles rurales aient accès à des aliments nutritifs et à des services de santé de base.

Impact attendu : Amélioration de la nutrition des enfants, réduction des taux de malnutrition et développement du capital humain grâce à de meilleurs résultats en matière de santé.

Relation avec la Résilience et le Développement Humain Durable :

- **Résilience :** L'agriculture intelligente face au climat et les moyens de subsistance diversifiés augmentent la capacité des communautés à faire face aux chocs environnementaux, tandis que des infrastructures améliorées assurent la stabilité alimentaire en période de crise.
- **Développement Humain Durable :** La sécurité alimentaire améliore la nutrition et les résultats éducatifs, renforçant ainsi le capital humain. La croissance agricole réduit la pauvreté, favorisant un développement économique inclusif et assurant le bien-être humain à long terme.



2- Industrialisation : Stimuler la résilience économique et le développement

Recommandation 2.1 : Encourager l'Industrialisation Verte (Industrialisation durable)

Pour renforcer la résilience face aux chocs environnementaux et créer une croissance économique durable, Madagascar doit se concentrer sur le développement d'industries respectueuses de l'environnement et économes en ressources.

Classification de la recommandation 2.1 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif

Actions recommandées :

- **Énergie renouvelable :** Investir dans des projets d'énergies renouvelables (ex. solaire, éolienne) pour alimenter les zones industrielles, réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et créer des emplois verts.
- **Agro-industrie :** Promouvoir les industries de transformation agroalimentaire pour valoriser les produits agricoles, réduire les pertes après récolte et améliorer les revenus ruraux.
- **Technologie propre :** Soutenir les industries qui adoptent des technologies propres et des processus à faible émission de carbone, tels que les pratiques de fabrication économes en énergie et le recyclage des déchets, économie circulaire.

Impact attendu : Création d'emplois, réduction de l'impact environnemental et augmentation de la résilience économique grâce à des secteurs industriels diversifiés et durables.

Recommandation 2.2 : Partenariats Public-Privé pour le Développement des Infrastructures

Mobiliser les investissements du secteur privé à travers des partenariats public-privé (PPP) peut combler manque d'infrastructures (énergie, transport, logistique) qui est un obstacle majeur à la croissance industrielle.

Classification de la recommandation 2.2 : Type 2- Renforcement des infrastructures et des dispositifs de résilience économique et sociale

Actions recommandées :

- **Zones industrielles (ZES) :** Établir des zones industrielles spéciales avec des infrastructures développées (énergie, routes, eau) pour attirer les investisseurs nationaux et internationaux.
- **Projets PPP :** Lancer des PPP pour cofinancer de grands projets d'infrastructure, y compris la production d'électricité et les réseaux de transport, essentiels pour le développement industriel.
- **Structures d'incitation :** Créer des incitations fiscales, des subventions et d'autres avantages pour encourager les investissements du secteur privé dans les infrastructures industrielles.

Impact attendu : Développement accéléré des infrastructures, augmentation de la participation du secteur privé à la croissance industrielle et amélioration de l'environnement des affaires pour les entreprises industrielles.

Recommandation 2.3 : Investir dans la Formation Professionnelle et Technique

Développer une main-d'œuvre qualifiée capable d'améliorer la productivité et l'innovation dans les secteurs clés.

Classification de la recommandation 2.3 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif.

Actions recommandées :

- **Instituts techniques :** Créer des centres d'éducation technique et professionnelle dans les régions industrielles pour offrir des formations en fabrication, en ingénierie et en technologies de l'information.
- **Apprentissages et stages :** Partenariats avec des industries pour offrir des apprentissages, des stages et des programmes de formation aux jeunes et aux femmes pour leur insertion sur le marché du travail, notamment dans le secteur des industries vertes émergentes.
- **Programmes d'apprentissage continu :** Développer des initiatives d'apprentissage continu pour aider les travailleurs à s'adapter aux technologies et aux demandes de l'industrie en constante évolution.

Impact attendu : Une main-d'œuvre qualifiée capable de soutenir l'industrialisation, des opportunités d'emploi accrues et une compétitivité renforcée sur les marchés régionaux et mondiaux.



Recommandation 2.4 : Changer le paradigme de l'industrialisation

Repenser les méthodes traditionnelles de production, de gestion des ressources et de développement technologique pour répondre aux défis contemporains

Classification de la recommandation 2.4 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif

Actions recommandées :

- Promouvoir l'économie circulaire
- Promouvoir l'industrialisation durable, Industrie 4.0 et digitalisation
- Promouvoir la personnalisation de masse (produire en série tout en répondant aux besoins individuels des consommateurs)
- Promouvoir la responsabilité sociale et l'éthique : impact social, conditions de travail, bien-être des employés, droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Promouvoir la collaboration et l'innovation ouverte (collaboration avec les startups, les centres de recherche ...)

Relation avec la Résilience et le Développement Humain Durable :

- **Résilience :** La diversification de l'économie grâce à l'industrialisation réduit la dépendance à l'agriculture et améliore la stabilité économique en cas de chocs externes, comme les catastrophes climatiques ou les récessions économiques mondiales.
- **Développement Humain Durable :** L'industrialisation stimule la création d'emplois, réduit la pauvreté et les inégalités. Elle renforce le capital humain grâce à la formation professionnelle et encourage l'innovation, contribuant ainsi à une croissance inclusive et à la prospérité à long terme.

3- Protection Sociale : Renforcer la Résilience Humaine et le Bien-être

Recommandation 3.1 : Étendre la Couverture de la Protection Sociale

Donner la priorité à l'élargissement de la couverture pour atteindre les groupes marginalisés.

Classification de la recommandation 3.1 : Type 1- Mesures de stabilisation et d'urgence

Actions recommandées :

- **Programmes de transferts monétaires :** Étendre les programmes de transferts monétaires conditionnels et inconditionnels, en particulier pour les ménages ruraux, les femmes et les travailleurs informels, afin de fournir un soutien financier immédiat aux ménages vulnérables, en cas de crise.
- **Régimes d'assurance santé :** Étendre la couverture de l'assurance santé aux travailleurs du secteur informel et aux populations rurales, assurant ainsi l'accès aux soins de santé, même en période de récession économique.
- **Prestations de chômage :** Introduire des programmes d'assurance chômage pour protéger les travailleurs contre la perte de revenus due aux perturbations économiques ou environnementales.

Impact attendu : Réduction de la pauvreté, renforcement de la stabilité sociale et une population plus résiliente, capable de surmonter les crises sans tomber dans la pauvreté extrême.

Recommandation 3.2 : Intégrer la Protection Sociale à la création d'emplois

Les programmes de protection sociale ne devraient pas seulement fournir un soulagement financier à court terme, mais aussi promouvoir la résilience à long terme en reliant les bénéficiaires à des opportunités d'emploi.

Classification de la recommandation 3.2 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif

Actions recommandées :

- **Programmes de travaux publics :** Créer des emplois par le biais d'initiatives de travaux publics qui développent les infrastructures, notamment dans les zones rurales et vulnérables aux catastrophes. Ces programmes devraient se concentrer sur la construction de routes, de systèmes d'irrigation et d'autres infrastructures qui favorisent la résilience.
- **Formation aux compétences :** Intégrer des programmes de formation aux compétences dans les initiatives de protection sociale pour doter les bénéficiaires des compétences nécessaires à la transition vers un emploi formel dans des secteurs tels que la fabrication, la transformation agroalimentaire et les industries vertes.

Impact attendu : Renforcement de la résilience économique, réduction de la dépendance aux transferts sociaux à court terme et réduction de la pauvreté à long terme grâce à l'emploi et au développement des compétences.

Recommandation 3.3 : Développer des Systèmes de Protection Sociale adaptatifs

Madagascar doit concevoir des systèmes de protection sociale adaptatifs qui peuvent être renforcés en période de crise, comme les catastrophes naturelles ou les récessions économiques.

Classification de la recommandation 3.3 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif.

Actions recommandées :

- **Systèmes réactifs aux crises :** Mettre en place des systèmes flexibles qui peuvent étendre la couverture de la protection sociale en réponse à des chocs spécifiques (ex. sécheresses, cyclones), en fournissant une aide ciblée aux régions touchées.
- **Mécanismes d'alerte précoce :** Mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce qui déclenchent l'extension automatique des programmes de protection sociale lorsque certains seuils de risque sont atteints, tels que des conditions de sécheresse sévère ou des chocs sur les prix des denrées.
- **Fonds de relèvement post-catastrophe :** Créer des fonds de relèvement post-catastrophe pour fournir un soutien financier immédiat aux ménages touchés par des catastrophes naturelles, réduisant ainsi l'impact économique à long terme sur les communautés.

Impact attendu : Relèvement plus rapide après les crises, réduction de la vulnérabilité aux chocs externes et amélioration de la résilience à long terme des communautés.

Relation avec la Résilience et le Développement Humain Durable :

- **Résilience :** Les systèmes de protection sociale adaptatifs offrent un filet de sécurité pendant les crises, empêchant les populations vulnérables de tomber davantage dans la pauvreté et permettant un rétablissement plus rapide.
- **Développement Humain Durable :** La protection sociale améliore l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi, réduisant les inégalités et favorisant un développement inclusif. Ces systèmes promeuvent le bien-être à long terme et garantissent que tous les segments de la société puissent contribuer à la croissance économique.

4- Économie Bleue : Exploiter les Ressources Marines pour la Résilience et le Développement

Recommandation 4.1 : Développer et mettre en œuvre un Plan de Gestion Durable des Pêcheries

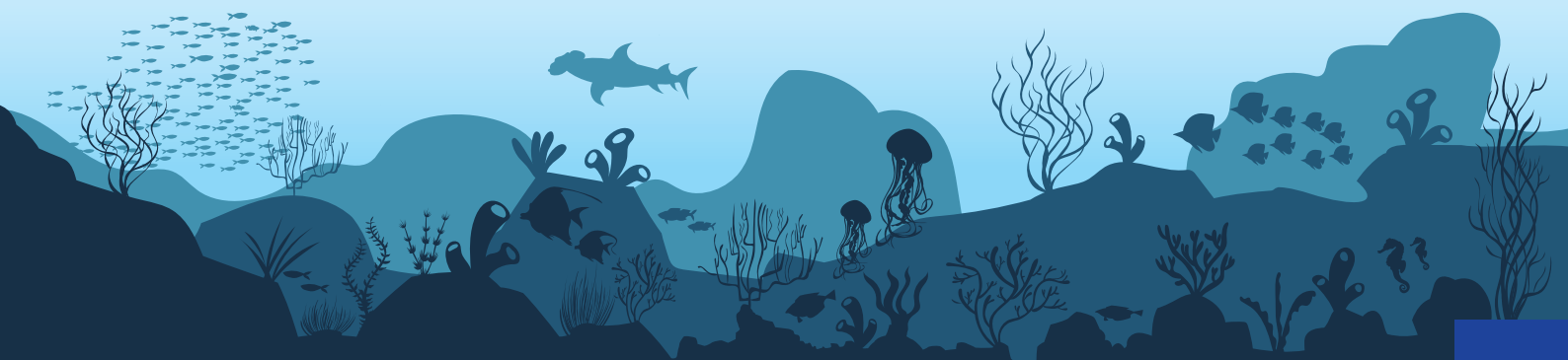
Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable des pêcheries pour renforcer la résilience dans le secteur pêche et assurer la sécurité alimentaire des communautés côtières.

Classification de la recommandation 4.1 : Type 1- Mesures de stabilisation et d'urgence

Actions recommandées :

- **Quotas de pêche et réglementations :** Appliquer des quotas de pêche et renforcer les cadres réglementaires pour assurer l'utilisation durable des ressources marines. Lutter contre la pêche illégale en renforçant les capacités de surveillance et d'application des lois.
- **Gestion communautaire des pêcheries :** Responsabiliser les communautés locales pour qu'elles gèrent les ressources marines via des approches de gestion communautaire, où les pêcheurs participent directement à la fixation des limites de capture durable et à la protection des habitats marins.
- **Développement de l'aquaculture :** Promouvoir une aquaculture durable afin de réduire la pression sur les stocks de poissons sauvages et d'offrir des moyens de subsistance alternatifs aux communautés de pêcheurs.

Impact attendu : Renforcement de la résilience des écosystèmes marins, amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables pour les communautés côtières.



Recommandation 4.2 : Promouvoir l'Écotourisme et la Conservation Marine

Le tourisme durable le long des côtes malagasy peut générer des revenus tout en conservant la biodiversité et en réduisant l'impact négatif des activités humaines sur les écosystèmes marins.

Classification de la recommandation 4.2 : Type 3- Transformation structurelle vers un modèle de développement plus durable et inclusif

Actions recommandées :

- **Initiatives touristiques écologiques :** Soutenir le développement de projets d'écotourisme axés sur la préservation des récifs coralliens, des mangroves et des zones humides côtières, tout en créant des emplois pour les communautés locales.
- **Aires marines protégées (AMP) :** Étendre et faire appliquer l'établissement d'AMP pour protéger les écosystèmes marins critiques. Impliquer les communautés locales dans les efforts de conservation pour assurer à la fois la protection de l'environnement et des avantages socio-économiques.
- **Modèles d'affaires durables :** Encourager les investissements du secteur privé dans des entreprises d'écotourisme respectueuses de l'environnement, garantissant que le développement touristique ne dégrade pas les environnements côtiers et marins.

Impact attendu : Création d'emplois, conservation de la biodiversité et augmentation des revenus pour les communautés côtières, contribuant ainsi à un développement durable.

Relation avec la Résilience et le Développement Humain Durable :

- **Résilience :** Les pêcheries durables et les infrastructures côtières résilientes réduisent la vulnérabilité aux chocs climatiques et protègent les moyens de subsistance dans les communautés côtières, garantissant ainsi la sécurité alimentaire et la stabilité économique.
- **Développement Humain Durable :** Une économie bleue florissante soutient la création d'emplois dans la pêche, le tourisme et les énergies marines renouvelables, réduisant la pauvreté et favorisant un développement inclusif. La gestion durable des ressources marines garantit que les générations futures bénéficient de ces écosystèmes, contribuant à la prospérité à long terme





ANNEXES

01

Indices de développement humain

a) Indice de développement Humain (IDH)

$$IDH = (I_{vie}^{1/3} \times I_{Education}^{1/3} \times I_{Revenu}^{1/3}) \quad (1)$$

où les I_x sont des indices dimensionnels centrés réduits.

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

b) Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

$$IDHI^* = \sqrt[3]{I_{vie}^* \cdot I_{Education}^* \cdot I_{Revenu}^*}$$

où les I_x^* sont les indices dimensionnels ajustés :

$$I_x^* = (1 - A_x) \cdot I_x$$

A_x étant la mesure d'Atkinson définie par : $\bar{X} \cdot (1 - A_x) = \sqrt[n]{X_1 \dots X_n}$

c) Indice de développement du genre (IDG)

$$IDG = \frac{IDH_f}{IDH_m}$$

avec :

$$IDH_f = (I_{Santé_f} \cdot I_{Education_f} \cdot I_{Revenu_f})^{1/3}$$

$$IDH_m = (I_{Santé_m} \cdot I_{Education_m} \cdot I_{Revenu_m})^{1/3}$$

où les I_{x_f} et I_{x_m} sont les indices dimensionnels pour femme et homme.

d) Indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP)

$$IDHP = (1 - \alpha_x) \cdot IDH$$

$$\text{avec : } \alpha_x = \frac{(\text{Indice émissions de CO}_2 + \text{Indice Empreinte matières})}{2}$$

02

Indice de composite de résilience

Formule de l'indice

L'indice composite de résilience IC est défini par l'expression :

$$IC = \frac{1}{5} \sum_{j=1}^5 \frac{1}{n_j} \sum_{i=1}^{n_j} Y_{ij}$$

où Y_{ij} est l'indicateur i de résilience dans la dimension j ; n_j le nombre d'indicateurs retenus dans la dimension j . Les cinq dimensions sont : (1) l'écologie, (2) l'économie, (3) le social, (4) les institutions, (5) les Infrastructures.

Les **variables retenues au plan écologique** sont : (i) la superficie nécessaire pour produire une quantité fixe de produits agricoles (ha), (ii) l'évolution des taxes environnementales (% du PIB), (iii) l'indice de vitalité des écosystèmes, (iv) les émissions de CO₂ par unité de PIB (kg par US\$ de 2015 US\$ du PIB), (v) la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie.

Les **variables économiques retenues** sont : (i) le PIB par tête (USD constants de 2015), (ii) le poids des exportations et des revenus du gouvernement sur le PIB (%), (iii) le revenu du gouvernement en % du PIB, (iv) le service de la dette en % des exportations, (v) le poids des exportations de biens manufacturés dans les exportations de marchandises, (vi) la balance du compte courant en % du PIB, (vii) l'indice de complexité de l'économie, (viii) la formation brute de capital fixe (% du PIB), (ix) les trois indices de gouvernance économique, (x) les investissements directs étrangers, flux nets entrants (% PIB), (xi) le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus (%), (xii) le taux d'inflation des prix à la consommation (% annuel), (xiii) le revenu fiscal total (% du PIB).

Au **niveau social** les variables retenues sont : (i) les trois scores d'équité sociale, d'égalité de genre et de protection sociale, (ii) la prévalence de la sous-alimentation, (iii) le taux d'abandon scolaire.

Les **variables institutionnelles** retenues : (i) les trois indices de gouvernance institutionnelle, (ii) l'indice de protection de l'égalité des droits.

Au niveau des **infrastructures**, ce sont : (i) le taux d'accès à l'électricité, (ii) le nombre de souscriptions cellulaires pour 100 habitants, (iii) le nombre de passagers aériens transportés. Il faut noter que d'autres variables attendues n'ont pas rempli les critères d'éligibilité, soit pour non-sensibilités aux chocs telles que les taux d'accès aux services d'assainissement et d'eau potable, soit par faiblesse de la série telles que les taux d'accès aux routes praticables.

03

Valeurs alternatives des indicateurs de développement humain*

1) Indice de développement humain (IDH)

Tableau A2. 1. Indice de développement humain, 2015-2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
hdi_le	0,667	0,668	0,668	0,669	0,669	0,657	0,654	0,663	0,671	0,677
hdi_educ	0,451	0,448	0,453	0,443	0,424	0,414	0,405	0,405	0,405	0,406
hdi_gnipc	0,419	0,421	0,424	0,425	0,427	0,414	0,420	0,421	0,424	0,427
hdi	0,501	0,501	0,505	0,501	0,495	0,483	0,481	0,483	0,487	0,489

Notes : "hdi_le" = Indice de santé (espérance de vie) ; "hdi_educ" = Indice d'éducation (Scolarisation et niveau d'instruction)

"hdi_gnipc" = Indice de revenu (revenu national brut par habitant) ; "hdi" = Indice de développement humain

Sources : Instat, PNUD, Nos propres calculs

2) Indice de développement humain ajusté aux inégalités

Tableau A2. 2. Indice de développement humain ajusté aux inégalités, 2015-2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ihdi_le	0,475	0,476	0,476	0,477	0,477	0,470	0,467	0,473	0,480	0,484
ihdi_educ	0,315	0,313	0,317	0,313	0,300	0,293	0,290	0,290	0,290	0,291
ihdi_gnipc	0,231	0,232	0,234	0,234	0,235	0,228	0,232	0,232	0,234	0,235
ihdi	0,326	0,326	0,328	0,327	0,323	0,315	0,315	0,317	0,319	0,321

Notes : "ihdi_le" = Indice de santé ajusté (espérance de vie) ; "ihdi_educ" = Indice d'éducation ajusté (scolarisation et niveau d'instruction)

"ihdi_gnipc" = Indice de revenu ajusté (revenu national brut par habitant) ; "ihdi" = Indice de développement humain ajusté

Sources : Instat, PNUD, Nos propres calculs

3) Indice de développement de genre

Tableau A2. 3. Indice de développement du genre, 2015-2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
hdi_f	0,489	0,485	0,489	0,485	0,479	0,467	0,464	0,468	0,469	0,471
hdi_m	0,514	0,516	0,519	0,516	0,510	0,498	0,496	0,498	0,502	0,504
gdi	0,952	0,940	0,941	0,941	0,940	0,939	0,935	0,940	0,934	0,934

Notes : "hdi_f" = IDH femmes ; "hdi_m" = IDH hommes

4) Indice d'inégalité de genre

Tableau A2. 4. Indice d'inégalité de genre, 2015-2024

	2021	2022	2023	2024
gii	0,584	0,583	0,584	0,584

Notes : "gii" = Indice d'inégalité de genre

5) Indice de développement humain ajusté aux pressions sur la planète

Tableau A2. 5. Indice de développement humain ajusté aux pressions sur la planète, 2015-2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
phdi	0,496	0,496	0,500	0,497	0,491	0,479	0,477	0,479	0,483	0,485

Notes : "phdi" = Indice de développement humain ajusté aux pressions sur la planète

* Calculées à partir de séries actualisées et des nouvelles méthodologies.

Stratégie Nationale de gestion des risques et catastrophe

La Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes (SNGRC), qui couvre la période 2016-2030, se fonde sur la vision d'une « nation résiliente aux chocs, protégée de tous dégâts, dans sa dimension sociale, culturelle, économique et environnementale pour un développement durable ». Elle vise ainsi à faire de la gestion des risques et des catastrophes, un pilier des piliers du développement durable.

Elle consiste à mettre en place un système articulé de Gestion des Risques et de Catastrophes (GRC) qui promeut la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), à travers des mesures de prévention, d'alerte, de préparation, de secours, de réhabilitation de reconstruction et de développement ; et ce, à travers des actions intégrées, reposant sur la cohérence et la synergie des intervenants.

La Stratégie Nationale s'articule autour de quatre axes :

Axe 1 : Engagement politique plus accru dans la GRC/RRC en tenant compte des différentes spécificités des actifs et des enjeux concernés, pour améliorer la résilience ;

Axe 2 : Meilleure gouvernance de la GRC/RRC à tous les niveaux ;

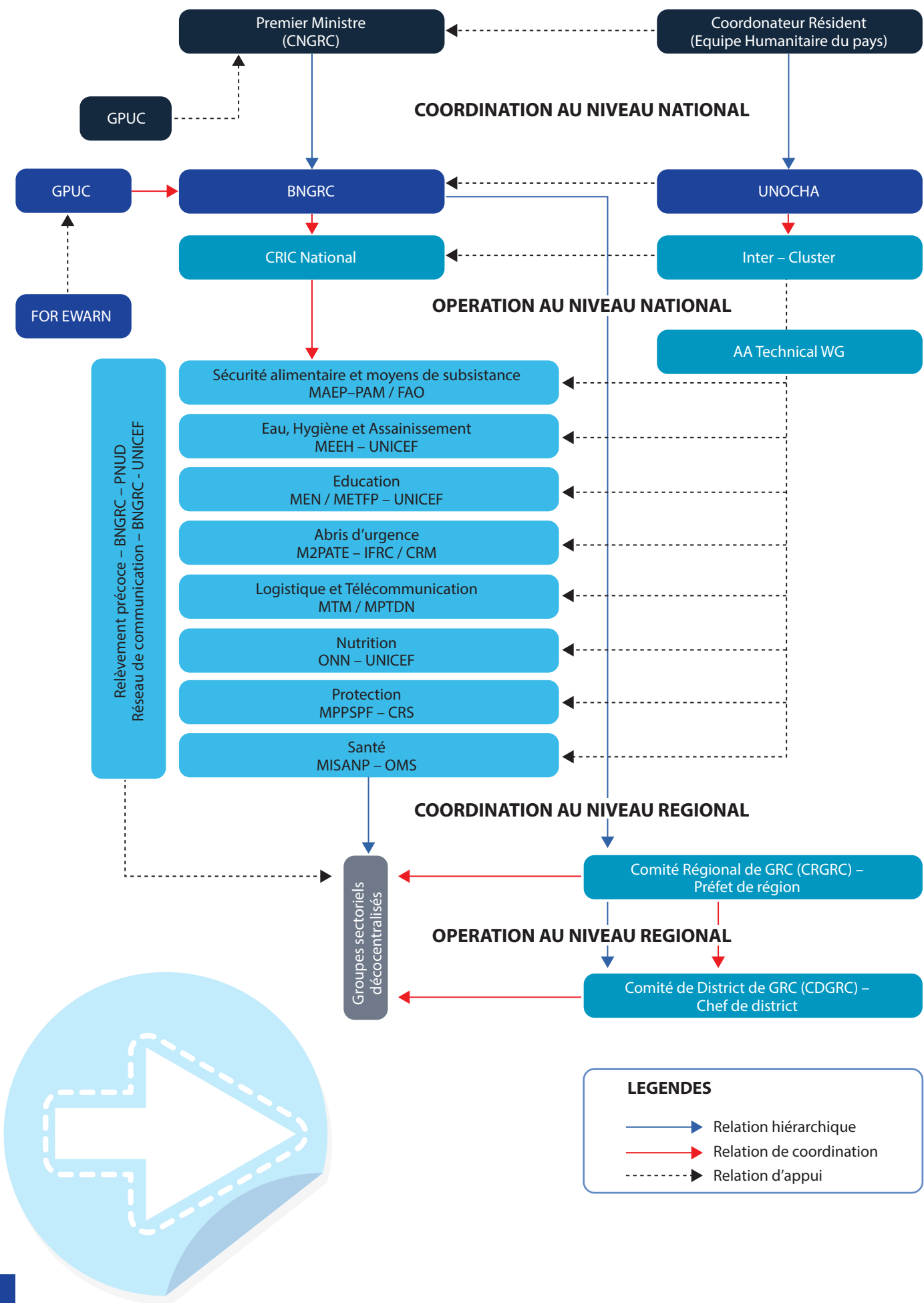
Axe 3 : Capacités des acteurs en matière de GRC/ RRC et de coordination renforcée ;

Axe 4 : Pratique de la gestion des connaissances mise au profit de la GRC/RRC.

Sa mise en œuvre est assurée par une structure à plusieurs niveaux, constitué entre autres, par : le Conseil Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes (CNGRC), le Bureau Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes, les partenaires et les ministères et autres entités directement concernées.



Figure A.1. Cadre institutionnel de la GRC

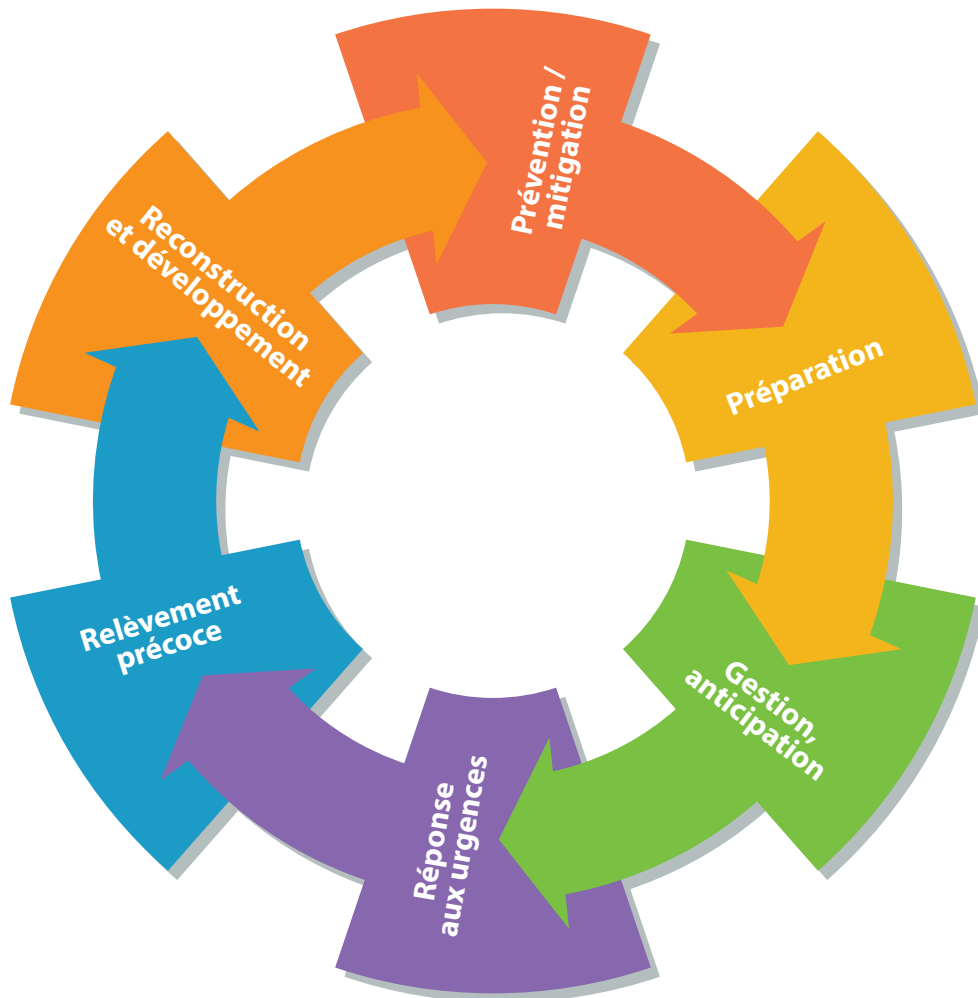


La stratégie prévoit la mise en place de plans d'intervention de deux sortes :

- Plan de contingence multirisque et multi-aléas ;
- Plan de soutien pour les risques spécifiques

Les interventions se fondent sur un cycle, allant de la prévention à la reconstruction, quel que soit l'aléa.

Figure A.2. Cycle de Gestion des Risques et Catastrophes



La stratégie est déclinée en plan d'action qui souligne notamment la mise en place de plans de préparation et d'intervention d'urgence à tous les niveaux, composés entre autres des éléments suivants :

- Mise en place et opérationnalisation de système d'alerte précoce pour chaque secteur et par type d'aléa ;
- Evaluation des capacités de réponses de chaque acteur et de chaque secteur pour la préparation des réponses aux urgences ;
- Elaboration de Plan de préparation et de plan de continuité des activités par secteur ;
Réalisation de test opérationnel des plans de préparation et des exercices de simulation ;
- Organisation et conduite des exercices de simulation des acteurs de manière conjointe, de manière séparée par secteur, et au sein d'un territoire donné ;
- Etablissement de données de référence sur les réponses aux urgences par an et par aléa, pour voir l'évolution ;
- Etablissement de partenariat formel préalable avec les parties prenantes pour les réponses aux urgences.

Source : Primature, BNGRC, CPGU, Banque Mondiale

05

Série des indicateurs de développement humain

Evolution de l'IDH* de Madagascar et de ses composantes pour la période, 1993-2023

Année	Indice de santé	Indice d'éducation	Indice de revenu	IDH
1993	0,508	0,322	0,419	0,409
1994	0,520	0,322	0,421	0,413
1995	0,533	0,322	0,411	0,413
1996	0,545	0,322	0,407	0,415
1997	0,557	0,333	0,409	0,424
1998	0,570	0,333	0,414	0,428
1999	0,581	0,333	0,419	0,433
2000	0,592	0,333	0,417	0,435
2001	0,602	0,333	0,421	0,439
2002	0,611	0,347	0,403	0,440
2003	0,619	0,369	0,414	0,456
2004	0,627	0,398	0,416	0,470
2005	0,634	0,410	0,417	0,477
2006	0,640	0,416	0,421	0,482
2007	0,647	0,433	0,423	0,491
2008	0,654	0,441	0,428	0,498
2009	0,660	0,454	0,418	0,500
2010	0,667	0,454	0,414	0,501
2011	0,674	0,454	0,413	0,502
2012	0,681	0,486	0,413	0,515
2013	0,687	0,483	0,412	0,515
2014	0,694	0,484	0,413	0,517
2015	0,700	0,486	0,414	0,520
2016	0,706	0,477	0,416	0,519
2017	0,712	0,486	0,417	0,525
2018	0,733	0,468	0,418	0,524
2019	0,741	0,450	0,421	0,520
2020	0,739	0,449	0,407	0,514
2021	0,739	0,470	0,411	0,523
2022	0,747	0,462	0,416	0,524
2023	0,754	0,458	0,418	0,525

* IDH calculé à partir des données disponibles au niveau national en utilisant les méthodologies de 2021

Evolution de l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) de Madagascar et de ses composantes , 1993-2023

Années	Indice de santé ajusté aux inégalités	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Indice de revenu ajusté aux inégalités	IDHI
1993	0,382	0,209	0,333	0,299
1994	0,391	0,209	0,335	0,302
1995	0,400	0,209	0,327	0,301
1996	0,410	0,209	0,324	0,303
1997	0,419	0,217	0,326	0,309
1998	0,428	0,217	0,329	0,313
1999	0,437	0,217	0,334	0,316
2000	0,445	0,217	0,332	0,317
2001	0,453	0,217	0,335	0,320
2002	0,459	0,225	0,321	0,321
2003	0,465	0,240	0,329	0,333
2004	0,471	0,259	0,331	0,343
2005	0,477	0,267	0,332	0,348
2006	0,482	0,270	0,335	0,352
2007	0,487	0,281	0,336	0,358
2008	0,491	0,287	0,341	0,364
2009	0,497	0,295	0,332	0,365
2010	0,502	0,295	0,330	0,366
2011	0,507	0,295	0,328	0,366
2012	0,512	0,316	0,329	0,376
2013	0,517	0,314	0,328	0,376
2014	0,522	0,314	0,329	0,378
2015	0,526	0,316	0,329	0,380
2016	0,531	0,310	0,331	0,379
2017	0,536	0,321	0,332	0,385
2018	0,551	0,311	0,333	0,385
2019	0,584	0,316	0,304	0,383
2020	0,590	0,316	0,295	0,380
2021	0,553	0,294	0,354	0,386
2022	0,558	0,287	0,358	0,386
2023	0,564	0,284	0,359	0,386

Evolution de l'IDH**, IDH femmes, IDH homme, IDG, 1993-2023

Année	IDH Femme	IDH Homme	IDH	IDG
1993	0,411	0,422	0,409	0,973
1994	0,406	0,447	0,413	0,909
1995	0,406	0,447	0,413	0,908
1996	0,408	0,449	0,415	0,908
1997	0,421	0,453	0,424	0,930
1998	0,426	0,458	0,428	0,930
1999	0,431	0,463	0,433	0,931
2000	0,433	0,464	0,435	0,931
2001	0,437	0,469	0,439	0,932
2002	0,436	0,469	0,440	0,931
2003	0,442	0,492	0,456	0,898
2004	0,445	0,516	0,470	0,862

** IDH calculé à partir des données disponibles au niveau national en utilisant les méthodologies de 2021

Année	IDH Femme	IDH Homme	IDH	IDG
2005	0,447	0,527	0,477	0,848
2006	0,450	0,534	0,482	0,843
2007	0,460	0,541	0,491	0,851
2008	0,464	0,551	0,498	0,842
2009	0,462	0,556	0,500	0,830
2010	0,462	0,557	0,501	0,829
2011	0,463	0,558	0,502	0,829
2012	0,488	0,561	0,515	0,869
2013	0,489	0,561	0,515	0,871
2014	0,491	0,563	0,517	0,871
2015	0,492	0,567	0,520	0,869
2016	0,495	0,566	0,519	0,875
2017	0,497	0,572	0,525	0,869
2018	0,504	0,576	0,524	0,875
2019	0,507	0,579	0,520	0,876
2020	0,503	0,575	0,514	0,875
2021	0,507	0,579	0,523	0,875
2022	0,510	0,586	0,524	0,872
2023	0,513	0,588	0,525	0,872

Evolution de l'indice d'inégalité du genre (IIG), 2015-2023

	Indice de santé reproductive	Indice d'autonomisation	Indice de marché de l'emploi	IIG(GII)
2015	0,508	0,244	0,865	0,561
2016	0,508	0,244	0,865	0,561
2017	0,508	0,244	0,865	0,561
2018	0,505	0,244	0,850	0,612
2019	0,508	0,244	0,865	0,561
2020	0,508	0,244	0,865	0,561
2021	0,508	0,244	0,865	0,557
2022	0,508	0,244	0,865	0,561
2023	0,508	0,244	0,865	0,561

Evolution de l'Indice de Développement Humain ajusté aux Pressions exercées sur la planète (IDHP), 1993-2023

Année	IDH	Indice émissions de CO2	Indice empreinte matière	IDHP
1993	0,409	0,999	0,992	0,407
1994	0,413	0,999	0,991	0,411
1995	0,413	0,999	0,990	0,411
1996	0,415	0,999	0,991	0,413
1997	0,424	0,999	0,991	0,421
1998	0,428	0,998	0,989	0,426
1999	0,433	0,998	0,990	0,430
2000	0,435	0,999	0,990	0,432
2001	0,439	0,999	0,990	0,436
2002	0,440	0,999	0,994	0,439
2003	0,456	0,999	0,991	0,453
2004	0,470	0,999	0,991	0,468
2005	0,477	0,999	0,991	0,474

Année	IDH	Indice émissions de CO2	Indice empreinte matière	IDHP
2006	0,482	0,999	0,992	0,480
2007	0,491	0,999	0,991	0,489
2008	0,498	0,999	0,991	0,496
2009	0,500	0,999	0,992	0,498
2010	0,501	0,999	0,992	0,498
2011	0,502	0,999	0,990	0,499
2012	0,515	0,998	0,988	0,511
2013	0,515	0,998	0,988	0,512
2014	0,517	0,998	0,988	0,514
2015	0,520	0,998	0,987	0,516
2016	0,519	0,998	0,988	0,516
2017	0,525	0,998	0,987	0,521
2018	0,524	0,998	0,988	0,520
2019	0,520	0,998	0,986	0,515
2020	0,514	0,999	0,990	0,511
2021	0,523	0,999	0,990	0,520
2022	0,524	0,998	0,990	0,521
2023	0,525	0,998	0,990	0,522

Evolution de l'Indice de développement Humain (IDH***) par région, 2010-2023

Régions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2023
DIANA	0,538	0,545	0,565	0,564	0,550	0,573	0,565	0,517
SAVA	0,539	0,560	0,579	0,583	0,561	0,577	0,568	0,503
BOENY	0,455	0,451	0,476	0,476	0,461	0,478	0,470	0,465
SOFIA	0,487	0,490	0,516	0,514	0,509	0,519	0,511	0,496
BETSIBOKA	0,459	0,458	0,481	0,481	0,484	0,494	0,486	0,427
MELAKY	0,379	0,361	0,412	0,423	0,433	0,459	0,451	0,405
ATSINANANA	0,514	0,512	0,523	0,518	0,510	0,518	0,510	0,537
ANALANJIROFO	0,522	0,534	0,541	0,538	0,529	0,534	0,526	0,486
ALAOTRA-MANGORO	0,504	0,511	0,524	0,529	0,524	0,528	0,520	0,480
ANALAMANGA	0,560	0,560	0,575	0,579	0,576	0,574	0,583	0,589
VAKINANKARATRA	0,499	0,511	0,523	0,523	0,526	0,517	0,509	0,484
ITASY	0,573	0,583	0,593	0,591	0,602	0,582	0,573	0,484
BONGOLAVA	0,526	0,528	0,539	0,548	0,542	0,545	0,536	0,431
HAUTE-MATSIATRA	0,515	0,513	0,525	0,527	0,527	0,528	0,520	0,480
AMORON'I_MANIA	0,446	0,455	0,467	0,467	0,468	0,462	0,455	0,491
VATOVAVY	0,472	0,469	0,481	0,485	0,492	0,500	0,488	0,433
FITOVINANY	0,465	0,466	0,476	0,480	0,483	0,493	0,479	0,413
IHOROMBE	0,317	0,324	0,347	0,344	0,341	0,370	0,363	0,440
ATSIMO-ATSINANANA	0,433	0,436	0,449	0,458	0,463	0,473	0,466	0,407
ATSIMO-ANDREFANA	0,457	0,461	0,499	0,513	0,515	0,527	0,519	0,396
MENABE	0,431	0,444	0,459	0,459	0,456	0,475	0,467	0,419
ANDROY	0,405	0,424	0,458	0,481	0,488	0,502	0,493	0,338
ANOSY	0,431	0,428	0,469	0,472	0,475	0,478	0,471	0,404
MADAGASCAR	0,501	0,502	0,515	0,515	0,517	0,520	0,519	0,525

*** IDH calculé à partir des données disponibles au niveau national en utilisant les méthodologies de 2021

- [01]. Banque Centrale de Madagascar : « Bulletin économique annuelle » (Années 2004-2023)
- [02]. Banque africaine de développement (BAD) : Malawi Economic Outlook (Rapport sur le Perspective économique du Malawi), 2020
- [03]. Banque africaine de développement (BAD) : « Perspectives économiques en Afrique en 2020, en 2021, en 2022, en 2023 », Années 2020, 2021, 2022, 2023
- [04]. Banque africaine de développement (BAD): Economic Diversification in Africa: Lessons from Côte d'Ivoire, Rapport de la BAD, 2020
- [05]. Banque mondiale : Economic Growth and Poverty Reduction in Haiti, Rapport de la Banque mondiale, 2018
- [06]. Banque mondiale : Vietnam Economic Outlook, Rapport sur les perspectives économiques du Vietnam de la Banque mondiale, 2021
- [07]. Banque interaméricaine de développement (BID)Titre : Haiti Economic outlook, Rapport de la BID, 2020
- [08]. Fatima Himmid et Anselme Imbert, « Les banques centrales face aux défis du développement », Techniques financières et développement, n° 83, juin 2006, p. 31.
- [09]. FMI: Mobilisation des recettes dans les pays en développement, Mars 2011
- [10]. GIZ : Elaboration de l'état des lieux de la fiscalité locale à Madagascar, Juillet 2023
- [11]. Happy Kayuni : Health and Education Reforms in Malawi: Progress and Challenges, World Development, 2019 INSTAT : Tableaux de Bords Economiques (2023; 2023)
- [12]. INSTAT : Enquête Permanente auprès des Ménages (2001, 2002, ..., 2010)
- [13]. Jamal Msami et Samuel Wangwe : Infrastructure Development and Poverty Reduction in Tanzania, African Development Review, 2019
- [14]. John McCracken: A History of Malawi, 1859-1966 Édition : Boydell & Brewer, 2012,
- [15]. Koffi Moïse Kouakou : Côte d'Ivoire: La trajectoire économique post-conflit, L'Harmattan, 2018
- [16]. Magnus Saxegaard, Excess Liquidity and Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa, IMF Working Paper, WP/06/115, Washington, IMF, 2006, 50 p.
- [17]. Nguyen Thi Minh : Education and Health Reforms in Vietnam: Lessons for Developing Countries, Journal of Asian Economics, 2020
- [18]. PNUD : « Rapport National sur les OMD » (Année 2007)
- [19]. PNUD : « Rapports Mondiaux sur le Développement humain » (Années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2023, 2023)
- [20]. PNUD : « Rapports Nationaux sur le Développement humain » (Années 1997, 2001, 2003, 2006, 2009)
- [21]. Samuel Wangwe et Brian Cooksey : Structural Reforms and Economic Growth in Tanzania: A Comparative Analysis, Journal of African Economies, 2018
- [22]. Solofo Randrianja et Stephen Ellis : Madagascar: A Short History, University of Chicago Press, 2009
- [23]. Sustainable Development Solutions Network (SDSN): Financing Sustainable Development, Juin 2023
- [24]. Tran Van Tho : Economic Reforms and Industrialization in Vietnam, Springer, 2018United Nations: Financing for Development, Progress and prospects, 2017
- [25]. Banque Mondiale, 2024. Navigating Two Decades of High Poverty and Charting a Course for Change in Madagascar. Poverty and Equity Assessment, February 2024.

- [26]. Berrou J-P., Gondard-Delcroix, C., 2011. « Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain ». De Boeck Supérieur « Mondes en développement », 2011/4 n°156 | pages 73 à 88. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-4-page-73.htm>
- [27]. Carlson J.L., R. A. Haffenden, Gilbert Bassett, W. A. Buehring, M. J. Collins, Steve Folga, Frederic Petit, J. A. Phillips, D. R. Verner, R. G. Whitfield. 2012. Resilience: Theory and Application. January 2012. Report number: ANL/DIS-12-1, Affiliation: Argonne National Laboratory. https://www.researchgate.net/publication/254992944_Resilience_Theory_and_Application
- [28]. FM Global, 2023. FM Global Resilience Index : Methodology ? Pentland Analytics, 2023. <https://www.fmglobal.com/research-and-resources/tools-and-resources/resilienceindex>
- [29]. [Julien Salava, Holimalala Randriamanampisoa, Thierry Razanakoto, Pierre Lazamanana, Aina Andrianjakatina et Mahefasoa Randrianalijaona, 2021. « Évaluation de la résilience communautaire : L'Indice Multidimensionnel de Résilience », Communication, technologies et développement [En ligne], 9 | 2021, mis en ligne le 26 mars 2021, consulté le 31 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/3881> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ctd.3881>
- [30]. Koffi Jean-Marcel, Jérôme Pelenc, Kevin Lompo, Jérôme Ballet, Jean-Luc Dubois, 2015. Résilience et capacités pour un développement humainement durable- Exposé scientifique. Brief for GSDR 2015.
- [31]. ODI, 2016. Analysis of resilience measurement frameworks and approaches. Overseas Development Institute (ODI), and members of the resilience measurement, evidence and learning Community of Practice (CoP), October 2016.
- [32]. PNUD, 2023. Roots of African Resilience (ROAR)—A Transformative Approach, Working Paper.
- [33]. ROBERT Benoît, 2009. Résilience organisationnelle – Concepts et méthodologie d'évaluation. Centre risque & performance. Presses internationales Polytechnique, 2009. ISBN 978-2-553-01540-3, Canada.
- [34]. ROUSSEAU, S. 2007 « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar ». Mondes en Développement Vol.35-2007/4-n°140. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-4-page-25.htm>
- [35]. Sen, A. 1985. Commodities and capabilities, Amsterdam : North-Holland. <https://scholar.harvard.edu/sen/publications/commodities-and-capabilities>.
- [36]. Sen, A. 1993. Capability and well-being. in : Martha Nussbaum et Amartya Sen (dir.). The quality of life (p.62-66). Oxford : Clarendon
- [37]. WAKRIM. S & KHALDI. S., 2022. « Défis et perspectives de la recherche sur la résilience organisationnelle, une revue systématique des revues de la littérature », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 14 » pp: 457-484
- [38]. "Dynamique du secteur industriel moderne sur longue période, 1966-1994, ou comment se perdre en une décennie ?", Mireille Razafindrakoto, Economie de Madagascar, n°1, 1996
- [39]. "Madagascar : Evaluation de l'impact de la double crise sur l'emploi", BIT & PNUD, 2011
- [40]. "Mémorandum économique de Madagascar, Banque Mondiale", 2020
- [41]. "Deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les ODD", 2021
- [42]. "Créer des marchés à Madagascar pour une croissance inclusive", Banque Mondiale, 2021
- [43]. "World Trade Report", 2021
- [44]. "An economic framework for the development of a resilience index for business recovery", Adam Rose & Elisabeth Krausmann, International Journal of Disaster Risk Reduction, 2013
- [45]. "Regional economic resilience in Europe : 1988-2018", Andreas Hummler, HAL Open Science, 2022
- [46]. "Resilience; Theory and Application", Bassett et al., Research Gate, 2012
- [47]. "Defining and measuring economic resilience to disasters", Adam Rose, 2014
- [48]. [11] "Economic Resilience; Definition and Measurement", Stephane Hallegatte, Policy Research Working Paper, The World Bank, 2014
- [49]. "Les impacts de la Covid-19 sur les activités des entreprises à Madagascar", Banque Mondiale & Instat, 2021
- [50]. "Note sur l'enquête BPS à Madagascar", Banque Mondiale, Instat & PIC, 2022
- [51]. "Tableau de bord économique, n°43", Instat
- [52]. "Food Insecurity and Climate Shocks in Madagascar", IMF, Dominique Fayad, 2023
- [53]. "Grand South Livelihood zones revision", FEWS NET, 2017
- [54]. "Agriculture et développement rural à Madagascar", Background Paper, 2016, Banque Mondiale ???

- [55]. "Perceptions et stratégies d'adaptation paysannes face aux changements climatiques à Madagascar : Cas des Régions Sud-ouest, Sud-est et des zones périurbaines des grandes agglomérations", Hélène Delille, AVSF, 2011
- [56]. "Géopolitique du tourisme à Madagascar : de la protection de l'environnement au développement de l'économie", La Découverte, 2007, Bruno Sarrasin
- [57]. "L'Agriculture à Madagascar : Évolution, chiffres clés et défis", V. Garruchet, 2023
- [58]. "L'Agriculture à Madagascar : Comment réaliser la révolution dans le secteur agricole ? Recommandations", J. Rasoarahona et al., FES, 2023.
- [59]. Rapports EPASA, 2018, 2021 , MPEB
- [60]. « La résilience agricole face aux crises et aux chocs », International Food Policy Research Institute (IFPRI), 2013.
- [61]. "Document de politique industrielle de Madagascar", Mireille Ramilisoa Ratoveloson & Olicier Donat Andriamahefapary, MISPP, EDBM, SIM
- [62]. "Madagascar Industrial Competitiveness Plan", MICP, 2009
- [63]. "Poids des entreprises industrielles membres du SIM dans l'économie malagasy", SIM, FES & CREM, 2016
- [64]. "Les défis de la politique industrielle à Madagascar", Vetsonavalona Ravalomanana & Lantoniaina Razafindramiadana, FES, Juin 2015
- [65]. "L'industrialisation en Marche", Express de Madagascar – Edition Spéciale Fête Nationale, 2024
- [66]. "L'industrie comme moteur de croissance économique à Madagascar", Adamson Rasolofo, CREAM, 2014
- [67]. "Business Resilience Calculator (BRC) Transition Product from Measuring Business & Economic Resilience in Disasters", Noah Dormady & Adam Rose, CIRI, 2019
- [68]. "Avancées et perspectives de la politique industrielle locale à Madagascar", Mireille Ramilisoa Ratoveloson & Tolojanahary Andrianalizah, FES, 2019
- [69]. Expansion n°1 à 37
- [70]. "Stratégie Nationale de l'économie bleue", MPEB, 2023
- [71]. "La pêche traditionnelle ou petite pêche maritime à Madagascar : un état des lieux", Cécile Fattebert, CAPE, 2020
- [72]. "Politique Intégrée de Gouvernance de l'Océan", MPEB, 2023
- [73]. "République de Madagascar : Etude du Secteur Tourisme", Africa Region Working Paper Series No. 63 (French Version), Novembre 2003
- [74]. "Impacts du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture", FAO, 2018
- [75]. "Développement du transport maritime: un enjeu économique majeur pour Madagascar", Adnews, 2023
- [76]. "PortEcho n°43", Bulletin trimestriel d'information du Port de Toamasina, 2020
- [77]. "Profil maritime : Madagascar", Unctad, 2024
- [78]. "Schéma directeur national du développement portuaire" de Madagascar, Ministère 2023
- [79]. Document de "Politique nationale du transport maritime (PNTM)", Ministère des Transports et de la Météorologie (MTM), 2020
- [80]. Banque Mondiale, 2024. Navigating Two Decades of High Poverty and Charting a Course for Change in Madagascar. Poverty and Equity Assessment, February 2024.
- [81]. Brun Matthieu, 2022. Sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire : tout comprendre. Publié le 29 août 2022, Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans la Monde (FARM)
- [82]. FAO, Union européenne et CIRAD. 2021. Profil des systèmes alimentaires – Madagascar. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. ISBN (FAO) 978-92-5-134979-3, FAO, 2021.
- [83]. FERDI, 2022. Note brève/Mesurer les diverses formes de vulnérabilité à Madagascar pour en quantifier l'impact.
- [84]. Nations Unies, 2022. Evaluation Approfondie Multisectorielle de la sécurité alimentaire (EAM) au Grand Sud de Madagascar. Avril 2022.
- [85]. Nations Unies, 2021. Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) Madagascar 2021-2023. Juin 2021
- [86]. PEM Sud Madagascar, 2021. Colloque régional : Plan émergence du sud régions Anosy et Androy, 11 au 12 Juin 2021.
- [87]. UNDP, 2020. Risk-Informed Development: A Strategy Tool for Integrating Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation into Development, United Nations Development Programme.

- [88]. United Nations, 2020. United Nations Common Guidance on Helping Build Resilient Societies, New York (UN) (<https://unsdg.un.org/sites/default/files/2021-09/UN-Resilience-Guidance-Final-Sept.pdf>)
- [89]. United Nations, 2023. Roots of African Resilience (ROAR)-A Transformative Approach- Working Draft.
- [90]. USAID, 2018. Economics of resilience to drought: Ethiopia analysis. USAID Center for Resilience, January 2018.
- [91]. USAID, 2018. Economics of resilience to drought: Kenya analysis. USAID Center for Resilience, January 2018.
- [92]. USAID, 2018. Economics of resilience to drought: Somalia analysis. USAID Center for Resilience, January 2018.
- [93]. USAID, 2018. Economics of resilience to drought in Ethiopia, Kenya and Somalia : Executive summary
- [94]. USAID, 2018. Facteurs déterminants de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Sénégal : Phase I : Revue documentaire. Décembre 2018.
- [95]. WAKRIM. S & KHALDI. S., 2022. « Défis et perspectives de la recherche sur la résilience organisationnelle, une revue systématique des revues de la littérature », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 14 » pp: 457-484
- [96]. WFP, MPEB, FAO, 2022. Evaluation de la production agricole et de la sécurité alimentaire (EPASA) à Madagascar, campagne agricole 2020-2021, Février 2022.
- [97]. Aronsson, A., Tugrul, H., Bambra, C., & Eikemo, T. A. (2023). The role of Social Protection Policies in reducing health inequalities. 384-402. doi:doi: 10.4337/9781800888166.00034
- [98]. Banque Mondiale. (2024). Navigating Two Decades of High Poverty and Charting a Course for Change in Madagascar : Poverty and Equity Assessment 2012-2022. Washington DC: Publications The World Bank Group.
- [99]. Commission de l'Union Africaine. (2015). Agenda 2063 - l'Afrique que nous voulons. Addis-Abeba: Commission de l'Union Africaine.
- [100]. Devereux, S., & Sabates-Wheeler, R. (2004). Transformative social protection. IDS Working 232, 36.
- [101]. D'Hoore, A., & Sullam, V. (2014). Face of poverty in Madagascar : poverty, gender, and inequality assessment. Washington DC: Document of the World Bank.
- [102]. Dias, P., Haddad, Y., Kamto, K., Molotsky, A., Morey, M., Ring, H., . . . Seidenfeld, D. (2021). IMPACT EVALUATION OF UNICEF'S LET US LEARN CASH TRANSFER SUPPLEMENT SOCIAL PROTECTION COMPONENT IN MADAGASCAR - Endline Report. 1400 Crystal Drive, 10th Floor Arlington, VA 22202-3289 : American Institutes for Research.
- [103]. Fabrizi, E., & Mussida, C. (2020). Assessing poverty persistence in households with children. The Journal of Economic Inequality, 551 569. doi: <https://doi.org/10.1007/s10888-020-09455-6>
- [104]. Garchitorena, A., Ihantamalala, F. A., Révillion, C., Cordier, L. F., Randriamihaja, M., Razafinjato, B., . . . Bonds, M. H. (2021). Geographic barriers to achieving universal health coverage: evidence from rural Madagascar. Health Policy and Planning, 1659–1670.
- [105]. Gondard-Delcroix, C. (2007). Entre faiblesse d'opportunité et persistance de la pauvreté : la pluriactivité rurale en milieu rural malagasy. Research Papers in Economics.
- [106]. Gondard-Delcroix, C.; Randriamanampisoa, H.; Lazamanana, P. A.; Andrianjakatana, A. (2019, Janvier 01). Diversity of social protection forms in Madagascar A multi-scalar and multi-actor approach. Cahiers du GREThA, p. 21.
- [107]. Herrera, J. P., Rabezara, J. Y., Ravelomanantsoa, N. A., Metz, M., France, C., Owens, A., . . . Kramer, R. A. (2021). Food insecurity related to agricultural practices and household characteristics in rural communities of northeast Madagascar. International Society for Plant Pathology and Springer Nature B.V, 1393–1405.
- [108]. Holzmann, R., Sherburne-Benz, L., & Tesliuc, E. (2003). Gestion du risque social : La banque mondiale et la protection sociale dans un monde en voie de mondialisation. Revue Tiers Monde, 501. doi:<https://doi.org/10.3917/rtm.175.0501>
- [109]. INSTAT. (2012). Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENEMPSI). BP 485 – Anosy Antananarivo – 101 Madagascar: INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE MALAGASY.
- [110]. Lanau, A. ., Mack, J., & Nandy, S. (2020). Including services in multidimensional poverty measurement for SDGs : Modifications to the consensual approach. Journal of Poverty and Social Justice, 149 168. doi:<https://doi.org/10.1332/175982720X1585058070375>
- [111]. Lanau, A., Mack, J., & Nandy, S. (2020). Including services in multidimensional poverty measurement for SDGs : Modifications to the consensual approach. Journal of Poverty and Social Justice, 149 168. doi:<https://doi.org/10.1332/175982720X1585058070375>
- [112]. Lewis, W. A. (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. The Manchester School, 22(2), 139 191. doi: <https://doi.org/10.1111/j.1467-9957.1954.tb00021.x>

- [113]. Markov, K., & Stern Plaza, M. (2021). L'action de l'Organisation internationale du travail en matière de protection sociale depuis sa création et le tournant de 2012. Informations sociales,, 74 84. doi:<https://doi.org/10.3917/inso.203.0074>
- [114]. Merrien. (2013). Social Protection as Development Policy A New International Agenda for Action. International Development Policy, 89-106.
- [115]. Merrien, F.-X. (2013). La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d'action international. (I. D. Policy, Éd.) Revue internationale de politique de développement, 68-88. doi:<https://doi.org/10.4000/poldev.1519>
- [116]. Morey, M., & Seidenfeld, D. (2018). Fiavota Phase 1 Emergency and Recovery Cash Transfer in Madagascar - Midline Report. 1000 Thomas Jefferson Street NW Washington, DC 20007-3835: AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH.
- [117]. MPS. (2019). Stratégie Nationale de la protection sociale 2019-2023. Antananarivo: MPS.
- [118]. Nations Unies. (1948, décembre 10). La Déclaration universelle des droits de l'homme. (p. 8). Paris: Nations Unies. Récupéré sur <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- [119]. Nezosi, G. (2016). la protection sociale. Paris: La documentation Française.
- [120]. OIT. (2012). Social Protection Inter-agency Cooperation Board. Récupéré sur <https://www.ilo.org/newyork/at-the-un/social-protection-inter-agency-cooperation-board/lang--en/index.htm>
- [121]. OIT. (2019). OIT 100. Récupéré sur Notre histoire, votre histoire : Chapitre 5 - Protection Sociale: <https://www.ilo.org/100/fr/story/protection/>
- [122]. OMS. (2010). Rapport sur la santé dans le monde 2010, Le financement des systèmes de santé : le chemin vers une couverture universelle. Genève: Organisation mondiale de la santé.
- [123]. Osborne, T., & Belghith, N. B. (2016). Shifting Fortunes and Enduring Poverty in Madagascar. World Bank. . doi:<https://doi.org/10.1596/26303>
- [124]. Rakotomanana, F., Randrianatoandro, Z. T., & Ravelosoa, J. R. (2018). RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME FIAVOTA - Rapport principal. Antananarivo: Banque Mondiale, Unicef.
- [125]. Ramamonjisoa, E., & Lang, E. (2018). HP+ Policy Brief - Innovations en matière de financement de la santé à Madagascar en vue de la couverture santé universelle. Antananarivo: USAID.
- [126]. Romanus, O., Oluwatoyin, M., Precious, O., & Evans, O. (2020). Population Poverty Inequality Nexus and Social Protection in Africa. Soc Indic Res 151, 575–598. doi:<https://doi.org/10.1007/s11205-020-02381-0>
- [127]. Sommer, M., Ava, S., Ana, R., Jana, L., Hariniaina, R., & Mobolaji, I. (2020). Early Adolescence in Madagascar: Girls' Transitions Through Puberty in and out of School. Journal of Early Adolescence, 354-376. doi:[doi:10.1177/0272431619847529](https://doi.org/10.1177/0272431619847529)
- [128]. Stifel, D., Forster, F., & Barrett, C. B. (2010). The Evolution of Groupwise Poverty in Madagascar, 1999-2005. Journal of African Economies, 19(4), 559 604. doi: <https://doi.org/10.1093/jae/ejq009>
- [129]. Thomas, A.-C. (2011). Poverty, risk and insurance in rural Madagascar.
- [130]. Thomas, A.-C., & Gaspart, F. (2015). Does Poverty Trap Rural Malagasy Households? World Development, 490 505. doi:<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.11.012>
- [131]. UNDSA. (2015). Inter-agency Task Force on Financing for Development. Récupéré sur <https://financing.desa.un.org/iatf/home/>
- [132]. USP2030. (2016). FINANCING SOCIAL PROTECTION WORKING GROUP. Récupéré sur <https://usp2030.org/financing-social-protection-working-group/>



